

specif

54

Décembre

2005

SPECIF - Boîte 165, 4 place Jussieu, 75252 PARIS cedex 05

Les 20 ans de Specif



Il était une fois...Specif

Le congrès de Saint-Etienne

Les actualités

Notre président Pierre Lescanne laisse le soin à Christine Choppy, vice présidente chargée de l'international, de vous présenter le contenu du bulletin.

Rappelons que ce bulletin est ouvert à tous les membres de l'association; pour nous simplifier la tâche, nous demandons que les documents nous soient fournis de préférence sous forme électronique (word ou rtf de préférence, à la rigueur latex, envoyés à carrez@cnam.fr ou à croche@cnam.fr) en nous précisant qu'ils sont destinés à publication dans le bulletin, et s'ils peuvent être condensés.

Christian Carrez et Christine Crochepeyre,
rédacteurs en chef.

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Éditorial | 5 |
| On n'a pas tous les jours 20 ans ! | 7 |
| Session 2005 de la section 27 du CNU | 9 |
| Promotions pour l'année 2005 | 16 |
| Recrutements en septembre 2005 | 18 |
| Rapport sur le jury d'attribution des PEDR 2005 MSTP - DSPT 9 - STIC | 23 |
| L'avis personnel d'un expert | 25 |
| Conférence des présidents des sections du Comité national de la recherche scientifique, du 23 juin 2005 | 29 |
| Liste des postes ouverts aux concours des chercheurs CNRS en 2006 | 35 |
| Entretien avec Michel Morvan | 37 |
| Les virus informatiques : un nouvel art de la guerre ? | 39 |
| Assemblée Générale Ordinaire | 43 |
| Convocation | 43 |
| Liste des candidats au conseil d'administration de Specif | 46 |
| Programme prévisionnel du congrès SPECIF 2006 | 49 |
| Questions des doctorants | 50 |
| Les difficultés du thésard | 51 |
| Ma thèse et mon contrat postdoctoral | 51 |
| Le trip de la thèse | 52 |
| La thèse du lapin | 56 |
| Annonces | 57 |
| Événements planifiés | 57 |
| Informations pratiques sur des URL intéressantes | 62 |
| Livres proposés à Specif | 63 |
| Fonctionnement de l'association | 67 |
| Calendrier des réunions | 67 |
| CA du 19 Mai 2005 | 67 |
| CA du 4 Juillet 2005 | 69 |
| CA du 13 Octobre 2005 | 71 |
| CA du 8 décembre 2005 | 72 |
| Specif - Bulletin d'adhésion 2005 | 74 |
| Les correspondants Specif au 12 décembre 2005 | 75 |

par Christine Choppy, Vice-Présidente de Specif, chargée de l'international

Depuis que l'Europe est une réalité et au moment où le LMD se met en place, le dialogue avec nos collègues étrangers est facilité en matière d'enseignement bien sûr, mais les thèmes des échanges sont plus larges.

Il y a 5 ans seulement, il n'avait pas été possible d'organiser un sommet européen comme celui qui a eu lieu les 20 et 21 octobre dernier à Zurich. Ce sommet, organisé à l'initiative de notre collègue Bertrand Meyer, rassemblait responsables d'associations, présidents de départements et directeurs de laboratoires en informatique¹.

L'étape suivante de l'agenda est la création d'une association européenne d'enseignants chercheurs (ou de départements d'enseignement et de recherche) en informatique à l'image de la très active et très influente CRA (Computer Research Association) américaine¹.

Avec Specif, la France est très bien positionnée parmi les pays où une initiative nationale existe (en Allemagne, il y a le German Consortium of Computer Science, et d'autres en Angleterre avec l'UC-KRC, la Suisse, etc...), à la fois par son ancienneté, son activité et sa visibilité. Il est clair que pour Specif cette initiative est la voie obligée pour un renforcement et un élargissement de notre action.

Au sommet de Zurich, les échanges furent riches et fructueux sur différents thèmes :

- il est instructif de voir exposée la mise en œuvre du LMD dans différents pays, avec les différences historiques ...
- beaucoup sont confrontés à une baisse d'intérêt des jeunes pour les sciences, et un atelier a porté sur les moyens pour améliorer l'image et l'attractivité des sciences et des technologies de l'information auprès des jeunes, et notamment des jeunes filles,
- un autre atelier a porté sur une évaluation des chercheurs en informatique qui prend en compte les spécificités de la discipline.

L'utilité et le rôle de guides pour les cursus informatiques ont été discutés, ceux proposés par l'Allemagne et aussi par l'ACM ont été discutés... mais Specif a aussi son mot à dire en la matière bien sûr !

L'exposé d'Ed Lazowska sur la CRA et ses actions réussies pour promouvoir une communauté unie de chercheurs en informatique, pour encourager le développement des ressources humaines et pour influencer la politique qui impacte la recherche en informatique, était enthousiasmant et source d'inspiration sur tout ce que nous pourrions souhaiter faire au niveau européen, et des groupes de travail se sont constitués.

Rendez-vous l'automne prochain pour un nouveau sommet européen à Lyon !

Parlons à présent du contenu de ce

numéro. Specif fête ses 20 ans !!! Le congrès de Saint-Etienne va nous donner l'occasion de célébrer cela ! Le thème de cette année est le doctorat, donc nos jeunes collègues !

Ce numéro traite de problèmes importants et les articles nous donnent des informations intéressantes sur la procédure de qualification au CNU, les résultats des promotions et recrutements 2005, le travail effectué par les experts du ministère pour la PEDR, et enfin le compte-rendu des présidents de section du Comité national du CNRS, avec des points portant sur le concours et aussi sur la réforme du CNRS. Vient ensuite une interview de Michel Morvan sur l'appel d'offres ANR non thématique « jeune chercheuse et jeune chercheur ». Un point de vue sur les virus, une note d'humour sur la thèse, des annonces et le fonctionnement de notre association complètent de numéro.

Dans le prochain numéro, nous poursuivrons sur les procédures d'évaluation (laboratoires, masters, écoles doctorales ...).

Très bonne année à tous !

Christine Choppy

¹ Voir les sites :

http://se.inf.ethz.ch/events/cs_summit_2005/

<http://www.cra.org/>

On n'a pas tous les jours 20 ans !

par Florence Sèdes

20 ans déjà ! 20 ans de retrouvailles SPECIFIques, de rencontres régulières à travers le bulletin, les journées, les Assemblées Générales, puis la lettre, le site web, enfin les listes de diffusion, le forum. L'association a évolué avec ses vecteurs, adaptant sa communication, sa structure (et même la composition de son CA) aux nouveaux supports, aux progrès de l'édition électronique, à l'évolution du document numérique, et des modes de communication.

Un peu d'histoire...

L'association est créée en 1985, du temps de la «24^{ème}» section du CSU, de la 8^{ème} du Comité National de la Recherche Scientifique et du « plan informatique ». Claude Pair la préside. Elle rassemble les énergies et volontés de ceux qui veulent défendre et mettre en valeur les SPECIFICITÉS de l'enseignement et de la recherche en Informatique.

Le BULLETIN, premier organe de communication...

Le bulletin fait son apparition en février 1986, sous la responsabilité de Jean-Pierre Jouannaud pour le n° 1, puis de Dominique Sotteau.

Grâce au précieux réflexe archivistique de certains de nos (prévoyants !) collègues, et à l'énorme travail de numérisation mené par Christian Carrez, nous pouvons retrouver le plaisir de parcourir ses pages au look « machine à écrire », si prisé de certains designers graphiques contemporains !

Norbert Cot prend la suite, avec Hélène Bestougeff, innovant avec l'introduction du (révolutionnai-

re !) traitement de texte, puis vient Christian Carrez, Président « honoraire », qui passera bientôt la main à Christine Crochepeyre.

Les journées, la lettre, le web... la communication s'adapte à la technologie !

Max Dauchet reprend et systématise en 1998 - du temps où l'on parlait encore de DEA et de DESS !- l'idée de la « lettre » lancée de manière épisodique par André Arnold. Elle sera éditée sous la houlette de Christian, avec une alternance auprès de Camille Bellissant, un autre de nos Présidents « honoraires ».

Au travers du bulletin, de ses numéros habituels et de ses numéros spéciaux, c'est un peu l'esprit de l'association qui se révèle. Ce document comme mémoire du vivant, comme trace, comme témoignage de cette activité, miroir de nos activités à tous, enseignants, chercheurs, enseignants-chercheurs. La longue liste des manifestations, journées thématiques et colloques organisés un peu partout en France, en témoigne. Les annuaires de formations, enquêtes et rapports, issus de recensements jamais effectués par aucune autre structure, ont marqué leur temps.

Les préoccupations de la communauté évoluent, au rythme des évolutions matérielles et logicielles : ainsi, l'efficace et active commission « matériel » disparaît avec la baisse du prix des machines, l'affaire des copies de logiciel secoue nos universités, les commissions « enseignement » et « recherche » se transformeront en vice-prési-

Specif 20 ans...

dence, la récurrente question de la formation permanente des enseignants-chercheurs sera-t-elle un jour résolue ?,...

Specif se ballade, sort (souvent) de la capitale et arpente les provinces françaises : Rennes, Grenoble, Besançon, Nantes, Lille, Nice, Sophia, Lyon, Montpellier, Toulouse, Clermont, Toulon,...

L'annuaire des formations doctorales en Informatique (Pierre Lescanne, 1992) et celui des DESS à dominante informatique (Claude Bétourné, 1995) sont de vrais succès de librairies (spécialisées !), grâce à Cépaduès qui assura leur édition. Le guide des formations doctorales fera l'objet d'une publication du CEFI en janvier 1996 (ISBN 2-908992-09-4).

L'accès depuis le site web à l'Annuaire des Compétences des Laboratoires, initié par Antoine Petit, puis repris par Colin de la Higuera, marque une nouvelle étape dans la mise à disposition des informations et les échanges avec la communauté.

Les récents textes, réformes, projets de restructuration provoquent de massives réactions : ces échanges sont accueillis par le forum, mis en place pour recueillir et faire connaître vos avis.

De l'importance du document et du témoignage du passé...

Ce bref retour en arrière nous aura

montré l'importance patrimoniale du document papier : que restera-t-il de nos écrits électroniques dans 20 ans, pour le 40^{ème} anniversaire de SPECIF ? Ici se pose un vrai problème de recherche autour du document, de sa pérennité et de la gestion de la mémoire en général. Qui sera là dans 20 ans pour témoigner de cette histoire, et plus largement de l'histoire de l'informatique ? Ainsi, la magnifique initiative de « conservatoire » des matériels de nos collègues grenoblois est à encourager et généraliser : LACONIT, association pour un conservatoire de l'informatique et de la télématique, vient juste de fêter ses 20 ans.

<http://www.aconit.org>

D'ores et déjà, réfléchissons-y et ne nous laissons pas déborder !

... et en avant pour de nouvelles aventures !

La 12^{ème} lettre annonçait ce 54^{ème} bulletin, et les 32^{èmes} journées en Janvier 2006 à Saint-Etienne, à l'occasion desquelles nous fêterons les 20 printemps de l'association, ses 8 présidents honoraires, parmi lesquels une seule femme...

Restons groupés, soyons unis et... SPECIFions, SPECIFions, il en restera toujours quelque chose... et pour longtemps !

Session 2005 de la section 27 du CNU

Ce document est la remise en forme de la publication faite sur le site de la section (<http://cnu.ifsic.univ-rennes1.fr/cr-05.html>). Il est complété par la liste des promotions pour l'année 2005.

Pour ce qui concerne les qualifications, l'année 2005 confirme, en dépit de ce qui peut s'entendre ça et là, qu'il y a un « vivier » de recrutement en section 27 (tant en MC, qu'en PR). Pour les promotions, l'augmentation des promotions accordées après la très nette diminution des quotas accordés en 2002, est maintenue (les contingents sont très stables depuis 2003). Le dispositif visant la transformation de tous les assistants en maîtres de conférences a été poursuivi cette année (nouveau quota de 250 transformations).

Pour ce qui concerne les congés pour recherche et conversion thématique, le nombre de candidats augmentant alors que la dotation stagne, la situation se dégrade de manière importante.

Le CNU en 2005

La section est désormais au complet (48 membres) et nous donnons ci-après les répartitions géographiques et thématiques des membres qui ont siégé en 2005.

Répartition selon la géographie

| Académie | Nb |
|------------------|----|
| Aix-Marseille | 2 |
| Besançon | 1 |
| Bordeaux | 3 |
| Clermont-Ferrand | 1 |
| Créteil | 3 |
| Grenoble | 3 |
| Lille | 3 |
| Lyon | 3 |
| Montpellier | 1 |
| Nancy-Metz | 4 |
| Nice | 4 |
| Orléans-Tour | 1 |
| Paris | 6 |
| Rennes | 2 |
| Strasbourg | 1 |
| Toulouse | 5 |
| Versailles | 5 |

Répartition par thématique

| Champ | Nb |
|---|----|
| Algorithmique, combinatoire, recherche opérationnelle, informatique théorique ou fondamentale | 10 |
| Bioinformatique | 2 |
| Signaux, images, parole, IHM | 6 |

| | |
|---|----|
| Systèmes d'information, intelligence artificielle | 15 |
| Systèmes, réseaux, architecture, génie logiciel | 15 |

Qualifications

Évolution des demandes et du nombre de qualifiés

La section a reçu 846 demandes de qualification comme maître de conférences et 198 demandes de qualification comme professeur ce qui confirme que le vivier est en progression. Le tableau ci-dessous permet de comparer les sessions depuis 2001.

L'écart entre le nombre de dossiers annoncés et le nombre de dossiers reçus se stabilise : 1 inscription sur 5 déposées en septembre se révèle en définitive prématurée. Notons le nombre toujours trop important des dossiers postés hors délais.

Le taux net de qualification ne prend en compte que les dossiers jugés comme relevant de la section 27. Ce taux est assez stable (3 candidats sur 4 sont qualifiés).

Bilan récapitulatif

| corps | année | annoncés | Dossiers non traités | | | examinés | | qualifiés | | taux net | non qualifiés | |
|-------|-------------|------------|----------------------|----------|----------|------------|-------------|------------|-------------|------------|---------------|-------------|
| | | Nb | n.fournis | délais | irrecev. | nb | % | nb | % | | nb | % |
| MC | 2001 | 453 | 98 | 3 | 0 | 348 | 76,8 | 226 | 64,9 | | 122 | 35,0 |
| | 2002 | 555 | 110 | 32 | 1 | 412 | 74,2 | 273 | 66,2 | | 139 | 33,7 |
| | 2003 | 744 | 158 | 10 | 0 | 576 | 77,4 | 368 | 63,8 | 77% | 208 | 36,1 |
| | 2004 | 783 | 136 | 10 | 1 | 636 | 81,2 | 374 | 58,8 | 73% | 262 | 41,1 |
| | 2005 | 846 | 189 | 1 | 3 | 653 | 77,1 | 404 | 61,8 | 75% | 249 | 38,1 |
| PR | 2001 | 134 | 27 | 0 | 0 | 107 | 79,8 | 80 | 74,7 | | 27 | 25,2 |
| | 2002 | 163 | 28 | 1 | 1 | 133 | 81,5 | 99 | 74,4 | | 34 | 25,5 |
| | 2003 | 171 | 26 | 2 | 0 | 143 | 83,6 | 95 | 66,4 | 76% | 48 | 33,5 |
| | 2004 | 154 | 20 | 0 | 2 | 132 | 85,7 | 82 | 62,1 | 80% | 50 | 37,8 |
| | 2005 | 198 | 21 | 0 | 0 | 177 | 89,3 | 117 | 66,1 | 76% | 60 | 33,8 |

Analyse des refus de qualification

Dans les tableaux qui suivent, lorsque la recherche est citée comme cause principale de refus, cela ne signifie pas que le dossier enseignement est de bonne qualité. Ainsi, parmi les candidats dont la recherche a été jugée un peu limitée, certains ne sont pas qualifiés parce que rien au niveau de l'enseignement ou des tâches collectives n'a semblé de nature à compenser une faiblesse relative en recherche. En revanche, les candidats dont le motif de refus cité est l'enseignement sont tous des candidats ayant un bon niveau en recherche.

MC

| Type de refus | Nb | % |
|---------------------|-----|------|
| Globalement faible | 46 | 18,5 |
| Hors section | 117 | 47,0 |
| Pb. en enseignement | 24 | 9,6 |
| Pb. en recherche | 62 | 24,9 |

PR

| Type de refus | Nb | % |
|---------------------|----|------|
| Globalement faible | 11 | 18,3 |
| Hors section | 24 | 40,0 |
| Pb. en enseignement | 5 | 8,3 |
| Pb. en recherche | 20 | 33,3 |

Le pourcentage de dossiers hors section (la plupart sont caricatu-

ralement hors section) est encore trop important.

Thématiques

Nous avons continué à recenser les thématiques des candidats et des qualifiés. Les thèmes retenus sont très larges et arbitraires (et souvent un candidat pourrait être classé dans plusieurs thématiques). Malgré ses imperfections, elle donne une idée assez précise de l'activité de divers domaines. Dans les tableaux qui suivent, les colonnes F donnent le nombre de femmes de chaque catégorie.

Statistiques par thèmes pour les maîtres de conférences

| Thème | % cand | % qualifiés | | Candidats | | Examinés | | non 27 | | qualifiés | |
|--|--------|-------------|-------|-----------|-----|----------|-----|--------|----|-----------|----|
| | | tous | F | tous | F | tous | F | tous | F | tous | F |
| Inconnu ou inclassable | 6,5 | | | 55 | 12 | 38 | 8 | 35 | 8 | | |
| Algorithmique et combinatoire | 9,2 | 10,9 | 7,2 | 78 | 15 | 59 | 12 | 5 | 3 | 44 | 6 |
| Architecture des machines | 2,2 | 1,6 | 3,6 | 19 | 6 | 9 | 5 | 1 | | 6 | 3 |
| Bioinformatique | 3,4 | 3,0 | 1,2 | 29 | 6 | 25 | 4 | 9 | 2 | 12 | 1 |
| Communication homme-machine | 4,6 | 4,7 | 6,0 | 39 | 11 | 32 | 8 | 5 | 2 | 19 | 5 |
| Génie logiciel et programmation | 5,0 | 6,2 | 6,0 | 42 | 6 | 32 | 5 | | | 25 | 5 |
| Informatique industrielle | 3,0 | 0,5 | 2,4 | 25 | 7 | 18 | 6 | 9 | 1 | 2 | 2 |
| Informatique théorique ou fondamentale | 8,9 | 12,1 | 9,6 | 75 | 15 | 62 | 12 | 5 | 1 | 49 | 8 |
| Intelligence Artificielle | 10,4 | 9,9 | 13,3 | 88 | 24 | 72 | 19 | 10 | 5 | 40 | 11 |
| Réseaux | 9,1 | 11,9 | 9,6 | 77 | 15 | 61 | 11 | 4 | 2 | 48 | 8 |
| Signaux, images, parole | 16,4 | 13,1 | 12,0 | 139 | 20 | 105 | 15 | 30 | 2 | 53 | 10 |
| Systèmes d'information | 12,2 | 13,6 | 14,5 | 103 | 26 | 75 | 21 | 3 | 2 | 55 | 12 |
| Systèmes informatiques | 9,1 | 12,6 | 14,5 | 77 | 18 | 65 | 16 | 1 | | 51 | 12 |
| TOTAL | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 846 | 181 | 653 | 142 | 117 | 28 | 404 | 83 |

Statistiques par thèmes pour les professeurs

| Thème | % cand | % qualifiés | | Candidats | | Examinés | | Non 27 | | qualifiés | |
|--|--------|-------------|-------|-----------|----|----------|----|--------|---|-----------|----|
| | | tous | F | tous | F | tous | F | tous | F | tous | F |
| Inconnu ou inclassable | 4,0 | | | 8 | 1 | 8 | 1 | 6 | 1 | | |
| Algorithmique et combinatoire | 10,6 | 12,8 | 7,7 | 21 | 2 | 17 | 2 | 1 | | 15 | 2 |
| Architecture des machines | 2,0 | 0,9 | | 4 | 1 | 4 | 1 | | | 1 | |
| Bioinformatique | 4,0 | 4,3 | 3,8 | 8 | 1 | 7 | 1 | | | 5 | 1 |
| Communication homme-machine | 2,5 | 2,6 | 7,7 | 5 | 2 | 4 | 2 | | | 3 | 2 |
| Génie logiciel et programmation | 8,6 | 9,4 | 3,8 | 17 | 2 | 15 | 1 | | | 11 | 1 |
| Informatique industrielle | 3,5 | 1,7 | | 7 | 1 | 6 | | 3 | | 2 | |
| Informatique théorique ou fondamentale | 15,2 | 16,2 | 7,7 | 30 | 3 | 27 | 2 | 4 | | 19 | 2 |
| Intelligence Artificielle | 17,2 | 16,2 | 26,9 | 34 | 9 | 32 | 8 | 2 | | 19 | 7 |
| Réseaux | 3,0 | 2,6 | 7,7 | 6 | 2 | 4 | 2 | 1 | | 3 | 2 |
| Signaux, images, parole | 12,1 | 12,8 | 7,7 | 24 | 2 | 23 | 2 | 5 | | 15 | 2 |
| Systèmes d'information | 11,6 | 13,7 | 15,4 | 23 | 6 | 21 | 5 | 2 | | 16 | 4 |
| Systèmes informatiques | 5,6 | 6,8 | 11,5 | 11 | 3 | 9 | 3 | | | 8 | 3 |
| TOTAL | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 198 | 35 | 177 | 30 | 24 | 1 | 117 | 26 |

Les candidatures multiples

Cette année, le ministère nous a fourni un décompte des qualifiés en 2005 en section 27 qui ont été, en 2005, également qualifiés dans au moins une autre section. Pour ce qui suit, nous nous limitons au cas des MC.

On dénombre 96 cas (cf. tableau suivant). Remarquons qu'il ne s'agit pas forcément de 96 candidats différents (un qualifié 26, 27 et 61, par exemple, est compté deux fois) et remarquons également que les qualifiés 2004 dans une autre section, qualifiés 2005 en section 27 ne sont pas comptés.

| Section | Nb |
|---|----|
| 07 Sciences du langage : linguistique et phonétique générales | 7 |
| 23 Géographie physique, humaine, économique et régionale | 1 |
| 25 Mathématiques | 6 |
| 26 Mathématiques appliquées et applications des mathématiques | 8 |
| 61 Génie informatique, automatique et traitement du signal | 73 |
| 65 Biologie cellulaire | 1 |

Le cas de la section 61 se distingue clairement des autres aussi nous avons, cette année, dénombré les bi-candidatures 27-61 pour les MC : il y en avait 268. Cela appelle quelques commentaires :

- Cela induit un « bruit » important sur le traitement des dossiers : 32% des candidats de la section 27 sont candidats en section 61 et 44% des candidats en section 61 le sont en section 27.
- Il est difficile de faire un comptage précis de l'origine de ces bi-candidatures, cependant, en procédant par sondage, il semblerait (prendre cette remarque avec de grandes réserves) qu'un gros tiers de ces candidats soient « plutôt 27 », un gros tiers « plu-

tôt 61 », le reste étant assez diversifié (26, 60, 63, voire carrément exotique...).

- Seuls 27% des bi-candidats sont bi-qualifiés.

Critères et dossiers

Rappelons que les critères utilisés pour évaluer la recherche et l'enseignement sont détaillés dans une note aux candidats, établie par le bureau de la section. Cette note est accessible sur le site web de la section :

<http://cnu.ifsic.univ-rennes1.fr>.

Qualifications prononcées par le groupe 5

Les candidats qui ont essuyé deux refus de qualification successifs par la section peuvent demander leur qualification devant le groupe du CNU compétent. Pour notre section, il s'agit du groupe 5 (sections 25, 26 et 27). L'instance appelée à traiter ces demandes est la réunion des bureaux des trois sections soit 6 personnes pour le collège MC et 6 autres pour le collège PR.

Nous avons eu cette année 6 candidats, et le groupe n'a qualifié aucun candidat pour la section 27.

Devenir des qualifiés

Des données relatives à la campagne 2005 de qualification sont accessibles sur le site web du ministère (<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/personnel/enssup/qualif2005.pdf>).

Concours de recrutement PR au titre de l'article 46-3

Pour information, rappelons que les postes de PR ouverts au recrutement au titre de l'article 46-3 sont des postes réservés à des MC satisfaisant les conditions suivantes :

- Ils doivent avoir au moins 10 ans d'ancienneté (enseignement supérieur ou EPST) dont au moins 5 comme MC.

- Ils doivent être titulaires d'une HDR.

Par contre, il n'est pas obligatoire d'être inscrit sur une des listes de qualification PR.

Cette année, deux postes ont été mis au concours au titre de l'article 46-3 :

- Université de Dijon : 0291.
- Université Toulouse-III (institut universitaire de technologie A) : réseaux : 0258 S.

Il n'y avait que 2 candidats (1 pour chaque poste) et la section leur a donné un avis favorable.

Congés pour recherche et conversion thématique (CRCT)

En 2005, la section disposait d'un quota de 14 semestres pour satisfaire les demandes de congés pour recherche et conversion thématique (CRCT) : 84 semestres pour 45 candidats (l'an dernier, 43 semestres étaient demandés par 24 candidats, pour un contingent de semestres exactement identique). Désormais, les règles d'attribution des CRCT permettent à une candidature d'être examinée par la section, puis, en cas de refus, d'être ensuite traitée par l'établissement.

Compte-tenu du caractère tendu de la dotation, la section persiste dans ses pratiques antérieures et la qualité matérielle du dossier est un des rares éléments objectifs dont elle dispose :

- énoncé précis et argumenté des motivations du candidat ;
- précision et crédibilité du projet.

Nous avons retenu 14 candidatures pour les 14 semestres dont nous disposons et nous avons proposé une liste complémentaire ordonnée pour 7 autres semestres (les demandes pour 2 semestres sont d'ordinaire scindées).

Reclassements

La section instruit également les demandes de reclassement. Il s'agit en fait, pour un fonctionnaire (MC ou PR) d'obtenir la validation (du point de vue de l'ancienneté) d'activités effectuées dans un autre contexte professionnel. Les demandes se font au titre d'un des articles d'un décret de 1985 :

- Art 5. Enseignant associé en France ou établissement d'enseignement supérieur à l'étranger
- Art 6. Chercheur en France
- Art 7. Organisme privé ou chercheur à l'étranger

Les demandes de reclassement sont, au préalable, instruites par les services administratifs compétents qui déterminent ce qui est recevable. La question posée ensuite à la section est de déterminer la (ou les) période pendant laquelle les activités exercées peuvent être assimilables à l'activité d'un maître de conférence ou d'un professeur des universités. Il est important de comprendre que la section n'a pas à décider de ce qui est recevable, n'a pas à proposer un indice de rémunération et qu'on ne lui demande pas de reconstituer une carrière complète.

Une des conséquences pratique de la question qui nous est posée est que, en général, nous nous refusons à valider, lorsque le candidat est titulaire d'un diplôme équivalent à la thèse (où à l'HDR), les années qui précèdent l'obtention du diplôme en question. Lorsque le candidat n'est pas titulaire d'un tel diplôme, nous essayons de déterminer à quel moment il a acquis une compétence que nous jugeons équivalente. Cette date de référence étant déterminée, nous cherchons à évaluer, dans les activités postérieures, celles qui demandent un niveau de responsabilité équivalent à celui d'un maître de conférences (ou d'un professeur).

Promotions

Voies et quotas

Les enseignants-chercheurs promouvables qui exercent des fonctions autres que d'enseignement et de recherche (liste établie chaque année par le ministère) peuvent choisir de relever d'une procédure de promotion dite spécifique. Les autres relèvent de la procédure normale.

On distingue trois voies de promotions.

- La voie 2 (procédure normale) concerne les établissements à effectifs restreints (pour les maîtres de conférences moins de 50 enseignants-chercheurs, pour les professeurs moins de 30 professeurs). L'ensemble des promotions de la voie 2 sont attribuées par la section.
- La voie 1 (procédure normale) concerne les autres établissements. La moitié (en théorie moins de la moitié) des promotions est attribuée, toutes disciplines confondues, par les établissements (par le CA pour les maîtres de conférences, par le CS pour les professeurs). L'autre moitié (en théorie plus de la moitié) est attribuée par la section. La parité globale des quotas établissements/sections n'implique pas qu'il y ait parité pour une section particulière.
- La voie 3 concerne la procédure spécifique.

Le ministère essaye d'assurer une certaine équité budgétaire entre les promouvables (toutes sections confondues) en fixant, pour cha-

que type de promotion, un ratio nombre de promouvables/nombre de promotions.

Il détermine ensuite des quotas de promotions par établissements et par section en cherchant à ne pas trop s'éloigner de ces valeurs cibles.

Selon ce ratio, pour la voie 1, la section a donc reçu en 2005 un contingent d'environ 1 promotion à la hors classe des maîtres de conférences pour 25 promouvables (50 % des promotions de la voie 1) et d'environ 1 promotion au 1er échelon de la classe exceptionnelle des professeurs pour 51 promouvables.

Remarquons que pour ce qui concerne la voie 2, les quotients obtenus au niveau de la section sont souvent inférieurs à 1. Pour cette voie, le nombre de promotions à distribuer est donc en général 0 ou 1 selon la politique ministérielle de gestion des restes qui suit le processus sur plusieurs années (les restes non utilisés sont reportés l'année suivante). Pour 2005, le ministère a accepté de fondre les contingents des voies 1 et 2.

Pour la voie 3, le ministère considère l'ensemble des promouvables toutes sections confondues et utilise le même ratio pour déterminer le nombre de promotions. Après avis de l'établissement, les candidatures relevant de cette procédure sont examinées, toutes disciplines confondues, par une nouvelle instance (unique donc) de 20 membres (10 MC dont 3 nommés, 10 PR dont 3 nommés). Les membres non nommés ont été tirés au sort

Rapport théorique promouvables sur promus.

| | MC HC | PR 1C | PR Ex1 | PR Ex2 |
|---------------------------|-------|-------|--------|--------|
| Vables/Mus théorique 2000 | 15 | 14 | 28 | 5 |
| Vables/Mus théorique 2001 | 16 | 13 | 24 | 5 |
| Vables/Mus théorique 2002 | 15 | 16 | 53 | 6 |
| Vables/Mus théorique 2003 | 11,5 | 9,5 | 20,5 | 4,5 |
| Vables/Mus théorique 2004 | 12 | 10 | 25 | 4 |
| Vables/Mus théorique 2005 | 12,5 | 10 | 25,5 | 3,5 |

parmi les deuxièmes vice-présidents de section (pour les MC) ou parmi les présidents de section (pour les PR).

Traitement des dossiers par la section

Cette année, 85 promotions (62 en 2001, 45 en 2002, 80 en 2003, 87 en 2004) ont été attribuées à des membres de la section 27 qui comptait 1144 promouvables (944 en 2002, 1047 en 2003, 1088 en 2004). Parmi ces 85 promotions, 36 ont été attribuées par les établissements, 1 par l'instance en charge de la voie 3 et les 48 autres par la section. La section a instruit 432 dossiers (383 en 2002, 439 en 2003, 408 en 2004).

Pour comprendre le travail de la section il importe de mesurer au préalable l'écart dramatique entre la qualité des dossiers qui nous sont proposés et le nombre ridiculement faible, en dépit de l'évolution positive constatée cette année, des promotions disponibles. Par exemple, il est clair qu'une très large part des 186 candidats à la première classe des PR qui ont été examinés par la section cette année devraient être promus et, pour certains, depuis longtemps. Le nombre de promotions à attribuer était toutefois limité à 21... La même constatation s'applique, malheureusement, aux autres types de promotions.

Il importe également de comprendre que nous travaillons sur des dossiers (et non sur des gens dont nous connaissons personnellement les activités). Avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons inventer dans un dossier ce qui n'y est pas et lorsqu'il faut choisir entre 2 candidats, celui qui a fourni un dossier succinct et incomplet ne s'est pas mis en situation confortable.

Critères

Il est vain de penser qu'on puisse définir des critères algorithmiques pour décider qui doit être promu. En revanche, il nous est apparu

utile de chercher, dans la mesure du possible, à expliciter la manière dont nous travaillons. On trouvera sur le site de la section une note aux candidats à la promotion qui va dans ce sens. Nous en donnons ci-après un très bref résumé.

La section cherche à évaluer et à comparer les dossiers selon plusieurs axes : recherche, enseignement, tâches collectives, encadrement, visibilité au niveau local, national ou international, ancienneté. Se posent alors 2 questions méthodologiques : comment évaluer chacun de ces points et comment en faire une synthèse multi-critères permettant les comparaisons ?

Certains des axes retenus, comme la recherche, l'encadrement, l'ancienneté ou la visibilité des candidats, même si leur évaluation reste très subjective, ne posent guère de problèmes, les dossiers étant en général explicites. Le choix fait par la section pour essayer de compenser la subjectivité consiste à assurer l'instruction de chaque dossier par deux personnes et à changer, chaque année, les personnes en question.

En revanche, la grande disparité et l'imprécision des dossiers donnent souvent des soucis au niveau des tâches collectives et de l'enseignement, les tâches réalisées étant souvent citées d'une manière sibylline, sans

éléments quantitatifs ou qualitatifs permettant de les évaluer ou de les comparer.

Pour ce qui concerne l'enseignement, rappelons une évidence : l'immense majorité des candidats effectue un service d'au moins

| | MCHC | | | | | PR IC | | | | | PR Ex1 | | | | | PR Ex2 | | | | |
|--------------------------|------|------|------|------|------|-------|------|------|------|------|--------|-------|------|------|------|--------|------|------|------|------|
| | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
| Vables / Mus (théorique) | 16 | 15 | 11,5 | 12 | 12,5 | 13 | 16 | 9,5 | 10 | 10 | 24 | 53 | 20,5 | 25 | 25,5 | 5 | 6 | 4,5 | 4 | 3,5 |
| V1 Vables | 340 | 358 | 384 | 423 | 447 | 312 | 320 | 360 | 375 | 383 | 211 | 219 | 237 | 236 | 254 | 20 | 20 | 27 | 21 | 28 |
| Cand | 118 | 129 | 135 | 134 | 145 | 154 | 169 | 181 | 170 | 179 | 63 | 68 | 76 | 72 | 72 | 12 | 11 | 15 | 13 | 20 |
| Mus (local) | 9 | 9 | 13 | 16 | 13 | 10 | 6 | 12 | 18 | 9 | 5 | 0 | 4 | 3 | 3 | 5 | 1 | 4 | 2 | 8 |
| Mus (section) | 11 | 13 | 16 | 17 | 18 | 12 | 10 | 19 | 20 | 20 | 4 | 2 | 6 | 4 | 6 | 2 | 2 | 2 | 2 | 5 |
| Mus | 20 | 22 | 29 | 33 | 31 | 22 | 16 | 31 | 38 | 29 | 9 | 2 | 11 | 8 | 9 | 7 | 3 | 6 | 4 | 13 |
| Vables/Mus | 17,0 | 16,3 | 13,2 | 12,8 | 14,4 | 14,2 | 20 | 11,6 | 9,8 | 13,2 | 23,4 | 109,5 | 21,5 | 29,5 | 28,2 | 2,9 | 6,7 | 4,5 | 5,3 | 2,1 |
| V2 Vables | 4 | 8 | 12 | 10 | 7 | 13 | 9 | 15 | 8 | 17 | 8 | 8 | 10 | 7 | 7 | 3 | 2 | 2 | 3 | 1 |
| Cand | 1 | 1 | 2 | 1 | 2 | 6 | 7 | 8 | 4 | 6 | 3 | 3 | 4 | 4 | 5 | 2 | 1 | 1 | 2 | 1 |
| Mus | 0 | 0 | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 |
| Vables/Mus | skip | skip | 12 | 10 | skip | 13,0 | 9 | 15 | skip | 17 | 8,0 | skip | 7,0 | skip | 3,0 | skip | skip | skip | 3,0 | skip |
| V3 Mus | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 1 |

Carrière

192 h eq. TD (il n'y a pas de mérite particulier à faire son service) et le volume des heures complémentaires, même si souvent on comprend que le candidat n'a pas eu le choix, n'est pas un critère de mérite supplémentaire. En revanche, la production de documents pédagogiques, les responsabilités liées à l'enseignement, la réflexion pédagogique lorsqu'on peut l'évaluer, sont des critères pris en compte. Les sites web cités dans les dossiers à l'appui de tels faits sont en général consultés par les membres de la section en charge de l'instruction du dossier.

Pour résumer ce qui précède, il est clair qu'il faut mettre dans un dossier de promotion des éléments précis, expliqués et si possible chiffrés et attestés.

Les chiffres

Dans le tableau page précédente, les pourcentages concernent le nombre de promotions (noté Mus) attribuées rapporté au nombre des promouvables (noté Vables). Les chiffres résultent de la compilation de longues listes de noms aussi il est plus que probable qu'ils recèlent des erreurs portant sur quelques unités.

Intégration des assistants

Depuis 2002, deux articles du décret de 1984 modifié, les articles 61 et 62, visent à favoriser l'intégration des assistants dans le corps des maîtres de conférences. L'article 61 (concours MC réservés aux assistants docteurs) n'a pas été utilisé en section 27 cette année.

Art. 62 : liste d'aptitude pour les assistants

L'article 62 du décret de 1984 modifié institue une liste d'aptitude pour les assistants (qu'ils soient ou non docteurs).

« Art. 62. - Les assistants de l'enseignement supérieur sont intégrés dans le corps des maîtres de conférences, sur leur demande,

après inscription sur une liste d'aptitude, dans la limite des emplois créés à cet effet en loi de finances. Ce nombre peut être augmenté du nombre des emplois non pourvus à la suite des sessions de concours organisées la même année en application de l'article 61 ci-dessus. Les intéressés doivent justifier d'au moins huit années d'ancienneté dans l'enseignement supérieur au 1er janvier de l'année au titre de laquelle est établie la liste d'aptitude.

« La liste d'aptitude est arrêtée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition d'une commission nationale. Cette commission est composée d'enseignants-chercheurs nommés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur dont la moitié parmi les membres élus du Conseil national des universités. Elle comporte un nombre égal de professeurs des universités ou enseignants-chercheurs assimilés et de maîtres de conférences ou enseignants-chercheurs assimilés titulaires. Elle désigne parmi ses membres, au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, un président. Sa composition et ses modalités de fonctionnement sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

« La commission se prononce au vu de l'ensemble des activités du candidat et après avoir pris connaissance des avis motivés du président ou du directeur de l'établissement d'affectation et de la section compétente du Conseil national des universités.

« Le nombre global des inscrip-

tions sur la liste ne peut être supérieur à une fois et demie le nombre des nominations susceptibles d'être prononcées. La validité de la liste d'aptitude prend fin au 31 décembre de l'année au titre de laquelle elle est établie. »

Cette année, il y a eu environ 400 candidatures, dont 12 de la section 27. Comme l'an dernier, 250 places étaient ouvertes.

Travail de la section 27

C'est la commission nationale qui a la responsabilité d'instruire les dossiers et de prendre les décisions. La section 27 n'intervient dans le processus que pour fournir à la commission un avis motivé sur chacun des candidats. Pour cette année, la section a examiné 12 dossiers et la répartition des avis qu'elle a émis est la suivante :

| Avis | Nbre |
|----------------|------|
| Très Favorable | 2 |
| Favorable | 10 |

Résultats pour 2005

Les avis (des sections mais aussi ceux des établissements) ont été joints aux dossiers qui ont été examinés par la commission nationale et les décisions de cette commission - une liste d'aptitude de 250 noms et une liste d'attente ordonnée - sont rendus publics (B0 n° 32 du 8 septembre 2005). Sauf grossière erreur de comptage, la commission nationale a retenu 11 de nos 12 candidats.

Il est inutile de s'adresser au bureau de la section 27 pour obtenir des explications sur le classement final de tel ou tel candidat : c'est l'instance nationale, seule compétente en la matière, qui en décide. On

Récapitulatif sur 4 ans du dispositif concernant les assistants

| Année | Candidatures issues de la section 27 | Postes en LA (toutes sections) | Dont issus de la 27 |
|-------|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------|
| 2002 | 74 | 250 | 19 |
| 2003 | 50 | 250 | 20 |
| 2004 | 28 | 250 | 18 |
| 2005 | 12 | | 11 |

peut imaginer que cette instance, compte tenu de l'extrême diversité des pratiques des sections et des établissements, ne peut donner aux avis des établissements et des sections qu'un poids très marginal.

Effectifs de la section

Au 1er janvier 2005, la section 27 comptait 2916 enseignants-chercheurs titulaires (dont 24,4% de femmes) répartis en 2105 MC

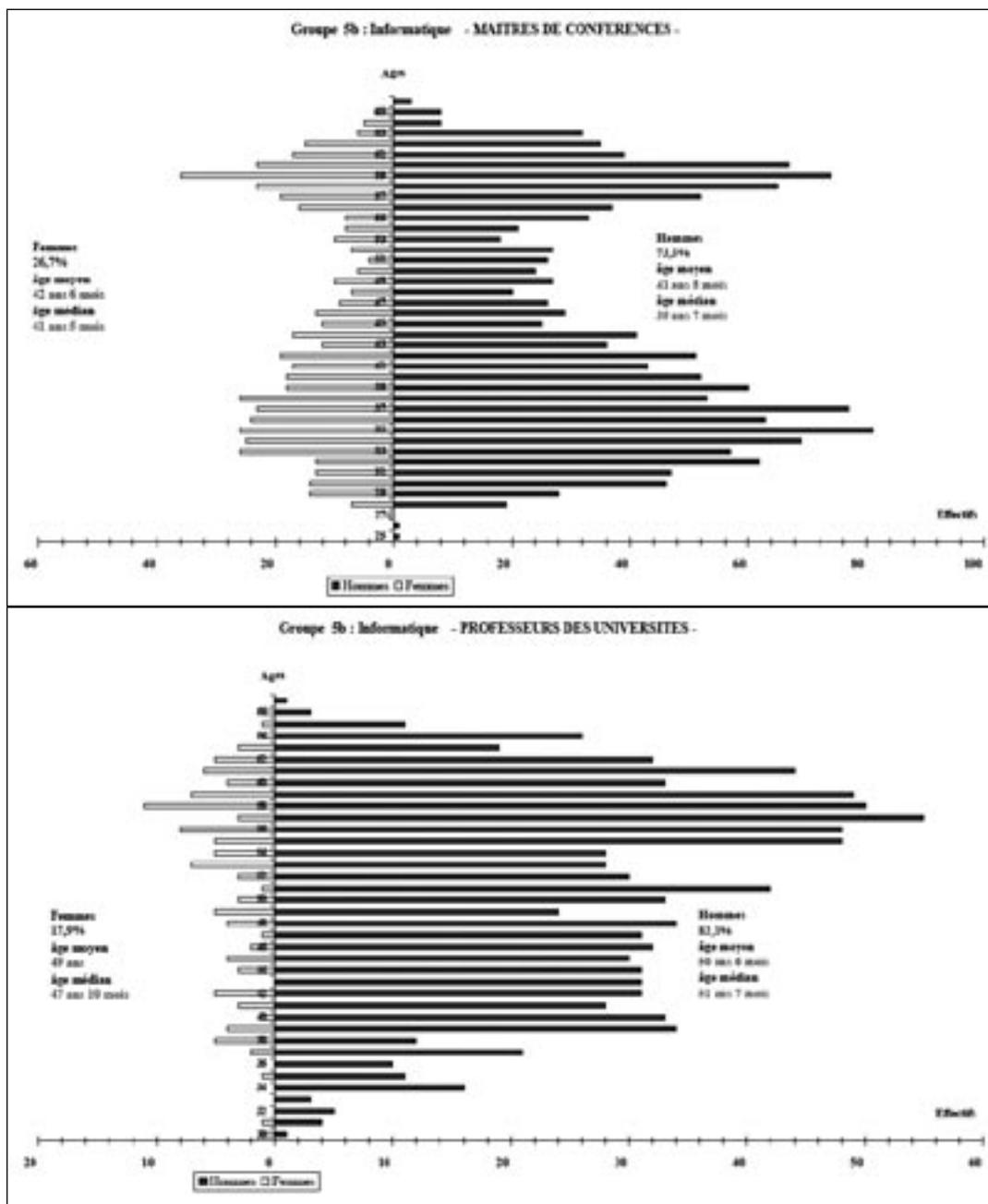
(dont 26,9% de femmes) et 811 PR (dont 17% de femmes) .

La répartition dans les diverses classes est la suivante :

| Cat | Classe | Nb |
|-----|----------|------|
| MC | MCFCLN. | 1909 |
| MC | MCFHCL. | 196 |
| | Total MC | 2105 |
| PR | PR2CL. | 411 |
| PR | PR1CL. | 314 |
| PR | PRCLEX. | 86 |
| | Total PR | 811 |

Le ministère a publié une étude sur

la démographie des enseignants chercheurs en 2004-2005 (<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/personnel/enssup/demogsup2005.pdf>). Nous en avons extrait les pyramides des âges pour la section 27 (le dénombrement ne porte pas tout à fait sur la même population que celle évoquée ci-dessus, d'où de légères différences sur les pourcentages).



Promotions pour l'année 2005

Promotions à la hors classe des maîtres de conférences

Promotions Voie 1 proposées par la section (18)

| | |
|------------------------------------|-----------------|
| Adreit Françoise | Toulouse 2 |
| Ahronovitz Ehoud | Montpellier 2 |
| Benali Khalid | Nancy 2 |
| Betari Abdelkader | Aix-Marseille 2 |
| Cansell Dominique | Metz |
| Carpentier François Gille | Brest |
| Casteran Pierre | Bordeaux 1 |
| Chastang Marie-Pierre ép. Nachouki | Nantes |
| Coletta Michel | Le Havre |
| Dousset Bernard | Toulouse 3 |
| Grazon Anne | Rennes 1 |
| Madelaine Jacques | Caen |
| Maire Lydia ép. Nicaud | Paris 11 |
| Massie Henri | Toulouse 3 |
| Petit Claude | Lyon 1 |
| Pislot Jean-Marc | Aix-Marseille 1 |
| Raphalen Michèle | Bretagne Sud |
| Samuel Alain | Avignon |

Promotions Voie 1 proposées par les établissements (13)

| | |
|----------------------------|-----------------|
| Boi Jean-Marc | Aix-Marseille 2 |
| Bouchet Pierre | Nancy 1 |
| Chambon Daniel | Toulouse 3 |
| Cheminaud Marc | Paris 6 |
| Coffin Bernard | Paris 10 |
| Gertosio Christine | Lyon 1 |
| Moreau Philippe | Picardie |
| Naudin Patrice | Poitiers |
| Pompidor Pierre | Montpellier 2 |
| Pons Jean François | Montpellier 2 |
| Pons Roger | Toulon |
| Saquet Jean-Paul | Caen |
| Testu Françoise ép. Goupil | Paris 9 |

Promotions Voie 3 fonctions spécifiques (1)

| | |
|-----------------|------------|
| Objois Philippe | Grenoble 2 |
|-----------------|------------|

Promotions à la 1^{ère} classe des professeurs

Promotions Voie 1 proposées par la section (20)

| | |
|------------------|--------------------|
| Bampis Euripidis | Evry-Val D'Essonne |
| Barbier Franck | Pau |
| Bui Marc | Paris 8 |
| Caromel Denis | Nice |

| | |
|--------------------------------|-------------------------|
| Cauvet Corine ép. Legrand | Aix-Marseille 3 |
| Chaillou Christophe | Lille 1 |
| Di Cosmo Roberto | Paris 7 |
| Folliot Bertil | Paris 6 |
| Ghazanfarpour Kh Djamchid | Limoges |
| Gilleron Remi | Lille 3 |
| Hacid Mohand | Lyon 1 |
| Lakhal Lotfi | Aix-Marseille 2 |
| Lakhnech Yassine | Grenoble 1 |
| Levy Nicole ép. Picard | Versailles - St Quentin |
| Lugiez Denis | Aix-Marseille 1 |
| Naddef Denis | Grenoble Inp |
| Neveu Marc | Bourgogne |
| Prince Violaine ép. Barbier | Montpellier 2 |
| Rusu Irena | Nantes |
| Testemale Claudette ép. Cayrol | Toulouse 3 |

Promotions Voie 1 proposées par les établissements (9)

| | |
|--------------------------|-----------------|
| Degremont Jean-François | Paris 8 |
| Fernandez Jean-Claude | Grenoble 1 |
| Jacquemin Christian | Paris 11 |
| Jaray Jacques | Nancy Inp |
| Jegou Philippe | Aix-Marseille 3 |
| Malenfant Jacques | Paris 6 |
| Marteau Pierre-François | Bretagne Sud |
| Tchounikine Pierre | Le Mans |
| Vrain Christel ép. Colas | Orléans |

Promotions Voie 2 proposées par la section (1)

| | |
|-----------------|------------|
| Gaiti Dominique | Troyes Utt |
|-----------------|------------|

Promotions au 1^{er} échelon de la classe exceptionnelle des professeurs

Promotions Voie 1 proposées par la section (6)

| | |
|------------------------------|--------------|
| Cazier Veronique ép. Viguie | Cnam |
| Delest Marie-Pierre | Bordeaux 1 |
| Plateau Brigitte ép. Plateau | Grenoble Inp |
| Portmann Marie-Claude | Nancy Inp |
| Queinnec Christian | Paris 6 |
| Quilliot Alain | Clermont 2 |

Promotions Voie 1 proposées par les établissements (4)

| | |
|----------------------|--------------|
| Mercier Jean-Jacques | Toulouse 2 |
| Pansiot Jean-Jacques | Strasbourg 1 |
| Raspaud Andre | Bordeaux 1 |
| Tolla Pierre | Paris 9 |

Promotions au 2ème échelon de la classe exceptionnelle des professeurs

Promotions Voie 1 proposées par la section (5)

| | |
|--------------------|-----------------|
| Adiba Michel | Grenoble 1 |
| Cosnard Michel | Nice |
| Crochemore Max | Marne-La-Vallée |
| Le Carme Olivier | Nice |
| Pierrel Jean-Marie | Nancy 1 |

Promotions Voie 1 proposées par les établissements (8)

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Beauquier Joffroy | Paris 11 |
| Boasson Luc | Paris 7 |
| De Mori Bajolin Renato | Avignon |
| Dufourd Jean-François | Strasbourg 1 |
| Flory André | Lyon Insa |
| Krief Jacqueline ép. Vauzeilles | Paris 13 |
| Quinton Patrice | Rennes 1 |
| Trilling Laurent | Grenoble 1 |

Promotions Voie 3 fonctions spécifiques (1)

| | |
|-------------------|---------|
| Jolivet Jean-Loup | Paris 5 |
|-------------------|---------|

Recrutements en septembre 2005

Nous donnons ici une liste des recrutés obtenue du ministère. Cette liste doit être prise avec précaution, puisqu'il s'agit des choix faits par les candidats retenus à l'issue du premier mouvement, et avant que ne soient connus les recrutements dans les corps de chercheurs. Il se peut que les nominations effectives aient été différentes, suite à des désistements.

Liste des maîtres de conférences recrutés en septembre 2005

Par ordre alphabétique des recrutés

| Nom | Établissement |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Alba Winckler Marco-Antonio | Toulouse 3 (IUT Tarbes) |
| Allauzen Alexandre | Paris 11 |
| Alphonse Erick | Paris 13 |
| Avalos Marta | Bordeaux 2 |
| Aze Jerome | Paris 11 |
| Baey Sebastien | Paris 6 |
| Bastoul Cedric | Paris 11 (IUT Orsay) |
| Belloir Nicolas | Pau |
| Benamara Farah | Toulouse 3 |
| Benel Aurelien | Troyes UTT |
| Benoit Anne | Lyon ENS |
| Bertier Marin | Rennes INSA |
| Bessy Stephane | Paris 11 |
| Bilegan Ioana Codruta | Valenciennes |
| Boldo Sylvie | Paris 11 |
| Bouabdallah Nizar | Toulouse INP |
| Boudani Ali | Besançon (IUT Belfort) |
| Boudes Pierre | Paris 13 |
| Bourgeois Republique Claire | Bourgogne |
| Bourreau Eric | Montpellier 2 |
| Boyer Marc | Toulouse 3 (IUT A Toulouse) |
| Briceno Hector | Lyon 1 |
| Caillou Philippe | Paris 11 (IUT Sceaux) |
| Caniou Yves | Lyon 1 |
| Cardon Stephane | Artois |
| Cartigny Julien | Limoges |
| Casali Alain | Aix-Marseille 2 (IUT Aix) |
| Casiez Gery | Lille 1 |
| Cayre Francois | Grenoble INP |
| Chaumont Marc | Nîmes (EPA) |
| Chouali Samir | Besançon |
| Claveau Vincent | Angers |

| Nom | Établissement |
|------------------------------|------------------------------|
| Clement Lionel | Bordeaux 1 |
| Clemente Patrice | Bourges ENSI |
| Cleuziou Guillaume | Orléans (IUT Orléans) |
| Cohen Julien | Nantes (Ecole Polytechnique) |
| Colazzo Dario | Paris 11 |
| Coquery Emmanuel | Lyon 1 |
| Cruz Christophe | Bourgogne (IUT Dijon) |
| Cuissart Bertrand | Caen (IUT Alençon) |
| Danjuan Vincent | Grenoble 1 |
| Dartigues Christel | Nice (IUT Nice) |
| De Vault Christophe | Clermont 2 |
| Denoyer Ludovic | Paris 6 |
| Doutre Sylvie | Toulouse 1 |
| Dridi Mahjoub | Belfort-Montbelliard UTBM |
| Duchi Enrica | Marne-La-Vallée |
| Dumoulin Cedric | Lille 1 |
| Dupont Laurent | Nancy 2 (IUT A Nancy) |
| Duvivier David | Littoral |
| Effantin Dit Toussaint Brice | Lyon 1 (IUT A Villeurbanne) |
| El Haddad Joyce | Paris 9 |
| Farrugia Jean Philippe | Lyon 1 (IUT A Villeurbanne) |
| Favier Pierre-Alexandre | Bordeaux 2 |
| Fouilhoux Pierre | Paris 6 |
| Frenoux Emmanuelle | Paris 11 |
| Furst Frederic | Picardie |
| Galayko Dimitri | Paris 6 |
| Garcia Pascal | Rennes INSA |
| George Jean-Pierre | Toulouse 3 |
| Giersch Arnaud | Besançon (IUT Belfort) |
| Gioan Emeric | Montpellier 2 |
| Guermouche Abdou | Bordeaux 1 |
| Habet Djamal | Aix-Marseille 3 |

| Nom | Établissement |
|----------------------------|----------------------------------|
| Habrarard Amaury | Aix-Marseille 1 |
| Hanna Pierre | Bordeaux 1 |
| Henrio Ludovic | Montpellier 2 |
| Innocenti Eric | Corse |
| Jouandeau Nicolas | Paris 8 |
| Jourdan Laetitia | Lille 1 |
| Kaouane Linda | Grenoble INP |
| Kerautret Bertrand | Nancy 1 (IUT Saint-Dié) |
| Laforcade Pierre | Le Mans (IUT Laval) |
| Lalande Jean-Francois | Bourges ENSI |
| Largeteau Gaelle | Poitiers |
| Le Borgne Yvan | Bordeaux ENSEIRB |
| Lebbah Mustapha | Paris 13 (IUT Villeta-neuse) |
| Lejeune Anne | Grenoble 2 (IUT B Gre-noble) |
| Leroux Jerome | Bordeaux 1 |
| Letouzey Pierre | Paris 7 |
| Lime Didier | Nantes EC |
| Lozes Etienne | Cachan ENS |
| Magaud Nicolas | Strasbourg 1 |
| Mangeot-Lerebours Mathieu | Savoie (IUT Chambéry) |
| Mariage Jean-Jacques | Paris 8 |
| Martin Steven | Paris 11 |
| Maurel Fabrice | Caen |
| Meger Nicolas | Savoie (IUT Annecy) |
| Arrighi Pablo | Grenoble 1 |
| Michel Fabien | Reims (IUT Reims) |
| Minier Marine | Lyon INSA |
| Mokhtari Myriam | Caen ISMRA |
| Moreira Dos Santos Ce-line | Bourgogne (IUT Dijon) |
| Nebut Clementine | Nice |
| Ober Iulian | Toulouse 2 (IUT B Bla-gnac) |
| Ostrowski Richard | Aix-Marseille 1 |
| Paillot Damien | Bourgogne (IUT Cha-lon s/ Saône) |

Par ordre alphabétique des affectations

| Nom | Établissement |
|-------------------|---------------------------|
| Habrarard Amaury | Aix-Marseille 1 |
| Ostrowski Richard | Aix-Marseille 1 |
| Casali Alain | Aix-Marseille 2 (IUT Aix) |
| Habet Djamal | Aix-Marseille 3 |
| Claveau Vincent | Angers |
| Cardon Stephane | Artois |
| Dridi Mahjoub | Belfort-Montbelliard UTBM |
| Chouali Samir | Besançon |

| Nom | Établissement |
|----------------------------|-------------------------------|
| Parello David | Perpignan |
| Parraud Patrice | Rennes INSA |
| Pascal Patricia | IUFM Toulouse |
| Paumier Sebastien | Marne-La-Vallée |
| Piat Frederic | Le Mans |
| Picarougne Fabien | Nantes (Ecole Polytech-nique) |
| Pinquier Julien | Toulouse 3 |
| Polonovski Emmanuel | Paris 12 |
| Prigent Armelle | La Rochelle |
| Ragot Nicolas | Tours |
| Renault David | Bordeaux ENSEIRB |
| Renault Patricia | Paris 6 |
| Reuter Patrick | Bordeaux 2 |
| Rey Christophe | Clermont 2 (IUT Mont-luçon) |
| Roche Mathieu | Montpellier 2 |
| Rozenknop Antoine | Paris 13 |
| Seba Hamida | Lyon 1 (IUT A Villeur-banne) |
| Serrano Alvarado Patri-cia | Nantes |
| Serre Olivier | Paris 7 |
| Siani Carole | Lyon 1 |
| Spathis Promethee | Paris 6 |
| Thierry-Mieg Yann | Paris 6 |
| Thilliez Marie | Valenciennes |
| Thomarat Fabienne | Nancy INP |
| Tilmant Christophe | Clermont 2 |
| Trebuchet Philippe | Paris 6 |
| Trotignon Nicolas | Paris 1 |
| Truchet Charlotte | Nantes |
| Turrel Magali | Rouen |
| Vaufreydaz Dominique | Grenoble 2 |
| Verlan Serghei | Paris 12 |
| Vignolles Alice | Troyes UTT |
| Zara Florence | Lyon 1 |
| Zehraoui Farida | Evry-Val d'Essonne |
| Ziadi Tewfik | Paris 6 |

| Nom | Établissement |
|-------------------------|------------------------|
| Boudani Ali | Besançon (IUT Belfort) |
| Giersch Arnaud | Besançon (IUT Belfort) |
| Clement Lionel | Bordeaux 1 |
| Guermouche Abdou | Bordeaux 1 |
| Hanna Pierre | Bordeaux 1 |
| Leroux Jerome | Bordeaux 1 |
| Avalos Marta | Bordeaux 2 |
| Favier Pierre-Alexandre | Bordeaux 2 |
| Reuter Patrick | Bordeaux 2 |
| Le Borgne Yvan | Bordeaux ENSEIRB |

| Nom | Établissement |
|------------------------------|---------------------------------|
| Renault David | Bordeaux ENSEIRB |
| Clemente Patrice | Bourges ENSI |
| Lalande Jean-Francois | Bourges ENSI |
| Bourgeois Republique Claire | Bourgogne |
| Paillot Damien | Bourgogne (IUT Chalon s/ Saône) |
| Cruz Christophe | Bourgogne (IUT Dijon) |
| Moreira Dos Santos Celine | Bourgogne (IUT Dijon) |
| Lozes Etienne | Cachan ENS |
| Maurel Fabrice | Caen |
| Cuissart Bertrand | Caen (IUT Alençon) |
| Mokhtari Myriam | Caen ISMRA |
| De Vault Christophe | Clermont 2 |
| Tilmant Christophe | Clermont 2 |
| Rey Christophe | Clermont 2 (IUT Montluçon) |
| Innocenti Eric | Corse |
| Zehraoui Farida | Evry-Val d'Essonne |
| Danjuan Vincent | Grenoble 1 |
| Arrighi Pablo | Grenoble 1 |
| Vaufreydaz Dominique | Grenoble 2 |
| Lejeune Anne | Grenoble 2 (IUT B Grenoble) |
| Cayre Francois | Grenoble INP |
| Kaouane Linda | Grenoble INP |
| Pascal Patricia | IUFM Toulouse |
| Prigent Armelle | La Rochelle |
| Piat Frederic | Le Mans |
| Laforcade Pierre | Le Mans (IUT Laval) |
| Casiez Gery | Lille 1 |
| Dumoulin Cedric | Lille 1 |
| Jourdan Laetitia | Lille 1 |
| Cartigny Julien | Limoges |
| Duvivier David | Littoral |
| Briceno Hector | Lyon 1 |
| Canou Yves | Lyon 1 |
| Coquery Emmanuel | Lyon 1 |
| Siani Carole | Lyon 1 |
| Zara Florence | Lyon 1 |
| Effantin Dit Toussaint Brice | Lyon 1 (IUT A Villeurbanne) |
| Farrugia Jean Philippe | Lyon 1 (IUT A Villeurbanne) |
| Seba Hamida | Lyon 1 (IUT A Villeurbanne) |
| Benoit Anne | Lyon ENS |
| Minier Marine | Lyon INSA |
| Duchi Enrica | Marne-La-Vallée |
| Paumier Sebastien | Marne-La-Vallée |
| Bourreau Eric | Montpellier 2 |

| Nom | Établissement |
|---------------------------|------------------------------|
| Gioan Emeric | Montpellier 2 |
| Henrio Ludovic | Montpellier 2 |
| Roche Mathieu | Montpellier 2 |
| Kerautret Bertrand | Nancy 1 (IUT Saint-Dié) |
| Dupont Laurent | Nancy 2 (IUT A Nancy) |
| Thomarat Fabienne | Nancy INP |
| Serrano Alvarado Patricia | Nantes |
| Truchet Charlotte | Nantes |
| Cohen Julien | Nantes (Ecole Polytechnique) |
| Picarougne Fabien | Nantes (Ecole Polytechnique) |
| Lime Didier | Nantes EC |
| Nebut Clementine | Nice |
| Dartigues Christel | Nice (IUT Nice) |
| Chaumont Marc | Nîmes (EPA) |
| Cleuziou Guillaume | Orléans (IUT Orléans) |
| Trotignon Nicolas | Paris 1 |
| Allauzen Alexandre | Paris 11 |
| Aze Jerome | Paris 11 |
| Bessy Stephane | Paris 11 |
| Boldo Sylvie | Paris 11 |
| Colazzo Dario | Paris 11 |
| Frenoux Emmanuelle | Paris 11 |
| Martin Steven | Paris 11 |
| Bastoul Cedric | Paris 11 (IUT Orsay) |
| Caillou Philippe | Paris 11 (IUT Sceaux) |
| Polonovski Emmanuel | Paris 12 |
| Verlan Serghei | Paris 12 |
| Alphonse Erick | Paris 13 |
| Boudes Pierre | Paris 13 |
| Rozenknop Antoine | Paris 13 |
| Lebbah Mustapha | Paris 13, IUT Villetaneuse |
| Baey Sebastien | Paris 6 |
| Denoyer Ludovic | Paris 6 |
| Fouilhoux Pierre | Paris 6 |
| Galayko Dimitri | Paris 6 |
| Renault Patricia | Paris 6 |
| Spathis Promethee | Paris 6 |
| Thierry-Mieg Yann | Paris 6 |
| Trebuchet Philippe | Paris 6 |
| Ziadi Tewfik | Paris 6 |
| Letouzey Pierre | Paris 7 |
| Serre Olivier | Paris 7 |
| Jouandeau Nicolas | Paris 8 |
| Mariage Jean-Jacques | Paris 8 |
| El Haddad Joyce | Paris 9 |
| Belloir Nicolas | Pau |
| Parello David | Perpignan |

| Nom | Établissement |
|---------------------------|----------------------------|
| Furst Frederic | Picardie |
| Largeteau Gaelle | Poitiers |
| Michel Fabien | Reims (IUT Reims) |
| Bertier Marin | Rennes INSA |
| Garcia Pascal | Rennes INSA |
| Parraud Patrice | Rennes INSA |
| Turrel Magali | Rouen |
| Meger Nicolas | Savoie (IUT Annecy) |
| Mangeot-Lerebours Mathieu | Savoie (IUT Chambéry) |
| Magaud Nicolas | Strasbourg 1 |
| Doutre Sylvie | Toulouse 1 |
| Ober Iulian | Toulouse 2 (IUT B Blagnac) |

| Nom | Établissement |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Benamara Farah | Toulouse 3 |
| George Jean-Pierre | Toulouse 3 |
| Pinquier Julien | Toulouse 3 |
| Boyer Marc | Toulouse 3 (IUT A Toulouse) |
| Alba Winckler Marco-Antonio | Toulouse 3 (IUT Tarbes) |
| Bouabdallah Nizar | Toulouse INP |
| Ragot Nicolas | Tours |
| Benel Aurelien | Troyes UTT |
| Vignolles Alice | Troyes UTT |
| Bilegan Ioana Codruta | Valenciennes |
| Thilliez Marie | Valenciennes |

Mutation des maîtres de conférences

| Nom | Établissement d'origine | Établissement d'accueil |
|--------------------|-------------------------|-------------------------|
| Mokhtari Myriam | Reims (IUT Reims) | Caen ISMRA |
| Charoy Francois | Nancy 2 (IUT A Nancy) | Nancy 1 |
| Courtieu Pierre | Orléans | CNAM |
| Boukachour Hadhoum | Le Havre | Le Havre (IUT Le Havre) |

Liste des professeurs nommés en septembre 2005

Nous n'avons pas pu obtenir, de façon séparée, les recrutements et les mutations. Dans les listes ci-dessous, certains étaient déjà professeurs dans un autre établissement.

Par ordre alphabétique des nommés

| Nom | Établissement |
|--------------------------|-----------------------------|
| Amadio Roberto | Paris 7 |
| Bazgan Cristina | Paris 9 |
| Bertelle Cyrille | Le Havre |
| Boeffard-Dossier Olivier | Rennes 1 (ENSSAT Lannion) |
| Boukir Samia | Bordeaux 3 |
| Couvreur Jean-Michel | Orléans |
| Cremilleux Bruno | Caen |
| Crucianu Michel | CNAM |
| Dague Philippe | Paris 11 |
| Dousset Bernard | Toulouse 3 |
| Fertin Guillaume | Nantes |
| Gasquet Olivier | Toulouse 3 |
| Granvilliers Laurent | Nantes |
| Guinand Frederic | Le Havre (IUT Le Havre) |
| Habib Michel | Paris 7 |
| Haemmerle Ollivier | Toulouse 2 |
| Hagimont Daniel | Toulouse INP |
| Hivert Florent | Rouen |
| Lbath Ahmed | Grenoble 1 (IUT A Grenoble) |
| Loulergue Frederic | Orléans |

| Nom | Établissement |
|--------------------|-----------------|
| Michelin Sylvain | Marne-La-Vallée |
| Moraitis Pavlos | Paris 5 |
| Moreaux Patrice | Savoie |
| Naccache David | Paris 2 |
| Nicolas Henri | Bordeaux 1 |
| Nigay Laurence | Grenoble 1 |
| Olivetti Nicola | Aix-Marseille 3 |
| Perrier Guy | Nancy 2 |
| Perrin Adeline | Paris 13 |
| Petit Jean-Marc | Lyon INSA |
| Pham Cong-Duc | Pau |
| Piechowiak Sylvain | Valenciennes |
| Potet Marie-Laure | Grenoble INP |
| Pouzet Marc | Paris 11 |
| Primet Pascale | Lyon 1 |
| Risset Tanguy | Lyon INSA |
| Rukoz Marta | Paris 10 |
| Sebillot Pascale | Rennes INSA |
| Sigaud Olivier | Paris 6 |
| Song Yeqiong | Nancy INP |
| Touzet Helene | Lille 1 |
| Zeitoun Marc | Bordeaux 1 |

Carrière

Par ordre alphabétique des affectations

| Nom | Établissement |
|----------------------|-----------------------------|
| Olivetti Nicola | Aix-Marseille 3 |
| Nicolas Henri | Bordeaux 1 |
| Zeitoun Marc | Bordeaux 1 |
| Boukir Samia | Bordeaux 3 |
| Cremilleux Bruno | Caen |
| Crucianu Michel | CNAM |
| Nigay Laurence | Grenoble 1 |
| Lbath Ahmed | Grenoble 1 (IUT A Grenoble) |
| Potet Marie-Laure | Grenoble INP |
| Bertelle Cyrille | Le Havre |
| Guinand Frederic | Le Havre (IUT Le Havre) |
| Touzet Helene | Lille 1 |
| Primet Pascale | Lyon 1 |
| Petit Jean-Marc | Lyon INSA |
| Risset Tanguy | Lyon INSA |
| Michelin Sylvain | Marne-La-Vallée |
| Perrier Guy | Nancy 2 |
| Song Yeqiong | Nancy INP |
| Fertin Guillaume | Nantes |
| Granvilliers Laurent | Nantes |
| Couvreur Jean-Michel | Orléans |

| Nom | Établissement |
|---------------------------|---------------------------|
| Louergue Frederic | Orléans |
| Rukoz Marta | Paris 10 |
| Dague Philippe | Paris 11 |
| Pouzet Marc | Paris 11 |
| Perrin Adeline | Paris 13 |
| Naccache David | Paris 2 |
| Moraitis Pavlos | Paris 5 |
| Sigaud Olivier | Paris 6 |
| Amadio Roberto | Paris 7 |
| Habib Michel | Paris 7 |
| Bazgan Cristina | Paris 9 |
| Pham Cong-Duc | Pau |
| Boeffard-Dosierre Olivier | Rennes 1 (ENSSAT Lannion) |
| Sebillot Pascale | Rennes INSA |
| Hivert Florent | Rouen |
| Moreaux Patrice | Savoie |
| Haemmerle Ollivier | Toulouse 2 |
| Dousset Bernard | Toulouse 3 |
| Gasquet Olivier | Toulouse 3 |
| Hagimont Daniel | Toulouse INP |
| Piechowiak Sylvain | Valenciennes |

Professeurs nommés au titre du 46-3

| Nom | Établissement |
|-------------------------|---------------|
| Boulanger-Cullot Nadine | Dijon |
| Vidal Philippe | Toulouse 3 |

There are only 10 types of people in the world. Those who understand binary and those who don't.

Rapport sur le jury d'attribution des PEDR 2005

MSTP – DSPT 9 – STIC

Le concours 2005 pour l'attribution des PEDR est terminé : les candidats ont été informés de l'acceptation ou non de leur demande. Vous trouverez ici quelques statistiques, qui nous ont été transmises par la MSTP - DSPT 9, et faites à partir des résultats 2005.

Constitution du jury

Le jury était constitué de 45 experts appartenant aux sections 27 (19 experts), 61 (13 experts) et 63 (13 experts), choisis de façon à recouvrir thématiquement l'intégralité du domaine des STIC, et issus d'universités réparties géographiquement dans toute la France. Ils étaient assistés techniquement par les membres de la DS9.

Nous avons reçu 904 dossiers répartis de la manière suivante : 394 en 27^{ème}, 243 en 61^{ème} et 267 en 63^{ème}. (en 2004 : il y avait 905 dossiers dont 381 en 27^{ème}, 250 en 61^{ème} et 274 en 63^{ème})

À chaque site géographique nous avons affecté un couple d'experts complémentaires dans leur domaine d'expertise et d'appartenances géographiques différentes (et n'appartenant pas au site expertisé) ceci afin de favoriser un interclassement des dossiers d'un même lieu.

Chaque expert a rempli une fiche d'évaluation pour chaque dossier. Chaque dossier a donc reçu deux évaluations.

Fonctionnement du jury

Le jury s'est réuni les 12 et 13 juillet 2005 dans les locaux du Ministère de la Recherche à Paris.

Le jury a travaillé ces deux journées en trois groupes, un par section, chaque groupe étant piloté par un

président et assisté techniquement par un membre de la direction scientifique.

Il a été procédé avec soin à un nouvel examen de tous les dossiers répartis par sites. En fin de seconde journée, les présidents de jury des trois sections et des membres de la direction scientifique se sont réunis et ont abouti à un classement des candidats en trois catégories : A (38 %), B (14 %) et C (48%). Les candidats classés B ont ensuite été interclassés entre les trois sections, avec une pondération dirigée par les pressions respectives de chacune des sections.

Aux critères classiques d'attribution des PEDR, qui ont été considérés en premier lieu et avec une extrême rigueur (encadrement doctoral, activité de publication, rayonnement,

responsabilités scientifiques,... évalués sur les quatre dernières années), s'est ajoutée, comme en 2004, la considération positive de la différence usuelle entre un dossier de maître de conférences et un dossier de professeur, en particulier en ce qui concerne l'encadrement.

Résultats définitifs

Les résultats comptables (les trois sections confondues) sont donnés dans le tableau ci-dessous. Les pourcentages de retenus sont calculés par rapport au nombre total de retenus (423), et par rapport au nombre de candidats de la même catégorie.

En rappel, les résultats du concours de l'année passée sont dans le deuxième tableau.

Résultats 2005

| | candidats | | | MCF | | | PR | | |
|--------------------|-----------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) |
| 2005 | | | | | | | | | |
| candidats | 904 | 747 | 157 | 572 | 464 | 108 | 332 | 283 | 49 |
| % | | 82,6 | 17,4 | 63,3 | 51,3 | 11,9 | 36,7 | 31,3 | 5,4 |
| retenus | 423 | 357 | 66 | 230 | 190 | 40 | 194 | 167 | 26 |
| %/retenus | | 84,4 | 15,6 | 54,4 | 44,9 | 9,5 | 45,9 | 39,5 | 6,1 |
| %retenus/candidats | 46,8 | 47,8 | 42,0 | 40,2 | 40,9 | 37,0 | 58,4 | 59,0 | 53,1 |

Rappel des résultats 2004

| | candidats | | | MCF | | | PR | | |
|--------------------|-----------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) |
| 2004 | | | | | | | | | |
| candidats | 905 | 754 | 151 | 592 | 478 | 114 | 313 | 276 | 37 |
| % | | 83,3 | 16,7 | 65,4 | | | 34,6 | | |
| retenus | 425 | 362 | 63 | 232 | 195 | 37 | 194 | 167 | 26 |
| %/retenus | | 85,2 | 14,8 | 54,6 | 45,9 | 8,7 | 45,6 | 39,3 | 6,1 |
| %retenus/candidats | 47,0 | 48,0 | 41,7 | 39,2 | 40,8 | 32,5 | 62,0 | 60,5 | 70,3 |

| | candidats | MCF | PR2C | PR1, PRCE |
|----------------------|-----------|-----|------|-----------|
| Total candidats | 904 | 572 | 196 | 136 |
| candidats sortants | 278 | 85 | 93 | 100 |
| sortants non retenus | 77 | 25 | 30 | 22 |

Remarques sur les résultats**2005 :**

Les 904 candidatures représentent environ 15% du corps des enseignants chercheurs des sections considérées.

Parmi les candidats dont le rang est inférieur à la barre de 47%, le classement final comporte 54% de maîtres de conférences et 46% de professeurs alors que la population initiale des candidats est composée de 63% de maîtres de conférences et de 37% de professeurs.

Par ailleurs, la probabilité d'être dans la zone d'acceptation pour une femme est de 0.42, alors qu'elle est de 0.48 pour un homme.

Enfin de nombreux dossiers très honorables sont en dessous de la

barre d'acceptation de 47%, y compris des dossiers de « sortants » qui pourtant n'avaient en rien démérité !

Le tableau ci-dessus montre la répartition des candidats en 2005, titulaires de la PEDR, qui n'ont pas eu leur prime renouvelée.

Autres statistiques faites par section CNU

Les pourcentages indiqués sont calculés par rapport à la population de référence. Par exemple en 27ème section, 36 % des 185 Maîtres de Conférences Hommes qui étaient candidats ont été retenus.

Ces tableaux ci-dessous illustrent en particulier la stabilité des résultats par rapport aux différentes sections du CNU.

Pour la section 27 du CNU

| | Candidats | | | MCF | | | PR2C | | | PR1 et PREX | | |
|--------------------|-----------|------|------|------|------|------|------|------|-----|-------------|------|-----|
| | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) |
| CNU 27 | | | | | | | | | | | | |
| Total candidats | 394 | 310 | 84 | 237 | 185 | 52 | 80 | 66 | 14 | 77 | 59 | 18 |
| % total candidats | | 78,7 | 21,3 | 60,2 | 47,0 | 13,2 | 20,3 | 16,8 | 3,6 | 19,5 | 15,0 | 4,6 |
| retenus | 184 | 144 | 40 | 86 | 66 | 20 | 40 | 34 | 6 | 58 | 44 | 14 |
| %/retenus | | 78,3 | 21,7 | 46,7 | 35,9 | 10,9 | 21,7 | 18,5 | 3,3 | 31,5 | 23,9 | 7,6 |
| %retenus/candidats | 47 | 46 | 48 | 36 | 36 | 38 | 50 | 52 | 43 | 75 | 75 | 78 |

Pour la section 61 du CNU

| | Candidats | | | MCF | | | PR2C | | | PR1 et PREX | | |
|--------------------|-----------|------|------|------|------|------|------|------|-----|-------------|------|-----|
| | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) |
| CNU 61 | | | | | | | | | | | | |
| Total candidats | 243 | 201 | 42 | 163 | 129 | 34 | 55 | 50 | 5 | 25 | 22 | 3 |
| % total candidats | | 82,7 | 17,3 | 67,1 | 53,1 | 14,0 | 22,6 | 20,6 | 2,1 | 10,3 | 9,1 | 1,2 |
| retenus | 114 | 97 | 17 | 65 | 52 | 13 | 30 | 29 | 1 | 19 | 16 | 3 |
| %/retenus | | 85,1 | 14,9 | 57,0 | 45,6 | 11,4 | 26,3 | 25,4 | 0,9 | 16,7 | 14,0 | 2,6 |
| %retenus/candidats | 47 | 48 | 40 | 40 | 40 | 38 | 55 | 58 | 20 | 76 | 73 | 100 |

Pour la section 63 du CNU

| | Candidats | | | MCF | | | PR2C | | | PR1 et PREX | | |
|--------------------|-----------|------|------|------|------|-----|------|------|-----|-------------|------|-----|
| | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) | tot | (H) | (F) |
| CNU 63 | | | | | | | | | | | | |
| Total candidats | 267 | 236 | 31 | 172 | 150 | 22 | 61 | 56 | 5 | 34 | 30 | 4 |
| % total candidats | | 88,4 | 11,6 | 64,4 | 56,2 | 8,2 | 22,8 | 21,0 | 1,9 | 12,7 | 11,2 | 1,5 |
| retenus | 125 | 116 | 9 | 79 | 72 | 7 | 30 | 29 | 1 | 16 | 15 | 1 |
| %/retenus | | 92,8 | 7,2 | 63,2 | 57,6 | 5,6 | 24,0 | 23,2 | 0,8 | 12,8 | 12,0 | 0,8 |
| %retenus/candidats | 47 | 49 | 29 | 46 | 48 | 32 | 49 | 52 | 20 | 47 | 50 | 25 |

L'avis personnel d'un expert

Dans le numéro 52 du Bulletin, Colin de la Higuera donnait son point de vue concernant la PEDR. Sollicité en mai 2005 pour participer au jury 2005, il a reçu le feu vert du CA de Spécif pour y participer en échange d'un point de vue sur le déroulement du concours. Vous trouverez ici son avis a posteriori.

S'il va de soi qu'un compte rendu officiel, validé par de nombreuses personnes, expurgé de tout ce qui n'est pas objectif (ou du moins partagé par tous les relecteurs), peut seul offrir les garanties de sûreté que réclameront les futurs candidats, j'ai jugé utile de donner mon avis (nécessairement subjectif) en tant que membre du Jury 2005 d'attribution de la PEDR.

Ce point de vue ne se veut pas politique (enfin quand même un peu), ni complet. Il est non « autorisé » en ce que ces propos n'engagent que moi. Il est possible que certains membres du jury les partagent et que d'autres y soient opposés.

Si j'assume donc ce texte, je n'assumerai cependant pas les conclusions que d'aucuns voudront y trouver : qu'on ne vienne pas dans un an me dire que tel dossier a été rejeté car on a suivi mes conseils (qui n'en sont pas d'ailleurs).

Quelques points quantitatifs

Le jury s'est réuni en juillet dernier pendant trois demi journées. Les membres du jury avaient auparavant eu à lire une cinquantaine de dossiers chacun. Mon avis est qu'il est difficile de demander plus de temps à des gens qui ne sont pas rémunérés pour cela, mais que plus de temps n'aurait probablement pas abouti à un résultat meilleur.

Le jury était constitué d'une vingtaine de personnes travaillant en binômes. J'ai été impressionné par la qualité scientifique des membres qui n'étaient pas des « politiques de la recherche » mais des vrais cher-

cheurs ayant eu des responsabilités en encadrement de la recherche. Mon avis est que la composition du jury était tout à fait bien faite (couverture géographique et thématique, grands et petits laboratoires). La taille du jury me semble également correcte : avec plus de participants l'esprit « jury » qui discute risquerait d'être perdu, et moins de membres supposerait une charge de travail par juré trop importante.

Le point essentiel (et qu'on ne se lassera jamais de répéter) est que c'est un dossier qui est jugé et non une personne. Dans la plupart des cas le candidat n'est pas connu des rapporteurs et si quelqu'un de son laboratoire est présent celui-ci se garde bien d'intervenir (par justice) pendant les débats le concernant. Nous avons tous eu l'expérience de voir quelqu'un être rapporté de façon défavorable et ne correspondant pas à l'idée que nous nous faisons de lui. Après coup, en regardant le dossier, on se rend à l'évidence que le rapporteur a très bien fait son travail et que le dossier comportait de grosses erreurs.

Il y a plusieurs conséquences à ce point (*c'est le dossier que l'on juge*) :

- 1) Les propositions des rapporteurs sont presque toujours entérinées par le jury : ceux-ci ont devant eux les éléments pour juger, les autres pas.
- 2) Tout ce qui peut irriter le rapporteur le fera : dossier syntaxiquement incorrect (plus long que ce qui est demandé, décrivant une période autre que celle prévue,

s'égarant dans des questions non liées à ce qui est demandé). Il n'y a pas de procédure prévue pour les dossiers trop longs, qui sont entièrement examinés. Cependant, les rapporteurs auront été agacés, et cet agacement se retrouvera nécessairement dans la décision finale.

- 3) Tout ce qui peut aider le rapporteur le fera : présentation quantitative et synthétique des éléments du dossier, dates, mise sur des plans différents de ce qui est important (la revue X) et de ce qui l'est moins (le workshop Y). De fait certains candidats connaissaient la grille d'évaluation des années précédentes et avaient établi leur dossier en fonction de celle-ci. A priori, rien à redire, mais cette grille doit alors être connue de tous, et j'en préciserai la teneur plus loin.
- 4) Ne pas miser sur le fait que quelqu'un interviendra en votre faveur et corrigera ainsi les faiblesses de présentation du dossier. Les jurés avaient conscience des enjeux, et le « copinage » n'est pas exercé.

Quelques points qualitatifs

Quatre points potentiellement plus politiques méritent également d'être soulevés :

- 1) La qualité du laboratoire compte. Cette qualité n'est pas attestée mais ressentie. Cela signifie que les différents membres du jury ont une idée (que je crois assez semblable) des labos qui mar-

chent et de ceux qui ne marchent pas. J'ai en outre eu l'impression qu'il y avait une corrélation entre le fait que certains établissements soient connus pour un recrutement « local » excessif, et une réputation inférieure des laboratoires : il m'est impossible de dire si cela correspondait à une réalité tangible (moins de mobilité des candidats, dossiers « locaux » inférieurs en qualité) ou à une réaction de la communauté. Par contre cela a un effet positif : un candidat peut avoir l'impression quand il a un bon dossier qu'il n'a aucune chance s'il y a plusieurs excellents dossiers de son laboratoire, et en fait c'est plutôt faux : les excellents dossiers contribuent à donner une image positive du laboratoire, dont il bénéficiera. Je métais donc (au moins en partie) trompé en critiquant l'aspect malsain de la compétition exercée entre les différents candidats d'un même laboratoire. A contrario, un excellent dossier ne sera quand même pas « plombé » par un laboratoire moyen.

- 2) Encadrer est important. Mais il devient difficile de juger des encadrements multiples sans accompagnement par des contrats ou ne pouvant guère laisser croire que le nombre d'allocataires de recherche puisse être aussi élevé dans ce centre. La communauté n'a certes pas encore défini une politique vis-à-vis des thèses non financées, mais un jour elle le fera. Mon avis est qu'il est important d'ajouter sur les fiches présentant les thèses soutenues et en cours une rubrique « financement ».
- 3) Les jeunes maîtres de conférences : il y a eu plusieurs dossiers de jeunes maîtres de conférences demandant la PEDR. Et souvent, ils avaient des responsabilités d'encadrement justifiant cette demande ! La question que l'on peut alors se poser est celle de

savoir si un effet de bord (mauvais) de la PEDR est d'encourager des jeunes chercheurs à encadrer trop tôt, à un moment où ils devraient surtout produire des idées nouvelles, s'intégrer dans leurs communautés et chercher. L'absence d'une prime spécifique de recherche, jointe au faible niveau de rémunération en début de carrière explique sans doute cela. D'autres communautés ont décidé, semble-t-il, d'utiliser la PEDR comme « prime de recherche ». La section 27 ne l'a pas fait et lui a conservé son caractère « encouragement à l'encadrement ». Ce point mérite débat.

- 4) La barre. Il est évident qu'il n'y aura pas plus de mérite à être nième que n+1ième. Par contre l'un aura la prime et l'autre pas. Pire, le jury ignorant le nombre exact de PEDRs distribuées n'a pas conscience du fait que c'est entre tels deux dossiers-là que cela se passe. J'avais écrit dans le bulletin de Spécif ce que je pensais de cette prime « tout ou rien ». C'est, je le crois encore, l'aspect le plus injuste, le plus mauvais et qu'il importerait de corriger avec le plus d'urgence.

Sur la « grille »

Je reviens pour finir sur la grille. Des raisons légales empêchent sa publication et cela parce qu'elle n'a aucune valeur contractuelle. Je ne peux donc qu'en donner la teneur, tout en insistant sur le fait qu'elle ne concerne que l'année 2005. En substance on nous a demandé d'évaluer chaque dossier sur 4 critères différents :

- L'encadrement doctoral : les encadrements de Masters ou de DEAs n'étant pas comptabilisés pour les Professeurs, et la quotité minimale retenue est de 30%. Comptent les encadrements de doctorats ayant abouti à une soutenance pendant la période de référence, et ceux en cours.

Une conséquence est qu'il est inutile de présenter un co-encadrement dans lequel sa propre part est de 25%. J'ajoute que si la somme des co-encadrements dépasse 100%, il est facile d'imaginer que c'est tout le reste du dossier qui devient suspect...

- L'activité de publications : on ne saurait que recommander aux candidats de faire ressortir les publications les plus importantes et de ne pas citer celles qui sont scientifiquement douteuses (dans des conférences où tous les articles sont acceptés à condition de payer...) : le rapporteur peut légitimement douter de la perspicacité scientifique (et donc de la capacité d'encadrement) quand on présente sur le même plan et de façon tout à fait linéaire des éléments aussi disparates.
- L'activité d'animation. Sont considérés comme des éléments positifs tout ce qui tient de l'encadrement ou de la direction de laboratoire, de projet, d'équipe. Bien entendu, il importe de préciser quantitativement ce que cela représente (nombre de chercheurs, de partenaires, budget...).
- Les activités contractuelles sont également prises en compte, qu'elles concernent des partenariats industriels ou avec d'autres établissements publics nationaux ou internationaux. Dans les deux cas il importe de faire comprendre, le cas échéant, si le rôle que l'intéressé occupe est celui de chercheur ou celui de responsable.
- Le rayonnement du chercheur est bien entendu difficile à évaluer. Parmi les éléments que nous avons utilisés en 2005 pour le faire notons l'obtention de prix et distinctions scientifiques, la participations à des comités de rédaction ou de programmes (internationaux) et les invitations par des universités ou or-

ganismes étrangers.

- Enfin, le dernier point que nous avons à « noter » concernait la mobilité, tant scientifique et thématique que géographique.

De façon générale, la « grille » servait plus à rapporter qu'à lire un dossier. Mais le fait de trouver facilement les réponses aux questions posées ne pouvait qu'aider les rapporteurs, et surtout, évitait une réponse négative sur un point parce que ceux-ci n'avaient pas trouvé l'information.

Conclusion

En conclusion, je reviens sur mon préambule : ces propos n'engagent que moi, et donc ni les autres membres du jury 2005, ni la DSPT 9. Un juré m'expliquait qu'il y avait nécessairement une incertitude ; c'est surtout une question de moyenne et d'écart type. Un candidat augmente sa « moyenne » en ayant un bon dossier, mais il diminue son « écart-type » (et donc son incertitude) en évitant les erreurs de syntaxe et en permettant au rapporteur de trouver toutes les informations utiles.

Parmi les nombreuses « imperfections » l'une semble plus importante et peut être partiellement résolue : en juillet dernier les experts ont accompagné leurs refus d'une appréciation. Celle-ci est hélas restée à la DR. C'est tout à fait dommage et contraire à tout ce qui semble raisonnable. L'argument avancé est tout simplement le manque de bras. Il semble cependant que la DR accepte d'adresser les motivations du refus à toute personne en faisant la demande. Encore faut-il savoir qu'on peut le faire !

Specif propose le modèle de lettre de la page suivante aux candidats malheureux.

Carrière

Nom

Adresse

email

à Madame la Directrice de la Recherche
Direction de la Recherche
25, rue de la montagne Sainte-Geneviève
75005 Paris

Madame

Je viens de recevoir par courrier daté du XXX la notification selon laquelle ma candidature à une prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR) a été rejetée.

J'ai pu cependant savoir que le jury correspondant à la section 27, réuni au ministère les 12 et 13 juillet de cette année, ont élaboré des recommandations qui pouvaient permettre aux candidats refusés de comprendre les raisons de ce refus et ainsi de mieux préparer leur éventuel recours et/ou leurs futures candidatures. Malheureusement cette appréciation n'est pas parvenue à mon Université, mais je crois avoir compris que sur demande de la part de l'intéressé, la Direction de la Recherche accepterait de nous envoyer les motivations du jury d'experts.

Je le fais donc par le présent courrier, et je vous saurai gré de me faire parvenir les appréciations du jury, afin que je puisse préparer dans les meilleures conditions mon éventuel recours et/ou candidature de l'année prochaine.

Dans l'attente de ce courrier qui est indispensable, je pense que vous le comprendrez, à la fois à mon avenir de chercheur et à la nécessaire transparence du concours, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments respectueux.

À, le

Prénom NOM

Conférence des présidents des sections du Comité national de la recherche scientifique, du 23 juin 2005

Ce compte rendu a été adopté à la réunion du 6 octobre 2005 et nous a été transmis par Michel Riveill.

Déclassés aux concours chercheurs 2005.

Le coordinateur des secrétaires scientifiques, ayant procédé au recensement des modifications intervenues entre admissibilité et admission aux concours chercheurs 2005, résume la situation générale. Aux concours CR, beaucoup de déclassés ou de disparitions apparents s'expliquent par le jeu normal des démissions ou désistements, les candidats pouvant par exemple avoir été recrutés dans un concours voisin. Il demeure tout de même plusieurs points singuliers, comme le remplacement autoritaire du 1^{er} par le second à un concours fléché en section 4, une vague de remaniements des classements en SDV, et l'élimination de plusieurs candidats en SHS, qui induit en particulier la perte d'un poste de CR1 en section 35.

Surtout : aux concours DR, le bilan fait apparaître 15 cas de déclassés, qui laissent sur le carreau 14 CR1 et une candidate externe dont le rang d'admissibilité leur permettait d'espérer leur promotion dans le corps des DR. Là encore le département SDV se distingue par un nombre particulièrement élevé de déclassés : 6 sur les 15. La parité hommes-femmes apparaît malmenée, puisqu'on trouve 6 femmes parmi les déclassés et une seule parmi les bénéficiaires directs des reclassements. En SDV, sur les 6 déclassés, 4 sont des femmes et toujours au profit d'un homme. Autre biais statistique : alors que les unités INSERM n'apparaissent que de façon tout à fait marginale

dans les listes de nomination des admis, les déclassés en SDV sont à 50% des candidats qui demandaient leur affectation dans des unités INSERM.

J.-R. Cazalets (Pdt 27) confirme qu'il y a un problème. M. Crest (Pdt 25) souligne qu'on ne peut plus présenter de projets dans pareille incertitude quant à leur censure éventuelle par le jury d'admission. M. Blay (Pdt 35) dit que le concours a été faussé ; un poste y avait été apparemment formaté pour un candidat particulier et si la direction scientifique a apparemment jugé naturel de sommer le président du jury d'admissibilité d'expliquer la non-admissibilité de ce candidat, elle a en revanche refusé jusqu'ici de donner quelque explication que ce soit sur l'élimination des deux premiers admissibles et la suppression d'un poste par le jury d'admission. La section 35 est également touchée par une inversion de classement à son concours DR.

S. Reynaud (Pdt 4) invoque le nécessaire respect du jury d'admissibilité par le jury d'admission. A. Vincent (Pdt 26) soulève la question des ATIP qui pourraient être interprétés comme une sorte de pré-sélection et influencer les décisions du jury d'admission. A la question, posée par M. Denis (Pdt 45), de savoir si une éventuelle pénurie d'externes aurait pu justifier les déclassés en DR, Yves Langevin répond qu'avec les 1^{ers} des listes complémentaires on arrivait à plus de trente externes, et qu'en utilisant les postes non pourvus,

il y avait donc largement de quoi, sans modification des classements, atteindre l'objectif de recrutement de 27 DR externes. Une candidate externe figure d'ailleurs parmi les déclassés.

C. Blondel (CooSsc) décrit l'hétérogénéité de composition des jurys d'admission CR. Dans certains tous les présidents de sections sont présents, dans d'autres il n'y en a aucun, le pis étant sans doute les départements où seulement quelques sections sont représentées par leur président. De plus les jurys d'admission comportent des membres individuels des sections, dont la présence confère aux candidats dont ils ont été individuellement rapporteurs un avantage écrasant sur les autres, au cas où un arbitrage entre eux deviendrait l'objet de la délibération. Ce sont là de véritables anomalies qui remettent en cause le principe d'égalité de traitement des candidats aux concours, et il faut y remédier. M. Crest (Pdt 25) craint cependant, si on applique une règle stricte d'exclusion des membres ordinaires des sections, que les jurys d'admissibilité ne soient encore moins bien représentés aux jurys d'admission. M. Blay (Pdt 35) fait remarquer que la section 35 n'était représentée par aucun de ses membres.

Réforme du C.N.R.S.

Yves Langevin rappelle que des recommandations étaient sorties de la CPCN de juin, pour que soit mieux défini le rôle des DIR. Un président témoigne que récemment, lorsqu'il a fallu trancher un

conflit le DIR (sud-ouest) est resté à sa place. S. Reynaud (Pdt 4) rappelle que nous avons insisté sur le rôle des DSA, mais ce n'était pas pour demander la disparition des DS ! Yves Langevin ramène à la question principale : voulons-nous une politique scientifique nationale ? Il semble bien que oui ! Mais on ne comprend pas encore quel rôle va pouvoir jouer le DS MIPPU. J. Bertrand : « DSA, mais A de qui ? » S. Reynaud : « Ce n'est pas une boutade, le DS n'a aucune fonction claire ». YL : on voit bien la dérive vers le pouvoir aux ADIR et c'est ce que nous ne voulons pas. Ph. Walter (Ssc 21) : hélas on peut bien dire qu'on n'en veut pas, la mise en place n'en continue pas moins.

Fonctionnement du Comité national dans la nouvelle organisation

Pour le groupe chargé par la CPCN de réfléchir au fonctionnement du Comité national dans le nouveau contexte, S. Reynaud rappelle, entre autres, que nous nous étions inquiétés d'une éventuelle prolifération de postes affichés. P. Lascoumes (Pdt 40) dit qu'il ne faut pas seulement demander que le fléchage ne dépasse pas le niveau de 2005, il faut insister pour que SHS soit ramené au régime commun. Y. Langevin rappelle que le conseil scientifique lui-même a pris position contre le fléchage.

Les AGS (assurant le lien entre le département scientifique concerné et chaque section du CN) sont appelées à disparaître, remplacées pour le suivi des dossiers par les délégations régionales et pour le contact avec les sections du CN par les ACN. On s'inquiète de savoir si le nombre d'ACN va augmenter. M. Quérou répond « peut-être ». Quand à savoir à qui s'adresser au sujet des chercheurs en difficulté, M. Quérou répond que ce doit être le rôle d'une DRH rénovée.

M. Crest : on ne doit pas s'enfermer dans le souci de s'adapter au nou-

veau système. Il faut dire que notre rôle, par perte de contact, va diminuer. Marquons nos inquiétudes !

YL : tout le système DS-DSA-sections est remis en cause. Il n'y a plus de lien entre la structuration scientifique et la vie de l'organisme

En présence du directeur général

Concours des chercheurs 2005

Yves Langevin demande, au nom de la CPCN

- la publicité des critères, aussi bien de la part du jury d'admission que du jury d'admissibilité et la clarification des rôles des deux niveaux
- la possibilité d'un retour d'information du jury d'admission au président du jury d'admissibilité, sous couvert de confidentialité au sein de la structure de concours
- la transparence dans la composition des jurys d'admission, pour respecter l'égalité de traitement des candidats

Bernard Larroutou dit qu'il a bien lu ce qu'on lui avait écrit et rappelle que dans la plupart des cas, le jury d'admission « achète » tel quel le classement du jury d'admissibilité. Il témoigne de ce que les jurys d'admission travaillent en toute indépendance, pouvant aussi bien refuser des modifications demandées par le DG qu'en proposer d'autres. Ces modifications ne se font pas sans débats, les jurys d'admissibilité y consacrent du temps. Le DG général est bien conscient, dans sa lettre aux CR1 déclassés, d'avoir fait une réponse « à côté » en leur proposant un entretien avec les DSA (qui ne font pas partie des jurys d'admission).

Y. Langevin pose la question du retour d'information vers les présidents.

J.R. Cazalets explique que le jury

d'admissibilité peut se demander s'il sert encore à quelque chose l'année d'après de reclasser un candidat déclassé l'année d'avant. J.-L. Puget (Pdt 47) : jurys d'admissibilité et d'admission doivent comprendre mutuellement ce qu'ils font. Il faut un retour au moins sur les critères qui sont utilisés.

C. Blondel insiste sur le désarroi où se trouvent personnellement les CR1 déclassés, qui ont reçu une espèce de blâme au plus haut niveau, à qui on ne veut même pas dire ce qu'on leur reproche et qui n'en sont pas moins censés continuer à servir l'établissement avec motivation.

B. Larroutou veut bien faire un retour d'information en direction des jurys d'admissibilité, mais ce ne sera pas forcément le même si ce doit être pour les jurys d'admissibilité tout entiers ou pour leur président seulement. Il paraît difficile, dans tous les cas, d'y donner des éléments sur les cas personnels.

Le président de la 35 voudrait savoir pourquoi, à un certain concours, une liste de 5 candidats admissibles n'a finalement permis de ne pourvoir qu'un poste.

Bernard Larroutou rappelle qu'il a écrit qu'il ne devait jamais y avoir, de la part de la direction scientifique, de consigne nominative. Il est d'accord pour rappeler à l'ordre ceux qui enfreindraient cette consigne.

Le DG signale qu'un syndicat lui a écrit pour l'avertir que sa lettre aux directeurs d'unités leur demandant leur avis sur une affectation éventuelle des candidats admissibles pouvait constituer un motif d'annulation de tous les concours CR. C. Blondel dit que le point dangereux dans cette lettre n'est pas tant l'avis demandé aux directeurs d'unités que l'accès qu'elle leur donnait au contenu des dossiers de candidatures **avant la fin des concours**. Donner cet accès au fur et à mesure des admissibilités était de surcroît ignorer que beaucoup de

candidats se présentent dans plusieurs sections, de sorte que pour certains, la communication à des tiers du contenu de leur dossier de candidature a pu avoir lieu avant même qu'ils aient passé leur audition ! On voit bien comment cela a pu, dans le pire des cas, bénéficier directement à leurs concurrents...

Après un échange sur la façon de demander aux directeurs d'unités leur avis sur les candidats, Yves Langevin conclut que nous sommes d'accord pour exclure toute communication du contenu des dossiers de candidatures avant la fin des concours.

La réforme du CNRS

Yves Langevin : nous nous demandons où les DS interviennent dans le nouvel organigramme. Nous craignons un excès de fléchage, en particulier en direction des régions (devenues concurrentes les unes des autres). Or la recommandation de la CPCN est, déjà depuis longtemps, en faveur d'un maximum de postes banalisés (gage de qualité).

BL : j'ai envie de vous répondre « Qu'est-ce qui fonde votre inquiétude ? » Certes il faut que nous soyons vigilants. J'ai essayé d'être rigoureux avec les DSA, pour que ce ne soient pas les DIR qui fassent les choix de politique scientifique. Les ADIR seront 7 dans le sud-est, 6 dans le sud-ouest (Petit veut même bien s'arrêter pour l'instant à 4), 4 dans le nord-est. Pour nord-ouest et Ile-de-France, on n'a pas encore arrêté de choix.

YL : au fait, des 3000 postes, on a quoi ?

BL : l'année prochaine, avec la LOLF, on aura plus de marges de manoeuvre, même si les labos, à leur niveau, sont tenus par le principe de « fongibilité asymétrique ». La demande récente de saisie Labintel des demandes des labos n'est pas du tout le fait des DIR, mais un outil de travail pour les DSA. Pour 2006, on est déjà en situation LOLF,

mais la nouvelle organisation financière et comptable ne prendra effet, au CNRS, qu'en 2007, cependant on va déjà présenter au Conseil d'administration un budget par groupes de disciplines.

De façon indicative, il y aurait de quoi financer l'année prochaine 200 créations de postes, se répartissant (indications du ministère de la recherche) en 160 ITA, 40 chercheurs (à comparer à zéro en 2005), 93 CDD et 40 « slots » de post-docs en plus. En chercheurs et en ITA, on en demandait plus qu'on n'en a. On a tenu le discours consistant à vouloir développer l'accueil et fait remarquer qu'on tirait toujours le diable par la queue pour payer les salaires (ce que la nécessité de payer cette année la prime de fin de grille sur le budget initial n'arrange pas). Moyennant quoi, le bilan des départs et des réintégrations s'annonçant moins favorable qu'en 2005, le nombre de postes mis aux concours chercheurs pourrait en 2006 ne pas être supérieur à celui de 2005. Pour les ITA, nous cherchons à ouvrir plus de postes de haut niveau et à réduire le nombre de postes de catégorie C.

Alain Fuchs (Pdt 13) : nos jeunes se sont précipités sur les appels d'offre de l'ANR et entendent le discours actuel de relance de la recherche. Ils ne comprendraient pas, dans ces conditions, que le nombre de postes en 2006 soit inférieur à celui de 2005.

BL : entend cela, mais dit que son premier souci est sur les crédits des laboratoires, et la nécessité de garder de quoi finir SOLEIL et financer un plan de relance du calcul intensif.

YL : approuve l'idée d'augmenter le nombre d'ITA mais soutient qu'il ne faut pas qu'au CNRS « 3000 devienne zéro ».

M. Drillon (Pdt 15) : il va y avoir de nouveaux besoins administratifs au niveau des régions, est-ce que ça ne va pas absorber les postes ITA

supplémentaires ?

BL : je suis conscient du risque et je vais essayer de le limiter. Pour les chercheurs, on réfléchit à un système du même genre que NOEMI, d'où les avis demandés aux directeurs de laboratoires. Quant aux fléchages, j'en ai plutôt réduit le nombre au profit des coloriations.

Sur la limite d'âge au concours CR2, on ne pourra clairement pas prendre de nouveau décret avant le concours 2006. En 2006 il n'y a donc plus de limite d'âge. Mais les lois générales n'ont pas que du mauvais : est aussi arrivée cet été une loi européenne limitant les CDD à 6 ans ...

G. Saracco (Ssc 18) demande s'il y a une limite d'âge pour les post-docs.

BL : non, mais on pourrait émettre la recommandation que ceux-ci soient aussi près que possible de leur thèse.

YL : demande ce que va devenir le service rendu aujourd'hui par les AGS.

BL : certes il faut que quelqu'un prépare les dossiers pour les présidents. Minster et le SGCN se sont vus pour travailler la question.

Avec plusieurs universités, dans le « partenariat rénové », on a évoqué l'évaluation des unités non-CNRS. Certains présidents d'universités sont éventuellement preneurs d'une évaluation par le Comité national.

On a changé des choses dans les dossiers de candidature à des promotions. Les candidats sont par exemple invités à souligner, parmi les six critères que j'avais mis en avant, lesquels sont les plus importants pour eux.

Plan stratégique : il faut que le CNRS en ait un avant l'été 2006. On va vous écrire pour vous demander un « truc avec du relief ».

YL : les chargés de mission ?

BL : oui, il y aura des chargés de mission.

Hors la présence du directeur général

Loi de programmation et d'orientation de la recherche (LOPR)

Hugues Dreyssé (Pdt 6) présente, au nom du groupe de travail qui a été chargé de l'étudier, le contenu de l'avant-projet de loi publié quelques jours auparavant.

L'évaluation y est réorganisée par en haut. Le Comité national serait maintenu, mais comme instance d'évaluation des personnels CNRS seulement. La loi ne contient rien sur l'évaluation des ITA en tant que personnels.

Jean-René Cazalets se demande comment le CNRS, pour ses décisions d'ouverture ou de fermeture d'unités, peut éviter de garder une structure interne d'évaluation des unités.

C. Damais (Pdt 41) trouve qu'il faut mettre le paquet, c'est une disparition programmée du Comité national !

La gravité de la situation justifie une réunion plénière, que la conférence décide de fixer au 9 décembre 2005 (date initialement prévue pour la CPCN d'automne) et l'envoi à la presse d'un communiqué.

Prochaine réunion de la CPCN

Prochaine réunion de la CPCN : le 8 décembre 2005 (en avance d'un jour sur la date initialement prévue, et en parallèle avec la réunion des secrétaires scientifiques, déjà programmée pour cette date).

Communiqué :

La Conférence des présidents de sections du Comité national de la recherche scientifique, réunie le 6 octobre, considère que les dispositions concernant la mise en place d'une Agence d'Évaluation de la Recherche présentées dans le projet de « Pacte pour la recherche »

ne répondent pas aux enjeux d'une forte mobilisation de la communauté nationale pour la recherche et l'innovation.

- Le « Pacte pour la recherche » n'aborde pas de manière concrète le problème essentiel de l'évaluation régulière de l'ensemble des personnels de recherche.
- Tous les membres de l'Agence d'Évaluation de la Recherche sont nommés ; la représentation directe des personnels de recherche, essentielle pour garantir la légitimité de l'évaluation, n'est donc pas assurée.
- Ce projet, qui réduit de fait le rôle du Comité national de la recherche scientifique à celui d'un organe d'évaluation des chercheurs CNRS, ne garantit pas en l'état un point majeur pour la vie scientifique de notre pays : le lien entre évaluation des unités et évaluation des personnes.

A Paris, le 10 octobre 2005.

Annexes

Motion sur le « Pacte pour la recherche »

La Conférence des présidents de section du Comité national de la recherche scientifique, réunie le 6 octobre 2005, considère que les dispositions concernant la mise en place d'une Agence d'Évaluation de la Recherche présentées dans le projet de « Pacte pour la recherche » ne répondent pas aux enjeux d'une forte mobilisation de la communauté nationale pour la recherche et l'innovation.

- Ce projet n'aborde pas de manière concrète le problème essentiel de l'évaluation régulière de l'ensemble des personnels de recherche.
- Il ne garantit pas en l'état un point majeur pour la vie scientifique de notre pays : le lien entre évaluation des unités et évaluation des personnes.
- Tous les membres de l'Agence

d'Évaluation de la Recherche sont nommés ; la représentation directe des personnels de recherche, essentielle pour garantir la légitimité de l'évaluation, n'est donc pas assurée.

- De fait, ce projet réduit le rôle du Comité national de la recherche scientifique à celui d'un organe d'évaluation des chercheurs CNRS. Devant cette situation, une session plénière du Comité national doit impérativement être organisée dans les plus brefs délais, pour laquelle la CPCN a retenu la date du 9 décembre 2005.

Cette motion a été votée à l'unanimité suite à la réunion de la Conférence des présidents du Comité national de la recherche scientifique le 6 octobre 2005.

Motion sur la place du CNRS dans l'augmentation de l'effort de recherche en France

Lors de la réunion exceptionnelle du 6 octobre 2005, des indications ont été communiquées par le Directeur Général à la CPCN sur les perspectives budgétaires et de créations de postes pour l'exercice 2006. Le CNRS se verrait attribuer un budget en faible augmentation par rapport à 2005, sans commune mesure avec les effets d'annonce sur l'augmentation de l'effort de recherche. La CPCN est favorable à une remise à niveau des recrutements ITA, dans la mesure où ils seraient effectivement affectés dans les unités de recherche. Il serait cependant désastreux pour le CNRS comme pour l'avenir de la recherche publique en France que l'annonce de 3000 créations de postes de recherche l'an prochain ne se traduise pas par une augmentation significative du nombre de postes de chercheurs CNRS ouverts au concours 2006. L'augmentation de l'effort de recherche dans notre pays ne peut en effet se concevoir sans un rôle moteur du plus important des EPST.

S'ils se traduisent dans les faits, les éléments d'information présentés par le Directeur général le 6 octobre, en particulier ceux concernant les concours 2006, vont renforcer les inquiétudes des personnels sur les perspectives d'avenir du CNRS. La CPCN demande donc à la direction de l'organisme de tout mettre en oeuvre pour que le CNRS soit en phase avec l'augmentation de l'effort de recherche et pour qu'une structuration nationale de la politique scientifique soit maintenue, avec un rôle majeur des départements scientifiques au sein du CNRS.

Cette motion a été votée à l'unanimité suite à la réunion de la Conférence des présidents du Comité national de la recherche scientifique le 6 octobre 2005.

Motion sur la réforme du CNRS

La Conférence des présidents de section du Comité national, réunie en session extraordinaire le 6 octobre 2005, ayant écouté le directeur général du CNRS, exprime ses inquiétudes sur la réforme en cours dans l'organisme :

- Cette réforme ne devait pas conduire à la constitution d'une couche administrative supplémentaire. Or elle comporte maintenant non seulement la nomination de directeurs inter-régionaux, mais aussi la création d'équipes d'adjoints scientifiques de ces DIR, ce qui risque d'engendrer des conflits dans la gestion des dossiers de recherche avec les directions scientifiques. Le rôle des directeurs scientifiques, acteurs essentiels d'une politique de recherche définie nationalement, apparaît fragilisé. La mise en place simultanée de nouveaux départements scientifiques pose des problèmes de fonctionnement non résolus, en particulier pour le plus gros d'entre eux (MIPPU).
- Les fonctions d'assistants des dé-

partements scientifiques auprès des sections du Comité national disparaissent. Le portage des dossiers devant l'instance d'évaluation devient une procédure compliquée et indirecte, à la charge du secrétariat général du Comité national. Cela supprime la représentation directe du gestionnaire scientifique de chaque dossier auprès de l'instance d'évaluation, ce qui risque d'engendrer retards, dysfonctionnements et perte d'efficacité générale de l'évaluation au sein de l'établissement. La conférence réclame qu'un interlocuteur unique ait la responsabilité de la préparation des bureaux de printemps et d'automne de chaque section, comme c'était le cas avec l'Assistant de Gestion Scientifique.

- La Conférence réitère sa recommandation du 23 juin 2005 sur le maintien d'un rôle important des directeurs scientifiques et directeurs scientifiques adjoints dans la conduite de l'organisme.
- Elle insiste pour que la mise en place des DIR et la nouvelle structuration DSG + départements ne conduise pas à l'augmentation du nombre de postes fléchés, le fléchage devant être une procédure exceptionnelle. La qualité des recrutements au CNRS est en effet conditionnée par l'ouverture des concours au plus grand nombre de candidats possible, donc par la banalisation dans toutes les sections, y compris en SHS, de la majorité des postes ouverts au recrutement.

Cette motion a été votée à l'unanimité suite à la réunion de la Conférence des présidents du Comité national de la recherche scientifique le 6 octobre 2005.

Motion sur le fonctionnement des jurys de concours

La Conférence des présidents du Comité national réunie le 6 octo-

bre 2005, a abordé en présence du Directeur général du CNRS le problème des modifications effectuées par les jurys d'admissions sur les classements issus des jurys d'admissibilité lors des concours 2005.

La CPCN souligne la nécessité de rendre publics les critères et leurs poids respectifs lors du jury d'admission, comme cela se fait pour les jurys d'admissibilité.

La CPCN demande qu'une information sur les motivations spécifiques à chaque modification soit fournie aux jurys d'admissibilité par les jurys d'admission. Cette information serait bien entendu soumise à l'obligation de confidentialité.

La CPCN recommande une harmonisation de la composition des jurys d'admission entre les différents départements, avec une représentation aussi équitable que possible des thématiques concernées. Une solution doit être trouvée pour les départements regroupant un très grand nombre de sections (en premier lieu MIPPU, mais également SDV et SHS).

La CPCN soutient la recommandation émise par la direction générale selon laquelle la structure de direction ne doit pas intervenir dans le déroulement des jurys d'admissibilité. Tout écart à cette règle doit donc être porté à la connaissance du directeur général par le président du jury concerné.

Cette motion a été votée à l'unanimité suite à la réunion de la Conférence des présidents du Comité national de la recherche scientifique le 6 octobre 2005.

Liste des postes ouverts aux concours des chercheurs CNRS en 2006

Vous trouverez les informations concernant la section 07 STIC ainsi que les commissions interdisciplinaires 44 (Modélisation des systèmes biologiques, bioinformatique) et 45 (Cognition, langage, traitement de l'information, systèmes naturels et artificiels)

ATTENTION : Inscriptions mi décembre 2005 sur <http://www.cnrs.fr>.

Section 07 - Sciences et technologies de l'information (informatique, automatique, signal et communication)

n°07/01

11 directeurs de recherche de 2ème classe, dont deux externes

n°07/02

1 directeur de recherche de 2ème classe dans le domaine des systèmes embarqués, prioritairement sur les thèmes suivants : externe

- co-conception matériel-logiciel,
- logiciel temps réel,
- architecture et compilation,
- systèmes distribués et réseaux,
- réseaux de capteurs
- fiabilité et test,
- sécurité.

n°07/03

4 chargés de recherche de 1ère classe.

n°07/04

1 chargé de recherche de 1ère classe dans le domaine des systèmes embarqués, affecté dans un laboratoire travaillant sur les micro et nanotechnologies et de la conception des circuits intégrés, prioritairement sur les thèmes suivants :

- adéquation architecture matérielle et logicielle,
- circuits asynchrones,
- réseaux de capteurs communicants.

n°07/05

1 chargé de recherche de 1ère classe : grandes masses de données, affecté au centre de calcul de l'IN2P3 à Lyon. STIC/PNPP

n°07/06

1 chargé de recherche de 1ère classe dans le domaine des grandes masses de données, affecté dans une unité travaillant dans le domaine des sciences de la planète et de l'univers, prioritairement sur les thèmes suivants :

- observatoire virtuel en astronomie : passage à l'échelle et construction de la grille de données et de ressources,
- nouvelles méthodes de traitement de bases de données réparties issues des observations et des simulations des sciences de la planète.

n°07/07

1 chargé de recherche de 1ère classe : traitement de données hétérogènes pour l'environnement.

n°07/08

13 chargés de recherche de 2ème classe, prioritairement sur les thèmes suivants :

- algorithmique et recherche opérationnelle,
- réseaux et télécommunications,
- technologies pour la santé,
- systèmes multi-robots, robotique mobile et distribuée, robo-

tique humanoïde,

- sécurité des accès et des échanges des données,
- modélisation, commande et sûreté de fonctionnement des systèmes complexes.

n°07/09

1 chargé de recherche de 2ème classe, affecté dans un laboratoire relevant du domaine des mathématiques, prioritairement sur les thèmes suivants :

- combinatoire,
- optimisation discrète
- théorie des jeux.

n°07/10

3 chargés de recherche de 2ème classe dans le domaine des systèmes embarqués, prioritairement sur les thèmes suivants :

- co-conception matériel-logiciel,
- logiciel temps réel,
- architecture et compilation,
- systèmes distribués et réseaux,
- fiabilité et test,
- sécurité.

n°07/11

2 chargés de recherche de 2ème classe dans le domaine des grandes masses de données, prioritairement sur les thèmes suivants :

- algorithmique pour l'accès aux données,
- apprentissage automatique et fouille de données,

Carrière

- web sémantique,
- interfaces et réalité virtuelle ou augmentée,
- grilles de calcul,
- traitement des signaux et images multidimensionnels.

n°07/12

1 chargé de recherche de 2ème classe : imagerie et robotique médicale, prioritairement affecté au laboratoire des sciences de l'image, de l'informatique et de la télédétection (LSIIT) à Strasbourg.

Commission interdisciplinaire n°44 : Modélisation des systèmes biologiques, bioinformatique

n°44/01

2 directeurs de recherche de 2ème classe. (1 STIC - 1 Vivant)

n°44/02

1 chargé de recherche de 1ère classe, prioritairement sur les thèmes suivants :

- méthodes pour la comparaison de génomes et la prédiction de structures,
- simulation de réseaux métaboliques,
- modèles et méthodes pour la biologie moléculaire systémique,
- imagerie des systèmes biologiques. (STIC)

n°44/03

1 chargé de recherche de 1ère classe : modèles mathématiques et physiques pour les sciences du vivant. (SPM)

n°44/04

2 chargés de recherche de 2ème classe, prioritairement sur les thèmes suivants :

- méthodes pour la comparaison de génomes et la prédiction de structures,
- simulation de réseaux métaboliques,

- modèles et méthodes pour la biologie moléculaire systémique,
- imagerie des systèmes biologiques. (STIC)

n°44/05

1 chargé de recherche de 2ème classe : modélisation du développement des plantes. (Vivant)

Commission interdisciplinaire n°45 : Cognition, langage, traitement de l'information, systèmes naturels et artificiels

n°45/01

1 directeur de recherche de 2ème classe. (Vivant)

n°45/02

1 chargé de recherche de 1ère classe, prioritairement sur le thème suivant

- langage et cognition. (H&S)

n°45/03

3 chargés de recherche de 2ème classe, prioritairement sur les thèmes suivants :

- traitement automatique du langage et des connaissances,
- modélisation et simulation de la perception. (1 H&S 2 STIC)

n°45/04

1 chargé de recherche de 2ème classe : modélisation par systèmes multi-agents appliquée à l'économie, affecté au laboratoire systèmes physiques de l'environnement (SPE) à Corte. (H&S)

n°45/05

1 chargé de recherche de 2ème classe, prioritairement sur le thème suivant :

- fiction et réalité virtuelle. (H&S)

n°45/06

1 chargé de recherche de 2ème classe, prioritairement sur le thème suivant :

- modélisation et orientation visuo-spatiale. (Vivant)

Entretien avec Michel Morvan

Les appels à projets « non thématique » et « jeune chercheuse et jeune chercheur » de l'ANR

Michel Morvan est professeur d'informatique à l'ENS de Lyon. Il a présidé le conseil scientifique STIC pour les appels d'offre « non thématique » et « jeune chercheuse et jeune chercheur » de l'ANR. Il a bien voulu répondre aux questions que Pierre Lescanne, notre Président, lui a posées pour le bulletin de Specif. Il en a ensuite relu le compte-rendu.

Specif : Avant de commencer l'entretien désires-tu faire une déclaration préliminaire.

Michel Morvan : En effet, je voudrais dire que nous souhaitons au sein de notre comité que l'information sur le fonctionnement, les procédures et l'esprit de la sélection circule très largement. A côté de la nécessaire confidentialité des débats, nous souhaitons qu'il y ait le maximum d'information sur notre comité, c'est-à-dire son fonctionnement interne et sa composition.

Qu'est ce que l'ANR ?

Specif : Tout d'abord, une question un peu naïve, qu'est-ce que l'ANR?

Michel Morvan : Aujourd'hui et cela était vrai au moment où nous avons fonctionné, l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) est un GIP (Groupement d'Intérêt Public), son conseil d'administration comporte des représentants des ministères concernés et des grands organismes. L'ANR a reçu un budget conséquent pour mettre en place des appels d'offre thématiques et non thématiques. Les appels d'offre thématiques reprennent dans certains cas les anciennes ACI et les anciens réseaux nationaux (RNRT et RNTL). La grande originalité de 2005 par

rapport au schéma ACI/RN a été un appel d'offre non thématique sur lequel je souhaite revenir.

Quels appels d'offre ?

Specif : Quels appels d'offre avez-vous examinés?

Michel Morvan : Le comité que je présidais s'appelait le Conseil scientifique disciplinaire : Science et technologie de l'information et de la communication. Il a examiné deux types de projets : les projets jeunes chercheurs et les projets qui répondaient à l'appel d'offre non thématique. Les projets jeunes chercheurs correspondaient à des montants plus importants par rapport à l'ACI du même nom en 2004. Ils permettent à des juniors de démarrer une nouvelle thématique en étant autonomes et financés pendant trois ans sans demander de l'argent ailleurs. Ces financements comportent des moyens humains, à l'exception des allocations doctorales. Il y a deux restrictions supplémentaires à l'acceptation d'un projet : qu'il ne soit pas dans un axe du laboratoire où il se déroule et qu'il ait l'aval du directeur du laboratoire d'accueil.

Les projets non thématiques n'existaient pas avant la création de l'ANR. Un projet non thématique suppose une certaine originalité

dans les objectifs impliquant une rupture par rapport aux grands axes de recherche, par exemple une question nouvelle, une méthode nouvelle, une attaque pluridisciplinaire. Il n'y a pas de cadrage des tutelles, ainsi la recherche peut être complètement théorique ou complètement appliquée ou intermédiaire, seule le comité est juge de sa pertinence. Les sommes allouées à un projet peuvent aller de 600 000 € à 15 000 € sur 3 ans. Un projet peut impliquer un nombre d'équipes variables et la plupart en avaient trois ou quatre.

Composition du comité

Specif : Comment a été composé votre comité?

Michel Morvan : C'est le résultat d'une concertation entre les tutelles où le Ministère de la Recherche¹ a été impliqué, mais je n'en connais pas les détails.

Les membres de notre comité ont une reconnaissance scientifique, une ouverture au delà leur discipline et une expérience des comités. Les noms de membres ainsi que leur CV figurent sur le site WEB de l'ANR².

Fonctionnement

Specif : Comment avez-vous fonctionné ?

Michel Morvan : Pour être franc, je redoutais des batailles de clans et je constate qu'il n'y en pas eu. Tous les experts ont joué le jeu communautaire. Dans l'évaluation, nous avons essayé d'appliquer les mêmes critères à chaque dossier et je crois pouvoir dire que nous avons réussi. Voici quelques critères qui ont guidé notre évaluation :

- La reconnaissance de l'équipe. En effet, l'un des éléments qui convainc les experts que le projet aboutira est que l'équipe soit reconnue, bien sûr ce critère vise surtout les projets non thématiques. Cela permet aussi de séparer les projets sérieux de ceux qui le sont moins, des projets « pipo » comme l'on dit dans notre jargon.
- Le programme de travail. Les experts veulent comprendre comment l'équipe entend atteindre ses objectifs.
- L'engagement à travailler sur le projet. Par exemple, si le leader ne peut s'engager qu'à 10% de son temps, les experts considèrent cela comme irréaliste, car ils ne veulent ni financer des projets annexes ou sans envergure, ni soutenir des « brasseurs de projets ».
- L'équilibre permanents / non permanents. Un projet où il n'y aurait que des non permanents n'est pas un projet acceptable.

Pour résumer, ce qui a été retenu est le sérieux, l'originalité, la crédibilité, l'interaction et le caractère central du projet pour l'équipe concernée. Je répète que nous n'avons eu aucune contrainte des tutelles dans nos choix, qui n'ont pas été changés ultérieurement. La seule chose que nous ayons fait vis-à-vis d'un projet soumis a parfois été de réévaluer son budget.

Procédure

Specif : Quelle a été votre procédure?

Michel Morvan : Chaque dossier a

été attribué à un rapporteur membre du comité et, de plus, chaque dossier a été examiné par un ou plusieurs experts extérieurs. Sur les 300 dossiers (dont certains avaient STIC comme CSD secondaires), tous ont été examinés par un expert au moins (en plus du rapporteur), seul un petit nombre (10-15) n'ont été examinés que par un seul expert, cela veut dire que tous les autres, c'est-à-dire l'écrasante majorité, ont été examinés par deux experts au moins. Au moment de la discussion tous les présents avaient accès à l'ensemble du dossier, y compris les rapports des experts. Merci à l'informatique et au réseau sans fil ! Le rapporteur pouvait être en désaccord avec un ou deux experts, mais il devait clairement en expliquer les raisons. Tout cela a conduit à des débats intéressants. Il y a eu des décisions sur lesquelles je n'étais pas d'accord, mais tout président que j'étais je m'y suis plié. In fine, nous avons classé les projets en trois catégories : A (projet à soutenir), B (projets parmi lesquels la barre passera), C (projets non retenus). Globalement les membres ont été satisfaits du fonctionnement et des résultats. Les résultats tournent autour de 25% d'acceptation pour les jeunes chercheurs et 38% pour les projets non thématiques.

Je voudrais dire un petit mot sur les projets interdisciplinaires. Bien que l'appel soit non thématique, les projets devaient indiquer une discipline primaire et pouvaient indiquer une discipline secondaire. Alors que cela n'avait aucun caractère obligatoire, ni essentiel, beaucoup (trop?) de chercheurs l'ont fait alors que cela ne correspondait pas à une réalité scientifique, en se disant que cela augmenterait les chances. Un projet pluri-disciplinaire était d'abord examiné par le

comité de la discipline secondaire qui transmettait un avis qui servait de base de travail pour examiner le projet dans sa composante primaire. Comme on peut s'imaginer nous avons reçu une quantité de projets qui mettaient l'informatique en secondaire parce qu'ils envisageaient une page WEB ou des calculs sur ordinateur. Nous avons souvent transmis de tels projets avec la mention « aucune contribution au domaine STIC ». Mais dans l'ensemble la pluridisciplinarité vraie était un point très positif dans l'évaluation d'un projet.

Retour d'évaluation

Specif : Les projets surtout les projets éliminés ont-ils eu un retour?

Michel Morvan : Oui et c'est un point important. Pour chaque projet, le comité s'est mis d'accord sur une ou deux phrases qui résumaient sa position et qui ont été transmises au porteur du projet. Nous espérons qu'en général les soumissionnaires ont eu assez d'information et que cela les aidera à redéfinir ou à recentrer leur projet afin de resoumettre une proposition améliorée en 2006.

Specif : Y a-t-il eu de beaux projets ?

Michel Morvan : Le niveau des projets en général a été jugé excellent par le comité, et nous avons en particulier eu des projets qui ont réellement enthousiasmé le comité. Je ne voudrais pas être partial et sortir de mon rôle en nommant un projet ou un autre, l'avenir les fera émerger !

Pierre Lescanne

¹ Son titre complet est le Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche (N.D.L.R.).

² Seuls certains CV figurent sur le site (N.D.L.R.).

Voir la composition et les CV sur:

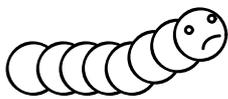
<http://www.gip-anr.fr/comtes/2005/CSD-Web.pdf>

<http://www.gip-anr.fr/comtes/2005/CVcomiteJCBLANC.pdf>

Les virus informatiques : un nouvel art de la guerre ?

Anne Bonfante¹ et Jean-Yves Marion² nous interpellent à propos des virus informatiques qui nous envahissent. Prenons un peu de recul en lisant ces quelques lignes écrites par une philosophe et un informaticien.

Les virus informatiques semblent être un des symboles des maux de l'ère moderne. Par leur nom d'abord, qui rappelle les menaces biologiques qui pèsent sur le vivant, et par le lexique qui s'impose dès que l'on parle d'eux. On parle d'« attaques » virales, de « cibles », de « chevaux de Troie » ou encore de « malware », un mot obtenu en contractant « malicious » et « software ». Par commodité de langage, et parce que le terme de virus a une résonance plus grande sur un plan épistémologique (il a



d'ailleurs été adopté à la suite des travaux théoriques de Cohen et Adleman) nous désignerons par « virus » ou « vers » les différents types d'infections informatiques.

Plusieurs modèles épistémologiques inspirent les travaux de recherche sur les virus, par exemple, les analogies avec le monde de la biologie sont fréquentes, qu'il s'agisse d'étudier les modes de reproduction, (on pense, bien entendu, aux travaux de von Neumann sur la reproduction des automates cellulaires en 1952), les modes de propagation, ou encore les systèmes immunitaires.

Toutefois, les virus devraient par ailleurs susciter une réflexion d'or-

dre philosophique. En effet, les virus pourraient être aussi la métaphore moderne des rapports de pouvoir : entre le pirate et les utilisateurs, les enjeux sont à la fois d'ordre politique, économique et épistémologique. Ainsi, on trouve dès l'Antiquité des ouvrages ou des traités de « l'art de la guerre », qui ont fait partie des sources d'inspiration de penseurs et de philosophes politiques comme Machiavel ou Clausewitz.

Il est donc possible de comparer, par exemple, les différentes stratégies offensives et défensives des virus informatiques aux stratégies militaires, telles qu'on les trouve dans les traités classiques de « l'art de la guerre ».

Par ailleurs, on peut étudier le phénomène des virus informatiques sur un plan politique et moral : la lutte entre pirates et utilisateurs recoupe-t-elle les catégories classiques de la « morale » de la guerre (et qu'on traduisait par l'expression latine « *jus ad bellum* ») ? Enfin, cette lutte dessine-t-elle un nouveau type de rapport politique entre les hommes ? Faut-il voir dans le hacker la figure d'un nouveau totalitarisme, imprévisible, insoupçonnable, menaçant les libertés de chacun, susceptible de soumettre chaque utilisateur à l'arbitraire ?

Une approche philosophique des virus pourrait peut-être permet-

tre de comprendre quels types de rapports entretiennent les pirates (en tant qu'assaillants), les utilisateurs (en tant que victimes), les grands acteurs du monde informatique (bellicistes pour lesquels vendre aux précédents un antivirus est un enjeu marketing de premier ordre !), et les acteurs de l'ombre (gouvernements et services secrets)... Quelles formes de revendications se cachent derrière le virus lancé par un pirate ? Comment expliquer qu'il puisse devenir une figure romantique, voire sotériologique, inspiratrice de scénarios de cinéma (comme c'est le cas du personnage de Neo, dans Matrix) ?

Les virus représentent une arme de guerre : on retrouve dans la guerre informatique beaucoup de stratégies militaires classiques. On peut faire des analogies, par exemple, entre les stratégies d'invasion d'un territoire, et le ver « I Love You » qui, en 1999, s'est dupliqué par les messageries de courrier et a infecté 45 millions d'ordinateurs. Certains virus sont plus agressifs. Ainsi, il y a quelques années, le ver CodeRed a défié le WWW et a conduit le ministère de la défense aux Etats-Unis à déconnecter une partie de son réseau pour éviter l'infection.

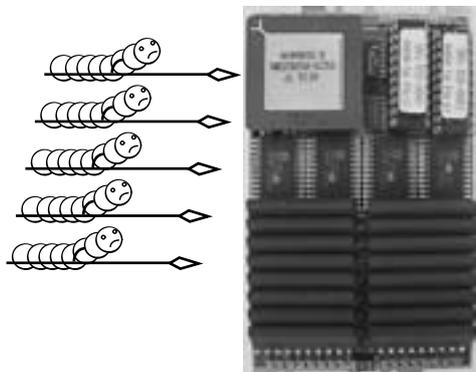
D'autres vers adoptent une stratégie bien plus agressive, et représentent une version moderne de la conquête : ainsi, le virus CIH qui

¹ Université de Dijon. Email : anne.bonfante@libertysurf

² Ecole nationale supérieure des Mines de Nancy, Loria-INPL. Email : Jean-Yves.Marion@loria.fr

en 1998 a détruit des cartes-mères de PC. Cette forme d'agression est sévère : il s'agit bien de détruire les données. Le coût de cette attaque a été évalué à 250 millions d'euros rien que pour la Corée du Sud.

Autre type de stratégie, qui rappelle les scénarios d'après-guerre : l'acti-



tivité d'espionnage (les « spywares »). Tout comme les agents secrets, les spywares adoptent des stratégies de camouflage (employées pour n'être pas repérés par les antivirus), comme le polymorphisme ou le métamorphisme (ainsi le virus « Zmist »).

Enfin, plus récemment, les « Trusted Computing Plateform » ne sont peut-être que la version contemporaine d'une stratégie très ancienne, celle de la forteresse. Or on sait bien qu'aucune forteresse n'est inviolable (dès le 16^{ème} siècle, Montaigne racontait avec malice l'erreur des ennemis d'Anne de Montmorency au siège de Pavie. A trop croire que leur forteresse était inviolable, ils la perdirent, et leur faute était donc double : militaire d'abord, car il faut toujours prévoir que l'ennemi trouve un moyen que l'on n'avait pas prévu, faute morale de l'autre, car c'est pécher par fierté que de se croire inattaquable, dit Montaigne).

On trouve dans le Deutéronome l'un des principaux textes qui abordent la question de la légitimité de la guerre. Certaines guerres sont ainsi déclarées justes et légitimes, d'autres non. Un auteur comme Machiavel a pu s'inspirer de ces

principes. Il est donc intéressant d'étudier quels sont les motifs invoqués par les hackers (ou les commanditaires d'une attaque virale).

Les cas d'espionnage sont, à cet égard, très significatifs. Les grands industriels n'hésitent pas à y faire appel, et bien que d'un point de vue légal, ils soient en infraction, ils peuvent invoquer la légitimité de leurs pratiques. De fait, les lois du marché leur imposent une compétitivité qu'ils doivent assurer par tous les moyens, et qu'ils peuvent défendre d'un point de vue « éthique » (car qui dit compétitivité peut dire aussi emploi...)

On se doute bien, par ailleurs, que les institutions gouvernementales se servent elles aussi des virus comme d'une arme de guerre, et qu'elles peuvent justifier la légitimité de leur action (dès lors qu'il s'agit, par exemple, d'espionner un régime dictatorial). D'un point de vue politique, la guerre informatique n'est qu'un aspect des rapports de pouvoir. Elle a toutefois plusieurs caractéristiques : c'est pour l'instant une guerre « propre » (même si on peut imaginer qu'à l'avenir des vies humaines soient en jeu) ; elle change radicalement la nature des forces mobilisées (on ne mobilise pas de forces militaires réelles), et enfin, elle représente un changement d'échelle sans précédent dans l'histoire : un virus peut toucher des millions d'utilisateurs en même temps.

Si l'on poursuit cette analyse d'un point de vue politique, les virus, parce qu'ils peuvent viser indistinctement les utilisateurs, sont peut-être la métaphore d'un nouveau totalitarisme : ils peuvent frapper n'importe qui, sans mobile apparent, ou s'approprier les données personnelles de chacun, et attenter à la liberté de tous. Ils s'immiscent au sein de la vie privée, et rappellent par là les pratiques les plus

sombres des régimes totalitaires du 20^{ème} siècle.

Quelles sont les revendications, implicites ou explicites, des hackers ? Il semblerait que l'on ait affaire à toutes sortes de mobiles, des plus farfelus aux plus politisés. D'une part, certains virus semblent être créés pour manifester une « volonté de pouvoir », pour reprendre l'expression de Nietzsche. Le hacker cherche alors à montrer qu'il est tout-puissant et qu'il peut prendre le pouvoir (ce genre d'attitude délirante étant conforme à ce qu'en décrivent les psychiatres !).

Autre type, et plus dramatique : la revendication libertaire. Le pirate revendique la possibilité (qu'il réalise au travers de son virus) de sortir du système et de lutter contre lui. Il semble alors entretenir un rapport politique au monde informatique et faire de celui-ci la métaphore moderne d'un système totalitaire. (C'est le reflet inversé du totalitarisme des virus). Certains virus ont semble-t-il été créés dans ce but (on pourrait analyser toute forme de virus lancé contre Microsoft comme une forme de revendication implicitement libertaire).

La figure du hacker donne lieu à toutes sortes d'interprétations. Si l'on fait du monde informatique un monde de rapports politiques, il peut, selon le point de vue que l'on adopte, devenir un héros romantique des temps modernes (qui lutte contre un système, contre le pouvoir diabolique des machines, qui découvre les complots qui menacent les libertés etc...). Mais on peut voir aussi en lui l'expression d'une prise de pouvoir arbitraire et violente. Cette richesse d'interprétations explique peut-être le fait que le hacker soit une source d'inspiration durable pour le cinéma et la science-fiction.

Sur un plan épistémologique, les virus sont un des paramètres structurels du monde informatique comme conséquence des travaux

de Turing et Kleene : l'existence des virus est liée au théorème de récursion. D'autre part, quand M. A. Ludwig écrit « ...*I am convinced that computer viruses are not evil and that programmers have a right to create them, possess them and experiment with them...truth seekers and wise men have been persecuted by powerful idiots in every age...* », ne veut-il pas dire que le pirate est un élément qui motive la recherche ?



Chateau Queyras. Le duc de Lesdiguières s'en empara en 1587, faisant passer la région toute entière sous contrôle protestant. Il est vrai que la forteresse a été renforcée depuis par Vauban.

Bibliographie

- Adleman, Leonard M. An abstract theory of computer viruses. In *Advances in Cryptology*, LNCS 403, 1988.
- Alain. *Mars ou la guerre jugée*. (Ed. Gallimard- la Pléiade, 1995)
- Arendt, Hannah. *Le système totalitaire*. (Seuil, « Essais », 1972)
- Clausewitz, Carl von. *De la guerre* (Ed. Perrin, 1999)
- Cohen, Fred. *Computer Viruses*. PhD thesis, University of Southern California, January 1986.
- Filiol, Eric. *Les virus informatiques : théorie, pratique et applications*. (Ed. Springer, 2004)
- Kleene, Stephan C. *Introduction to Metamathematics*. Van Nostrand, 1952.
- Ludwig, M. A. *The Giant Black Book of Computer Viruses*, Second edition (Ed. American Eagle Press, 2000).
- Machiavel, Nicolas. *L'art de la guerre* (Ed. Garnier-Flammarion, 1999)
- Montaigne, Michel de. *Les Essais, Livre I*. (Ed. Gallimard- la Pléiade, 1962).
- Turing, Alan. On computable numbers with an application to the entscheidungsproblem. *Proc. London Mathematical Society*, 42(2):230–265, 1936.
- Turing, Alan and Girard, Jean-Yves. *La machine de Turing*. Seuil, 1995
- von Neumann., John *Theory of Self-Reproducing Automata*. University of Illinois Press, Urbana, Illinois, 1966.
- K. Thompson. Reflections on trusting trust. *Communication of the ACM*, 27:761–763, august 1984. Also appears in *ACM Turing Award Lectures: The First Twenty Years 1965-1985*.

Un exemple

Les techniques évoquées par Anne Bonfante et Jean-Yves Marion ont été utilisées par une firme internationalement connue, Sony BGM.

Dans le but d'empêcher la copie de certains CD musicaux, la firme a imaginé d'inclure sur ces CD un logiciel particulier (XCP) qui est sans effet sur les lecteurs de CD musicaux, mais est automatiquement chargé lors de l'insertion dans un lecteur de CD d'ordinateur fonctionnant sous Windows. Ce petit logiciel fonctionne en mode administrateur, mais est caché. Il n'est pas considéré comme malveillant, ce n'est donc pas un virus, mais il adopte une stratégie de camouflage. Il s'agit donc d'un « spyware ». Évidemment, vous avez signé une licence d'utilisateur final autorisant cette installation. Cela concernerait 4,7 millions de disques, dont 2 millions vendus.

Depuis cette mise en œuvre, des hackers ont constaté qu'ils pouvaient utiliser une « faille de sécurité » de XCP pour prendre le contrôle du système. Il s'agit alors d'un cheval de Troie.

Pour corriger cette faille, Sony propose un patch qui modifie son logiciel, mais ne le désinstalle pas. Le problème alors est qu'il a été constaté que ce patch aussi contenait une faille... Sony retire les CD de la vente et les remplace. Mais vous êtes toujours espionnés tant que XCP n'est pas désinstallé.

Sony BGM utilise maintenant un autre logiciel espion, et il semble bien qu'il ait les mêmes failles. Certains pensent même que certains composants de ce logiciel auraient une licence GPL, ce qui voudrait dire que Sony, pour protéger sa musique enfreint allègrement la licence sur les logiciels libres. Où est l'erreur?

Christian Carrez

http://www.f-secure.com/v-descs/xcp_drm.shtml

<http://www.freedom-to-tinker.com/>

<http://www.pcinpact.com/actu/newsg/25298.htm>

<http://www.sfgate.com/cgi-bin/article.cgi?f=/c/a/2005/12/08/BUGVVG4E5C1.DTL>

Assemblée Générale Ordinaire

Convocation

Vous êtes conviés à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de Specif qui se tiendra au Musée des Arts et d'Industrie, 2 place Louis Comte - 42000 Saint-Etienne, le mercredi 11 janvier 2006 à 18h sur l'ordre du jour ci-dessous. Elle sera suivie par une visite libre du musée et un repas dans le musée.

18h La vie de l'association

- Rapport financier par la trésorière, montant des cotisations pour l'année 2006 (E. Murisasco)
- Rapport moral et prospectif par le président (P. Lescanne)
- Changement du siège social (P. Lescanne)

Votes

- Quitus au Conseil d'Administration et au Président.
- Montant des différentes cotisations
- Approbation du changement de siège social
- Elections au Conseil d'Administration

Note : cette Assemblée Générale est associée au Congrès Specif qui a pour thème: « Le doctorat, Charte des thèses, Financements, Europe et international, Points de vue des industriels, Insertion professionnelle ». Le programme et la fiche d'inscription peuvent être trouvés sur le site de Specif : <http://specif.org>.

Si vous ne pouvez pas participer à l'Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un Membre de Specif (à qui vous devez remettre un pouvoir) et/ou voter par correspondance (uniquement pour les élections au Conseil d'Administration).

Pour participer à l'Assemblée Générale, il faut être membre actif de Specif, à savoir enseignant ou chercheur en Informatique de l'Enseignement Supérieur ou d'un organisme de recherche public, à jour de sa cotisation.

Vous pouvez régler votre cotisation à l'entrée de la salle de réunion ou l'envoyer à : Robert CHIGNOLI - Adhésions Specif, IUT de Nice - Département informatique, 41 boulevard Napoléon III, 06041 Nice cedex..

L'ensemble des informations relatives à l'assemblée générale et la présentation des différents candidats est accessible à l'adresse : <http://specif.org/AG06>

Vous êtes également invités à venir écouter les exposés des lauréats du prix de thèse 2005, le jeudi 12 janvier 2006, à 16h 45 à l'École des mines, site espace Fauriel, 29 rue Ponchardier, 42000 Saint-Etienne, au cours du congrès. Les lauréats sont les suivants:

Alain Frisch

pour sa thèse préparée au LIENS (Laboratoire d'Informatique de l'École Normale Supérieure de Paris) sous la direction de Giuseppe Castagna et intitulée « Théorie, conception et réalisation d'un langage de programmation adapté à XML ».

Emmanuel Prados

pour sa thèse préparée dans l'équipe Odyssée de l'INRIA à Sophia-Antipolis sous la direction d'Olivier Fauergas et intitulée « Application de la théorie des solutions de viscosité au problème du Shape From Shading ».

Olivier Serre

pour sa thèse préparée au LIAFA (Laboratoire d'Informatique Algorithmique: Fondements et Applications) sous la direction d'Anca Muscholl et Jean-Eric Pin et intitulée « Contribution à l'étude des jeux sur des graphes de processus à pile ».

Assemblée générale du 11 janvier 2006

Procédure de vote pour les élections au Conseil d'Administration

Il y aura trois votes à l'Assemblée Générale Ordinaire (A.G.O.) :

- Approbation du Rapport Moral, des Comptes et quitus aux administrateurs
- Changement du siège social
- Elections au Conseil d'Administration (C.A.)

Le vote par correspondance n'est proposé que pour les élections au C.A.

1^{er} cas : Vous êtes présent à l'Assemblée Générale

Vous votez sur place.

2^{ème} cas : Vous n'êtes pas présent à l'Assemblée Générale :

Vous pouvez donner un pouvoir à un membre de Specif qui participera à l'A.G. et votera pour vous. Remplissez le pouvoir ci-joint et confiez-le lui – ou adressez-le à :

président de Specif, c/o Colin de la HIGUERA

EURISE

Faculté des sciences et technologies

23 rue du docteur Paul Michelon

42023 Saint-Etienne CEDEX

Vous pouvez, aussi, voter par correspondance pour l'élection des membres du C.A. Cette procédure invalide le pouvoir (s'il existe) pour ce vote pendant l'A.G.O. Indiquez votre choix sur le bulletin de vote ci-joint. Glissez-le dans une enveloppe blanche, sans aucune marque permettant de la repérer (sous peine d'annulation). Glissez l'enveloppe blanche dans une autre enveloppe, adressée à :

président de Specif, c/o Colin de la HIGUERA

EURISE

Faculté des sciences et technologies

23 rue du docteur Paul Michelon

42023 Saint-Etienne CEDEX

Au dos de cette enveloppe, inscrivez vos Nom-Prénom, votre lieu d'affectation, votre adresse et votre signature, et la mention « pour vote à l'Assemblée Générale ». Ils devront parvenir à Colin de la Higuera avant le mardi 10 janvier 2006.

Assemblée Générale du 11 janvier 2006**Bulletin de vote pour les élections au Conseil d'Administration.**

11 postes sont à pourvoir, 8 pour un mandat de 3 ans, 1 pour 2 ans et 2 pour 1 an.

Liste des Candidats

| | |
|--------------------------|--|
| Michel AUGERAUD | |
| Zohra BELLAHSENE | |
| Alain FINKEL | |
| Annie GENIET | |
| Michel GOURGAND | |
| Pierre LESCANNE | |
| Jacques MOSSIERE | |
| Noureddine MOUADDIB | |
| Hélène RICHY | |
| Isabelle SIMPLOT-RYL | |
| Marlène VILLANOVA-OLIVER | |

Pour être valide, chaque ligne du tableau ne doit comporter au plus qu'un seul nom. Sur chaque ligne du tableau, pour voter pour le candidat indiqué en colonne de gauche, vous laissez en blanc la colonne de droite. Si vous ne votez pas pour lui, vous rayez son nom en colonne de gauche, et portez éventuellement un autre nom dans la colonne de droite.

**Assemblée Générale du 11 janvier 2006****Elections au Conseil d'Administration**

Pouvoir

Je, soussigné(e)

Nom :Prénom :

demeurant à :

donne pouvoir à Nom :

Prénom :

de me représenter et de voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire de Specif, réunie le 11 janvier 2006 à Saint-Etienne.

Si vous désirez invalider ce pouvoir, au cas où vous avez aussi envoyé un vote par correspondance, rajoutez à la main : « J'ai transmis par correspondance un bulletin de vote. S'il est arrivé dans les temps, Prière d'invalider ce pouvoir »

A....., le.....2006

Signature

faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir ».

Liste des candidats au conseil d'administration de Specif

Michel Augeraud – 56 ans

CV : Professeur à l'Université de La Rochelle, membre du laboratoire L3I (Informatique, Image, Interaction), responsable de la thématique MOdèles, Comportements, Architectures, Directeur de l'école doctorale ED 374 de La Rochelle. Dans mes travaux de recherche, après m'être intéressé à l'interaction structuration objet et comportement concurrent, les travaux actuels portent sur la modélisation de comportements complexes. Le travail mené actuellement est appliqué en particulier à la conception de jeux. Les jeux sont à la fois un domaine applicatif riche et un outil puissant spécialement pour l'aide à la décision. Dans ce cadre nous travaillons actuellement à la définition d'une méthodologie centrée interaction. Bien qu'enseignant majoritairement le réseau, l'activité d'enseignement développée comporte une part importante dans le master IMAE (Informatique et Mathématiques Appliquées à l'Economie). Je suis responsable de l'enseignement « Comportements, modèles, logiques et vérifications : logiques temporelles et systèmes temporisés » dans ce master et participant. Les choix que j'ai effectué témoignent d'une volonté de réfléchir et construire des parcours de formations cohérents pour tous les étudiants de la licence au doctorat.

Profession de foi : Depuis 3 ans je suis vice président enseignement, nous avons menés pendant ces trois ans concomitant à la mise en place du LMD une réflexion visant à réfléchir à la place de la discipline informatique dans la formation. Cette année, le congrès s'intéresse à la notion de doctorat en informatique c'est-à-dire à la formation en informatique au niveau D. Cette préoccupation est importante car

elle contient à la fois l'affirmation d'une continuité, « il existe une science informatique », et un état d'esprit nouveau « un doctorant est certes un chercheur intégré dans un laboratoire, mais un chercheur en formation ». Je souhaite contribuer avec les adhérents de Specif à la réflexion sur cette formation.

Zohra Bellahsene – 51 ans

C.V. : HDR depuis janvier 2000, Maître de Conférences à l'IUT de Montpellier, Chercheure au LIRMM.

Responsabilités : Responsable de l'équipe de recherche « Ingénierie des Données et des Connaissances » depuis mars 2003, - Responsable de la licence professionnelle en informatique depuis septembre 2002, - au niveau de la formation doctorale : Co-responsable du parcours « Interaction, Coopération, Systèmes hétérogènes Web », master R2 en informatique, Responsable du module « Intégration de données XML » depuis 1999, - Responsable de l'enseignement de Bases de données à l'IUT, depuis 1988, - Membre du bureau de la commission de spécialistes (1998-2001), - Membre élue de la commission de Spécialistes de l'Université Montpellier II depuis 1992, - Membre élue au CA de l'université depuis 2005.

Thèmes de Recherche : Médiation de données dans les systèmes à large échelle (GRID, P2P), Intégration des données : entrepôts de données, découverte de mappings entre schémas, Optimisation des performances : sélection de vues à matérialiser, structures d'index pour des données XML.

Professions de foi : Je souhaite continuer à travailler au sein du CA de Specif pour défendre l'informatique comme une science au sein de nos institutions.

Je suis tout particulièrement intéressée par les questions relatives au statut et aux fonctions des enseignant-chercheurs et chercheurs en informatique. Le CA de Specif a commencé ce travail passionnant et malheureusement nos recommandations n'ont pas été entendues. Pour moi le rôle de Specif est de continuer à faire un travail de fond sur les questions aussi importantes pour notre communauté et de servir de relais auprès de nos ministères de tutelle.

Alain Finkel – 47 ans

C.V. : Après avoir fait une thèse de 3e cycle avec Maurice Nivat (1981-1982), j'ai été successivement assistant à l'université d'Amiens en 1982, maître de conférences à l'université d'Orsay (1983-1989), détaché à l'université de Montréal (1987-1988), puis professeur à l'ENS de Cachan (depuis 1989).

Fondateur du premier laboratoire (LIFAC) de l'ENS de Cachan en 1990, je suis aujourd'hui membre du LSV (que j'ai contribué à créer en 1996) au sein duquel je mène des recherches en vérification automatique de modèles (de la théorie aux outils). Je m'intéresse également à d'autres thèmes comme la modélisation cognitive et les interfaces. J'assume des responsabilités collectives: je suis président de la commission de spécialistes de l'ENS de Cachan, délégué aux thèses, membre du bureau de l'école doctorale...

Profession de foi : Je m'intéresse à la pédagogie depuis mon premier recrutement à l'université soit maintenant quelques années. Or si les enseignants d'universités sont bien formés à leur discipline et à la recherche, ils ne sont pas formés à la pédagogie (en fait très peu dans les CIES et écoles doctorales et pas

du tout en formation continue).

Je compte, pour les 4 années à venir, proposer aux enseignants d'informatique (et pas seulement à eux) des formations à la pédagogie axée sur la psychologie cognitive et la communication. Je proposerais, au sein de Specif, la création d'un groupe de travail sur l'enseignement de l'informatique des 3 premières années, dont le but sera double : former les participants à des connaissances de psychologie cognitive et réfléchir aux façons de mieux se faire comprendre des étudiants, de savoir accroître et entretenir leur motivation...

Annie Geniet – 44 ans

C.V. : HDR soutenue en 2000 (Systèmes parallèles et temps réel : analyse à l'aide de modèles formels)

Thématique actuelle de Recherche : Validation temporelle des applications temps réel - Modélisation et analyse Hors ligne des applications temps réel à contraintes strictes et ordonnancement multiprocesseurs. Responsabilités pédagogiques : responsable de licence d'informatique pendant 8 ans, actuellement Directrice des études de l'IUP Génie Physiologique et Informatique.

Profession de foi : Dans le contexte difficile tant de l'enseignement supérieur que de la recherche universitaire, il me paraît nécessaire de participer à un effort de réflexion globale sur l'avenir de l'université, et de faire en particulier entendre la voix des enseignants chercheurs soucieux du maintien de la qualité de la formation dispensée par les universités et de la défense d'une recherche de qualité, y compris dans des universités de taille moyenne ou de petite taille.

Michel Gourgand – 58 ans

CV : Thèse d'Etat en 1984, Professeur depuis 1985 en Ecole d'ingénieurs (CUST puis ISIMA) à l'Université Blaise Pascal. Responsable, au sein du LIMOS, de l'équipe de

recherche « Modélisation et Aide à la Décision dans les Systèmes de Production »

Profession de foi : Participer au développement de l'enseignement et de la recherche en informatique et défendre les spécificités de notre discipline.

Pierre Lescanne – 58 ans

C.V. : 1968-74 Assistant et maître-assistant aux Universités de Nancy. 1974-97 CR et DR au CNRS au Centre de Recherche en Informatique de Nancy. 1997-... Professeur à l'ENS de Lyon. 1992-94 Vice Président Recherche de Specif

Profession de foi : Le CA de Specif m'a élu au début de l'année 2005 comme président de Specif. Je solliciterai mon renouvellement pour un an. Pour moi il y a trois chantiers à mettre en œuvre. Je compte pour cela m'appuyer sur des vice-président(e)s entouré(e)s de commissions actives

L'international. Les accords de Bologne ont mis l'enseignement supérieur au diapason européen. Specif est la seule association européenne qui s'est donné comme objectif la promotion de l'enseignement et la recherche en informatique en France, donc en Europe. À ce titre elle a des analyses à faire connaître, mais aussi des responsabilités. Au moment où doit se créer une fédération des départements universitaires, Specif doit s'impliquer pour faire valoir ses options et ses valeurs.

La recherche : Ça bouge du côté de la recherche, nous devons être présents. Surtout nous avons des paroles spécifiques à faire passer qui ne sont absolument pas dans le même ton que celles des autres participants au concert. Nous devons réfléchir à comment nous faire entendre et ensuite à nous faire entendre.

L'enseignement : Le LMD se met en place, sur la scène européenne, nous devons continuer à le mettre

en musique, mais aussi réfléchir à nos spécificités, la langue certes, mais aussi par exemple les filières professionnelles courtes et moyennes.

Jacques Mossière – 59 ans

CV : professeur d'informatique à l'INP de Grenoble depuis 1981.

Enseignement : systèmes d'exploitation, algorithmique distribuée, logiciel de base

Recherche : systèmes distribués, middleware, systèmes autonomes.

Profession de foi : membre sortant du CA de Specif, je suis prêt à effectuer un second mandat. Je me consacrerai de préférence soit aux relations avec les entreprises, soit à la commission recherche.

Noureddine Mouaddib – 44 ans

CV : Professeur à l'école Polytechnique de l'université de Nantes depuis 1996

Thème général des travaux de recherche : Bases de données et recherche d'information avancées : Division floue - Thésaurus flou - Contraintes d'intégrité floues - Processus flexible de recherche d'information - Relâchement du lien d'instanciation dans un modèle de classes - Représentation multi-points de vues - Génération de résumés à partir de bases de données - Recherche par le contenu de données

Activités d'animation de la recherche : Création en 1997 de l'équipe de recherche Atlas-GRIM sur le thème des bases de données et de la recherche d'information - Participation à la création du projet INRIA ATLAS - Encadrement de 16 doctorants dont 14 thèses soutenues - Contrats : 2 ACI MD (143 000 €), RNTL (147 577 €), CTI-CNET (1.7 MF), RNRT (550 KF), Contrat Européen ADAPT (300 KF), 3 bourses Cifre (420 KF) - Directeur de la Recherche de l'Ecole polytechnique de l'université de Nantes, de octobre 2002 à septembre 2005

Assemblée Générale

- Responsabilité du DEA informatique de Nantes de 1997 à janvier 2003 - Directeur adjoint du laboratoire IRIN (Institut de Recherche en Informatique de Nantes) depuis 1999 - Membre élu au conseil scientifique de l'université de Nantes, depuis septembre 2004. - Membre nommé à la commission des « sciences exactes » du CRRDT de la région des Pays de Loire depuis janvier 2005 - Membre élu au CNU - Membre (permanent) élu à la CSE depuis 1996 - Membre (depuis 1997) du conseil scientifique de l'École polytechnique de l'université de Nantes - Membre élu au conseil de l'École Doctorale.

Activités d'enseignement : Création de nouveaux modules en DESS, DEA, 2^{ème} année et 3^{ème} de l'École Polytechnique de l'Université de Nantes. Contribution à la restructuration des enseignements du département informatique (SILR) de l'École Polytechnique de l'Université de Nantes.

Collaborations internationales avec l'institut national d'informatique du Japon (NII), l'université du Kasetsart, Bangkok, Thaïlande, l'université Mohammed V de Rabat, Maroc, la New South Wales University, Sydney, l'Université du Wayne State University, USA ; etc.

Profession de foi : l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche est au cœur des débats actuels auxquels les associations telle que Specif ont un rôle à jouer. La motivation principale de cette candidature est de contribuer à ces débats afin de positionner l'informatique et de défendre les intérêts de la discipline. Par l'expérience acquise ses dernières années dans l'animation de la recherche au sein de l'université de Nantes, je souhaiterais participer activement à l'animation de la recherche au sein de Specif en affirmant son rôle de force de propositions, et en augmentant sa visibilité et son rôle dans les différentes instances nationales et

européennes, voire internationales.

Hélène Richy - 55 ans

CV : Professionnel : chercheur (1973-1978) à l'Irisa (Rennes), puis à l'Imag (Grenoble); ingénieur CNRS (1978-1999) à l'Imag (Grenoble), au Crim (Montpellier), à l'Irisa (Rennes); maître de conférence depuis 1999 à l'Ifsic (université de Rennes 1)

Recherche : documents numériques et interfaces stylo

Enseignement : algorithmique, initiation à l'informatique, bases de données, documents structurés et technologie XML

Responsabilité pédagogique : master 2 informatique professionnel et spécialité Mitic de ce master.

Profession de foi : Faire reconnaître l'informatique comme discipline à part entière au sein de l'université. Contribuer aux réflexions sur l'enseignement de l'informatique dans les formations initiales et en formation continue. Faire évoluer le statut d'enseignant-chercheur, par la reconnaissance des tâches d'enseignement, de recherche, d'industrialisation et des tâches administratives.

Isabelle Simplot-Ryl - 33 ans

CV : Depuis 1999, je suis maître de conférences à l'université de Lille I. Mes enseignements s'effectuent au département d'Informatique de l'IUT-A, essentiellement en système d'exploitation. J'effectue mes activités de recherche au LIFL, dans l'équipe STC (Spécification, Test et Contraintes). Je suis également membre du conseil scientifique de l'université de Lille 1 et ai participé au groupe de réflexion sur la mise en place du LMD à Lille 1.

Profession de foi : Je souhaite m'investir dans Specif pour participer à la promotion de l'informatique en tant que discipline à part entière. Dans un cadre plus large, je désire prendre part aux réflexions sur le

métier d'enseignant chercheur et sur les difficultés pour les jeunes nommés à mener de front leurs différentes activités.

Marlène Villanova-Oliver - 31 ans

CV : Maître de Conférences de l'Université Pierre Mendès France, Grenoble (27^{ème} section, en poste depuis le 1er septembre 2003)

Recherche : membre du laboratoire LSR-IMAG, équipe SIGMA. Mes activités de recherches sont essentiellement organisées autour de l'adaptation des Systèmes d'Information basés sur le Web à leurs utilisateurs et aux contextes d'utilisation (dispositif, localisation, temps, etc.).

Enseignement : enseignante au département STID de l'IUT2 - UPMF. J'interviens principalement en 2^{ème} année de DUT et en Licence Professionnelle dans le cadre d'enseignements en algorithmique, programmation, bases de données et conception des Systèmes d'Information.

Charges collectives : Responsable des stages du département STID (stages de 2^{ème} année, d'année spéciale et de Licence Professionnelle)

Profession de foi : En poste depuis deux ans, je souhaite aujourd'hui participer de façon plus prononcée à la vie de la communauté des enseignants-chercheurs en informatique. M'investir dans l'association Specif me paraît donc particulièrement indiqué. Parmi les sujets qui me tiennent à cœur, favoriser le développement des relations entre l'informatique et les autres disciplines, tant au niveau de l'enseignement que de la recherche, a une place particulière.

Programme prévisionnel du congrès SPECIF 2006

Mercredi 11 Janvier

Assemblée générale

Avant 18 heures : les participants qui le voudront pourront arriver avant et visiter tranquillement le Musée d'Art et d'Industrie (<http://www.evene.fr/culture/lieux/musee-d-art-et-d-industrie-1498.php>)

18 heures : début de l'Assemblée générale

- Rapport moral (Pierre LESCANNE)
- Rapport financier (Elisabeth MURISASCO)
- Débat et vote concernant la nouvelle raison sociale de Spécif (Pierre LESCANNE)
- Discussion générale et débat
- Présentation des candidats au CA
- Vote

19 heures, visite « libre » du musée : dans les salles des guides répondront aux différentes questions. Des passementiers retraités feront fonctionner pour nous leurs métiers, véritables ancêtres de l'ordinateur...

20 heures apéritif, puis repas dans le musée

Jeudi 12 Janvier

Accueil, Session du matin

A partir de 8h, accueil et inscription dans les locaux de l'Ecole des Mines de Saint-Etienne, sur le site espace Fauriel, 29 rue Ponchardier.

9h Allocution de bienvenue (président de Spécif, représentants de l'Université et de l'Ecole des Mines)

9h30 Présentation de l'informatique stéphanoise, avec un fort accent « doctorat », intervenants : responsables de l'Informatique à l'Ecole des Mines et à l'Université Jean Monnet

10h15 Explication du fonctionnement des journées / exposé introductif. Michel Augeraud, Vice Président Enseignement de Spécif.

10h30 Pause café

11h Ateliers en parallèle

- Doctorant en informatique : est-ce un métier ? Cet atelier vise à discuter des conditions dans lesquelles peut (ou doit) s'effectuer un thèse : peut-on faire cela le soir et le week-end ? Hors d'un laboratoire ? Sans moyens ? Quelle durée ? Animateurs : Annie GENIET et Pierre LESCANNE.
- Les financements des thèses, un tour des lieux : quelles possibilités ? Quelles solutions ? Les cotutelles ? Quelle durée ? Animateurs Elisabeth

MURISASCO et Florence SEDES.

12h30 Repas sur place (buffet)

Session de l'après midi. Chair : Jean-Pierre PEYRIN.

14h L'analyse de Spécif, changements dans la thèse en informatique : les problèmes, les endroits où nous sommes en retard (Jacques BAHY, Vice-Président Recherche de Spécif).

- 14h15 Exposé invité : Michel BIDOIT, Directeur adjoint de la recherche - Mathématiques et STIC. Les allocations et la politique de la direction de la recherche concernant le doctorat.
- 14h45 Exposés invités : le point de vue des doctorants. Exposés de Christopher KERMORVANT (guilde des doctorants) et Rémi EYRAUD (CJC)
- 15h15 Exposés invités : charte européenne et sa mise en œuvre (Responsable : Nelly BENSI-MON)
- 15h45 Débat plénier et synthèse des ateliers du matin. Animateur : Jean-Pierre PEYRIN
- 16h15 Pause café
- 16h45 Prix de thèse : Frédéric BLANQUI, Pierre LESCANNE et Sacha KRAKOWIAK.
Exposés de 30 mn du lauréat et de 15 mn des accessits

18h Fin des travaux du jour

19h30 Apéritif servi dans la salle de restaurant prévu. Opération « 20 ans », remise du prix de thèses, et repas. La soirée sera présentée par Elisabeth MURISASCO et Jacques MOSSIERE.

Vendredi 13 Janvier

Matinée consacrée à l'insertion des doctorants

9h Ateliers en parallèle

- Les HDRs. Animateurs : Zohra BELLAHSENE et Jacques BAHY.
- Les écoles doctorales. Animateurs : Thérèse HARDIN et Michel AUGERAUD.

10h15 Pause café

10h45 Tables rondes

- Table ronde : les docteurs dans les laboratoires (CNU, Ministère, Europe)
- Table ronde : les docteurs dans l'entreprise (Europe, Entreprises,...)

Parmi les participants à la table ronde :

- Jean-Pierre FINANCE, représentant de la CPU,

Congrès

- Chantal BARBIER, fédération SYNTEC
- Un représentant de Loire Numérique
- Georges BEAUME - Vice-Président du Conseil de Surveillance Teamlog
- Un représentant du CEREQ
- Mme Françoise CHOBY, Responsable du service développement, Direction des ressources humaines de l'INRIA
- Christopher KERMORVANT, représentant de la guilde des doctorants

12h30 Repas

Après midi consacré à la charte des thèses

Organisateurs : Jean-Yves MARION et Colin de la HIGUERA

14 h Débat en séance plénière avec exposés concernant les points de vue des doctorants, du ministère et de l'Europe par rapport à la charte des thèses.

La question en suspens est « Peut-il y avoir une charte des thèses Spécif ? »

16h clôture des travaux

Questions des doctorants

Pour préparer le congrès 2006 sur le thème du Doctorat en Informatique, nous avons interrogé les thésards qui nous entourent afin de collecter leurs avis et leurs interrogations sur les thèmes qui seront traités à St Etienne sous la forme d'ateliers, tables rondes ou exposés.

Voici quelques éléments qui ressortent des réponses obtenues.

Les étudiants aimeraient connaître toutes les sources possibles de financement d'une thèse.

Faut-il laisser un étudiant s'engager dans une thèse sans financement ? Certains établissements refusent les inscriptions sans financement mais il semble qu'il y ait des cas pour lequel ce non-financement ne soit pas incompatible avec un bon déroulement de thèse.

Il apparaît que l'après thèse d'une façon générale est au centre de leurs préoccupations, notamment

- la recherche, le financement, les règles de fonctionnement d'un post doc
- les politiques de création de postes de chercheurs ou d'enseignants chercheurs
- une inquiétude sur une possible généralisation de CDD
- la valorisation comme une expérience professionnelle de leurs années de thèse.

D'un point de vue plus administratif, ils s'interrogent également sur la possible prise en compte de leurs années de thèse dans le cadre de leur retraite.

Les difficultés du thésard

La rédaction du bulletin a voulu cerner le problème de la thèse. Elle l'a fait sous la forme du rapport¹ (fictif) d'un jeune docteur et de l'interview¹ (fictif aussi) d'une jeune docteure qui a voulu nous faire part de son expérience et nous avons pensé que cela constituerait une excellente introduction aux débats de notre congrès de Saint-Étienne. Il va sans dire que les jugements qui y figurent n'engagent que ces personnes et ne sauraient en aucun cas constituer le point de vue de la direction de Specif, ni celui de la rédaction du bulletin. De plus, en ce qui concerne l'interview, le style très souvent oral de l'écriture et l'insistance sur des aspects factuels provient du fait qu'il s'agit de la transcription aussi fidèle que possible d'un entretien en grande confiance avec son interlocuteur.

Ma thèse et mon contrat postdoctoral

Je m'appelle Philippe Jebert. Mon père (Centrale 65) est directeur de la division « composants » de CO-RISTEL et ma mère est professeur de khâgne au lycée Philippe Auguste. Dès mon admission à l'ENSIGI, sur les conseils de papa, j'ai établi un plan de carrière que je résume comme suit (t correspond à mon entrée à l'ENSIGI).

- t+3 : thèse dans un domaine porteur des STICS,
- t + 6 : post-doc dans une université américaine du top ten,
- t+7 : passage au PARIA, comme CR,
- t+9 : mariage,
- t+12 : passage par le centre de recherche d'un grand groupe industriel,
- t+15 : création d'une start-up,
- t+19 : vente de la start-up à un fond de pension américain,
- t+20 : direction du centre de recherche d'un groupe pharmaceutique international si possible suisse ou asiatique,
- t+25 : passage par le Ministère de la Recherche pour acquérir une expérience de l'administration,

- t+28 : passage à la direction d'un groupe international, dans la pharmacie, la chimie fine et/ou le pétrole.

Aujourd'hui à t+6,2 seules les deux premières phases ont été actées. La suite dépendra de la conjoncture. Jusqu'à maintenant, tout est nominal. Durant ma dernière année à l'ENSIGI, 1) j'ai choisi de travailler en bio-informatique, compte tenu des profits escomptés dans ce secteur, qui surpassent tous les autres, 2) j'ai écrit à plusieurs laboratoires: au PARIA à Sepia-Mégapolis, à l'école de Rimes de Paris et l'antenne de Turlane de l'ENS de Rachat. Mon premier choix a été accepté et j'ai travaillé sur un projet commun entre l'hôpital de Cine et le projet Pilule dirigé par Jean Cathéer (X 71 et docteur en médecine). Jean était un bon boss. Avec lui, j'ai établi dès mon arrivée un workplan à trois ans pour le bon déroulement de la thèse, certes ses quatre doctorants le voyaient assez peu, car il partageait (et partage encore) son poste de DR avec un emploi de professeur à l'Université John Hopkins, mais il est organisé et ses consignes pour l'avancée de

la thèse étaient claires. Sa carrure internationale est un garant pour une intégration dans le monde de la recherche. Sur la thèse, rien à signaler sinon que je l'ai soutenue avec un mois d'avance sur le tableau de marche. Dire que le sujet m'a passionné serait exagéré, mais je ne me suis jamais ennuyé. Je suis actuellement en postdoc à Stanford, j'ai cinq publications dans des revues et cinq dans des conférences dont deux médicales, je suis en train de rédiger mon dossier de candidature au PARIA. Si je ne suis pas pris cette année, j'ai déjà un engagement pour une deuxième année de postdoc ici même. Je maintiens ma forme physique en faisant trois miles de jogging tous les jours. Chaque année, le mercredi qui suit le 10 septembre, je me donne une après-midi de ré-évaluation de mon plan de carrière, jusqu'à présent je n'ai rien eu à changer, seulement quelques raffinements.

Philippe Jebert

¹ © SPECIF

Le trip de la thèse

Je m'appelle Magali, je suis docteure en informatique et je vais vous raconter ma thèse, plus précisément je vais vous présenter les étapes qui l'ont marquée. Pour certaines, c'était vraiment des galères.

Le choix du directeur de thèse...

J'ai fait mon DEA à Aubert, car je suis de la génération qui a encore fait un DEA, mais comme je n'avais pas obtenu d'alloc, j'ai dû chercher un sujet de thèse ailleurs et c'est à Tourmens que j'ai rencontré Ric, un mec trop cool qui m'a proposé une thèse sur les réseaux, plus précisément sur les protocoles recouvrants, j'avais eu dans la même ville une proposition sur les robots triathlètes, mais le directeur ressemblait à ce que les américains appellent un « nurd », vous voyez le gars boutonneux, paumé, les cheveux poisseux. Uriane appelle cela la caricature de l'informaticien. Uriane c'est ma copine qui fait une thèse en bioinfo. Moi j'aime bien mon Ric, il s'appelle, en fait, Olivier, mais je ne sais pas pourquoi tout le monde l'appelle Ric et le premier jour il m'a demandé de l'appeler comme ça, j'ai trouvé cela trop sympa et surtout je le trouve beau, c'est peut-être pour cela que je l'ai choisi, car quand il m'a expliqué mon sujet de thèse je n'ai rien compris, surtout qu'il y avait plein de mots anglais que je ne captais pas. Je crois qu'il m'a fallu quatre ans, pour pouvoir dire de quoi il s'agissait. Mais lui a dit que ça ne faisait rien, je crois qu'il m'a trouvé capable, je me demande capable de quoi, je lui en ai quand même fait voir de toutes les couleurs. Mais Ric est peut-être beau comme Di Caprio et top cool, avec lui, ça rigole pas, il faut bosser. Ils disent que c'est un « jeune

habilité », je suis sa première vraie thésarde.

La teuf de la première alloc...

Uriane, elle a eu une CIFRE avec un labo pharmaceutique, moi j'ai eu une bourse sur un contrat européen. Le temps de monter le projet de régler les problèmes avec l'agent comptable (il y a des gens qui écrivent ça con-table, mais c'est pas gentil), je n'ai été payé qu'en février, et là avec Uriane on a décidé de faire une méga teuf, on avait invité les autres potes thésards du labo, dont Lech, l'étudiant polonais qui est venu sur une alloc Marie Curie faire de l'infothé auquel je ne comprends rien, je crois qu'il travaille sur la complexité russe, si je me souviens c'est la complexité de Kasparoff, il a essayé de m'expliquer, il y a des nombres qui font des plus petits programmes ou le contraire, mais il a beau être vachement sympa, j'ai pas compris de quoi il en retournait, mais par contre pour siffler la vodka, il s'y entend, et puis il résiste, ce qui n'était pas le cas de Manu! Uriane l'a ramené chez lui et l'a couché et on ne l'a pas vu au labo pendant trois jours. Manu lui, il bosse sur la grille, ça ne veut pas dire qu'ils l'ont installé sur une grille, mais que son sujet c'est les super réseaux qu'on appelle des grilles. Il paraît que c'est complètement fashion.

Mon premier cours...

Ric m'a dit qu'il fallait avoir enseigné, car ça fait bien dans le CV, il m'a dit aussi qu'on apprend un max de choses. Et puis financièrement ça aide, car avec mon alloc, je ne vais pas bien loin. Je devais faire une formation sur Word a des petits nouveaux en psycho. Je dois avouer que passer d'utilisateur de Word à prof de Word, il y a une marge et

que je n'en menais vraiment pas large à mon premier cours. Mais ils ont été sympas, et il faut dire qu'il n'y a pas une grosse différence d'âge entre eux et moi et que du coup on discute bien, du moins avec ceux que ça intéresse parce que, pour les autres, un ordi c'est fait surtout pour les jeux vidéos et moi c'est pas mon fort. En fait, les jeux vidéos c'est un truc de mecs.

L'école des jeunes chercheurs...

C'est encore une idée de Ric. C'est chouette une école de jeunes chercheurs. Celle-là a eu lieu aux Villars de Lans, c'est une station de ski (vous savez la station de Carole Montillet), mais il n'y avait pas de neige, alors on a fait des ballades à pied. Il y avait des thésards de toute la France, dont Guigui (Guillaume de son vrai nom) et des profs qui venaient aussi de toute la France, ils nous racontaient tellement de choses que tout s'est un peu embrouillé dans ma tête. C'est quand même là que j'ai commencé à comprendre mon sujet de thèse. Mais je me souviens surtout de la sortie en boîte près de Grenoble, car il y a avait des gars qui avaient des bagnoles. C'est là que j'ai commencé à flipper pour Guigui. Pendant l'école, il y a des thésards qui ont eu l'idée d'un chat, j'ai trouvé ça pas mal, car on peut se remonter le moral.

La crise du milieu de thèse...

A propos du moral, c'est vrai qu'il y a des moments durs. Moi ça m'a pris après dix-huit mois. Je n'avais rien trouvé à l'époque. Bien sûr j'avais bien implanté une extension de l'algorithme de Ric, mais il y avait un cas où il ne marchait pas et je ne comprenais pas pourquoi et je butais sur ce problème et je me disais que je n'étais pas faite pour la recherche. Guigui m'envoyait bien

¹© Specif

des mails tendres, des potes du chat me disaient qu'eux aussi c'était pas la forme non plus, je n'étais pas seule, Ric m'aidait à chercher des solutions à mon problème, mais rien n'y faisait. Je peux le dire, maintenant, j'ai pleuré devant mon écran. Ce qui m'a débloqué c'est quand le prof de notre équipe m'a dit que c'était connu, que ça s'appelait en anglais la *middle PhD crisis* et que ça s'apparente à la crise de la quarantaine dans les vieux couples, que presque tous les thésards et thésardes ont ça, que c'est parce qu'on cherche dur et qu'on n'est pas loin de la solution et que c'est ça la recherche : des moments de déprime avant des moments d'euphorie! Un beau jour alors que j'étais à la supérette en train d'acheter à bouffer, je déplaçais des barquettes dans le grand bac à surgelés. Dans ma tête, l'analogie s'est faite avec les paquets de mon protocole et ça y est, j'ai eu le déclic! J'ai compris ce qui clochait dans mon algo. Ils ont dû me trouver un peu nase, les gens du magasin, à déplacer des barquettes en me parlant toute seule. J'ai pas fait mes courses, ce jour-là, mais j'ai couru chez Ric pour lui raconter. Il s'est gratté la tête et il m'a dit « Mais t'es pas conne! » Ça y est je la tenais ma thèse. Bien sûr j'avais oublié encore des cas particuliers, mais ça roulait.

Le tournoi inter ED...

J'appartiens à l'École doctorale « Science de l'ingénieur », on dit EDSI et on prononce éd-dsi. A part nous demander des papiers à remplir chaque début d'année et à ralentir le dépôt de thèse, car il faut la signature du directeur qui est à l'école d'ingé sur l'autre campus à côté de la fac de médecine et qui est souvent en ballade à l'étranger, je me demande à quoi ça sert. J'ai bien l'impression que dans notre ED les gens d'info, les gens de GSI et les gens d'énergie nouvelle, ils font leur cuisine chacun dans leur coin. Il y a deux autres ED à Tour-

mens, une de SVT et une autre Science et Humanités, la plus grosse, qui regroupe tout le reste. Il y a un gars qui a eu l'idée de faire un tournoi de volley. Le volley c'est pas mal, parce que c'est un sport mixte, chez nous en info, on est surtout des garçons et en SVT c'est que des filles. En fait le tournoi c'était deux équipes de chez nous et deux équipes de SVT, parce qu'à l'ED-SH, ils ont beau être les plus nombreux, ils ne se connaissent pas. Nos deux équipes ont gagné et on a fait une teuf (là encore Manu s'est laissé aller). En fait le tournoi n'a eu lieu que deux années, parce que le gars qui s'en occupait, il a passé sa thèse et il est parti en post-doc au Japon. En discutant avec une fille de bio, j'ai appris un truc incroyable : elle est payée par une fondation (on dit aussi une association de soutien à la recherche, tu parles!), tu touches, bien moins que le SMIC, tu cotises à rien et tu dois payer toi-même ta sécu. Évidemment tu n'as pas droit au chomdu. Et en bio, trouver un job, c'est encore plus galère que chez nous.

Le premier exposé...

Le premier exposé, c'est encore une idée de Ric. Il voulait que j'aille raconter mon truc au Gédé-erre, mais moi je ne savais pas ce que j'allais leur dire, je venais juste de terminer l'implantation et je ne savais pas ce que c'était un Gédé-erre. J'ai dit tout ça à Ric, mais il n'a rien voulu savoir. Il est dur Ric! J'ai donc dû préparer des transparents, il a fallu que j'apprenne à utiliser beamer, parce Ric m'a dit qu'au Gédé-erre, ils n'aiment pas les exposés en Powerpoint et que beamer c'est plus classe. Heureusement Manu m'a tout expliqué. J'ai fait une répétition avec Ric et Manu, mais le jour J, j'avais les chocottes. Ric n'était pas là, il avait un cours et il ne pouvait venir que le lendemain. Heureusement j'ai retrouvé Bart de l'école des jeunes chercheurs, il s'est mis au premier rang et le chairman de

la séance, un type de Rennes, a vu que j'avais la trouille et m'a dit que ça n'était que le Gédé-erre et que tout irait bien. Je n'ai eu qu'une question, je ne crois pas que j'ai bien répondu, j'étais dans le brouillard, mais Bart m'a dit qu'il ne fallait pas s'en faire, car elle venait d'un vieux prof un peu maniaque qui pose toujours la même question depuis dix ans. En revanche à la pause j'ai pu parler avec un mec et une nana de Toulouse qui m'ont posé plein de questions sur mon algo. C'était cool!

Le départ de Paul...

Paul, c'est, je devrais dire « c'était » un CIFRE de l'équipe système, il bossait avec CORISTEL, et un jour il nous a dit qu'il se cassait parce qu'il avait eu une offre à Palo Alto en Californie où il allait palper un max de pognon. On lui a demandé si ça ne lui faisait rien de rompre son contrat avec la boîte qui lui payait sa CIFRE, il a dit « Si vous croyez que je vais me gêner avec une boîte qui jette ses cadres comme des Kleenex ». Il a fait un pot d'adieu et il est parti sans terminer sa thèse, il nous a dit aussi que la recherche ça le gonflait. Ça nous a foutu un coup.

Le syndrome de la page blanche...

Pour l'article à SCAM, Ric a fait pas mal de boulot, c'est lui qui a écrit le plan, l'intro, la conclusion et la présentation de l'algo, et moi j'ai écrit toutes les parties techniques que je commençais à bien connaître. C'est l'anglais qui m'a fait le plus flipper. Mais un jour Ric m'a dit: « Magali, va falloir commencer à rédiger ». J'ai tout de suite compris ce qu'il voulait dire. Là j'étais sèche. Par où commencer? Quoi écrire? Est-ce que j'avais assez à dire? Bref, j'ai eu ce qu'on appelle le *syndrome de la page blanche* qu'ont tous les auteurs (j'étais en bonne compagnie, même Houellebecq ça lui arrive). Mais j'ai fait un plan et après avoir écrit quatre pages, je n'ai plus pu m'arrêter.

Guigui m'a même trouvé changée. Faut quand même que je vous raconte le coup de la BD. Je me souviens que ma prof de physique nous avait fait lire une BD, je crois que c'était Anselme Lanturlu le héros et il t'expliquait la relativité, c'était hyper simple. Comme j'avais du mal à expliquer mon algo, j'ai eu l'idée de faire une BD à travers laquelle j'aurais pu dire plein de trucs, les barquettes, le bac à surgelés et tout. Guigui qui dessine bien aurait pu m'aider. Ric a trouvé l'idée super, mais il m'a dit « Il faut que je demande au comité des thèses ». Le comité des thèses, c'est un truc où il y a plein de vieux schnoques qui doivent donner leur avis sur ta thèse, savoir si elle soutenable ou pas. Eh bien, vous le croirez si vous voulez, ce comité a dit que faire une BD c'était pas bien. Une thèse ça doit être sérieux, moi je traduis : ça doit être chiant. C'est comme David, dont le père est anglais, ils ont pas voulu qu'il rédige en anglais, pareil pour Sanjai, l'indien, mais alors là quel charabia! Tous les potes, on l'a un peu aidé, mais quand même! Ils sont pas mal ringues au comité des thèses.

L'attente des rapports de thèse...

Une fois que le document a été écrit, j'ai envoyé ma thèse aux rapporteurs (sans la BD bien sûr!), j'aurais bien voulu choisir mon chairman du Gédé-erre qui avait été sympa avec moi, mais Ric m'a dit qu'il fallait plutôt choisir un mec plus connu de Mubourg, que je ne connaissais pas et qui avait une réputation d'être très exigeant, un peu salaud même et une nana de Lyon. Je n'avais pas trop mon mot à dire. La nana de Lyon a été sympa, c'est sûr que j'ai pas été contente quand elle a trouvé un bug à la page 66, mais elle m'a envoyé plein de mails pour m'aider à le corriger, Ric y a aussi mis un coup et pour la soutenance tout était nickel. En attendant le rapport du mec de Mubourg, c'était l'angoisse, je ne pouvais plus man-

ger. Et puis son rapport est enfin arrivé, Ric l'a lu et m'a dit que c'était un bon rapport. À la page 66, il n'a rien vu, en revanche il a lâché quelques vacheries par ci par là, mais à la fin il a écrit « A la lecture du mémoire de Mademoiselle Magali Borin, je considère qu'il s'agit d'une excellente thèse, que son algorithme pour le protocole recouvrant fera date et je propose et qu'elle soit autorisée à soutenir sa thèse en vue d'obtenir le titre de docteur en informatique ». J'ai sauté de joie.

L'angoisse de la soutenance...

Voilà la date de la soutenance qui approche. Beamer n'était plus un souci pour moi, mais je pétais de trouille. J'ai encore fait une répétition avec Ric, Manu et le prof de l'équipe. J'avais pourtant bien bossé, mais qu'est-ce qu'ils m'ont gonflée! « Tu a mis 48 mn et tu as droit à 45 mn. Ton transparent 3 est trop long. Tu n'as pas expliqué ce qu'est la contingence. Tu devrais enlever le transparent 22 qui égare l'auditeur plus qu'il ne l'aide. » Mais ça m'a permis d'évacuer tout mon stress. Le jour de la soutenance, j'étais détendue et j'avais un exposé presque parfait. Guigui était là, il est venu faire les boutiques avec moi pour choisir ma tenue de soutenance, une jupe, alors que je n'en mets presque jamais et un petit corsage pas trop coince. Pour la couleur allez voir les photos que maman a prises et que Manu a mis sur le Web. Oui, c'est vrai j'oubliais de dire que papa et maman étaient là. C'est eux qui ont pris en main le pot avec Guigui. A un moment pendant l'exposé j'ai failli me croûter de l'estrade, mais bon je me suis rattrapée, maman était verte. Il y avait dans le jury la nana de Lyon, le mec de Mubourg, un autre mec qui était président du jury et qui a surtout dormi, Ric et un prof de Tourmens. Ils n'ont pas été trop chiants. Bon ils m'ont cuisinée comme il se doit, ils ont voulu savoir si mon algo marchait bien sous forte contention et comment

j'avais fait mes mesures. Au lieu de s'intéresser à mon algo, il faut toujours qu'ils aillent chipoter sur les tableaux des derniers transparents, mais dans l'ensemble ça allait. Et puis enfin est venue le moment où après la délibération le président du jury a déclaré « et c'est pourquoi le jury vous attribue le titre de docteur en informatique de l'Université de Tourmens avec mention très honorable », j'étais vachement émue pas autant que maman qui a écrasé une larme. Je crois aussi que Ric était content, il m'a fait la bise et il a accepté de poser avec moi devant maman pour une photo. A Tourmens, ils ne donnent plus les félicitations du jury depuis une décision du conseil scientifique de 1999, mais Guigui m'a dit qu'à voir le regard du président du jury, ils me les auraient données, c'est sûr!

Le pot de thèse...

Maman avait fait plein de beignets qui sont la spécialité d'Aubert. Papa n'avait pas voulu acheter du champ, il avait choisi un crémant de Bourgogne, j'ai un peu surveillé Manu pour qu'il soit raisonnable cette fois! Guigui avait fait des réductions et des tartelettes. Papa servait les boissons et a même discuté avec le gars de Mubourg qu'il a trouvé sympathique et il m'a dit « Je ne vois pas ce que tu lui reproches ». Tout le labo a appliqué même ceux qui n'avaient pas assisté à la soutenance. Quelle fête!

La rédaction du CV et les dossiers de candidature...

Une fois docteur (heureusement on ne dit pas doctresse!) il faut candidater, il m'a fallu donc écrire un CV et ça faisait chaud au cœur quand j'ai pu mettre pour la première fois « thèse soutenue le 6 décembre 2004 ». Je suis allé à une conférence en Angleterre et sur mon badge ils avaient écrit Dr Magali Borin, ça m'a fait drôle.

Je trouve que pour tous ces trucs, on n'est pas assez aidés. Il devrait

y avoir un genre d'assoss de profs d'info qui devrait diffuser des infos. On en a discuté avec les potes du chat et ils ont tous dits que ça n'existait pas et qu'il faudrait la créer. On s'est dit, en tout cas, que si on touchait un job à la fac et bien on la ferait cette assoss, pour aider les djeuns après nous.

La dépression post-doctorale.....

J'ai du mal à trouver un job. Je cherche même du côté des boites comme CORISTEL. Pourtant on me dit que ma thèse est bonne. De

plus, le papier que nous avons écrit avec Ric vient d'être accepté dans J. of protocols qui est un bon journal. Je suis en postdoc à Eindhoven avec Guigui, on a un truc intéressant à faire, ce qui n'est pas toujours le cas. Avec Guigui, on a des projets. Mais je flippe, parce que je me pose encore la question de savoir si je suis une chercheuse, même une bonne pro tout court. Mais aujourd'hui ça va mieux, alors je me suis dit que je pouvais vous raconter mon trip.

Magali Borin

Nous avons aussi reçu la lettre suivante.

To whom it may concern.

I have been asked to give my informed opinion upon Ms Magali Borin, who is applying for some position in your institution and has given my name as possible referee.

As is presumably well known I am currently the world leading authority in the theme of informed protocols on which Ms Borin has worked. It therefore seems entirely appropriate that my opinion is asked for and valued so highly.

The first thing I will say about Ms Borin is that she smells. Needless to say, as all Frenchmen and women do. I have of course no direct knowledge of this but believe to be an informed scholar, and a reader of the Daily Telegraph who informed us not later than last week that most French don't wash.

It may now of course be of interest to you to have also my informed opinion about Ms. Borin's scientific qualities: well, her English is appalling; you really have to read her slides to get a gross idea of what she is

muttering, but that is perhaps less important than the fact that it is all about modelling (even if she is no model if you permit the joke, har, har!), modelling and more modelling. By the time she has finished modelling the model is so far fetched that it has no longer anything to do with the actual problem.

Her actual speciality is not informed protocols but the much simpler version of these called recovering protocols. These have been introduced by Konrad Lorenz half a century ago to model the communication between mating rabbits. For some reason Dr. Hochet has believed that this protocol could be of interest in the context of grid computing, and that is what Ms. Borin worked on.

She has presumably been influenced in this by this Richard Hochet, her PhD advisor (I believe the French call him a thesis director; there is an interesting point to be made here, but I will not). He is one of these French researchers that spends his time writing about

what should be done and letting us do it. So in this sense he really did direct her well!

Her PhD is from Tourmens University. Now finding this on a map is in itself a hard research problem. Alternatively you can try to find it on the Shanghai list of top Universities but that won't help : you have to remember it is a French University (har! har!).

So enough about her qualities. What about the rest? Is she fitted in any way to join the civilized world or is she quite incapable of adapting to hard work?

My intuition in this matter is that Ms. Borin is probably young enough not to have been completely corrupted by the French system and that therefore your institution would be well advised to give the girl a chance.

It may also help me in getting a sabbatical grant to go to Tourmens next winter. I have been told that you can get to the Alps from there in less than two hours.

Rodney Falkerson-Parker, BsC, PhD, Con, MBE,
Faculty of Cognitive Computer Studies,
Pratshire University

La thèse du lapin

Par un beau matin ensoleillé, un lapin travaille devant son terrier sur son ordinateur, très concentré. Un renard vient à passer, tout heureux de voir un lapin insouciant du danger qu'il court. L'eau lui vient à la bouche... Intrigué par l'activité du lapin, il décide d'en savoir plus :

- Cher lapin, que fais-tu sur ton ordinateur par une si belle journée ?
- Je rédige ma thèse, répond le lapin sans lever les yeux de son écran.
- Ah ? Et quelle est le sujet de ta thèse ?
- Il s'agit de prouver une théorie qui remet le lapin à sa vraie place dans la chaîne alimentaire : nous sommes les prédateurs d'animaux tels que les renards.

Le renard s'énerve un peu :

- C'est complètement ridicule, c'est nous, les renards, qui sommes prédateurs des lapins !
- C'est ce que tu penses, viens dans mon terrier que je te présente à

mon directeur de thèse. Il va te convaincre avec des données expérimentales.

Le renard suit le lapin. Quelques instants plus tard, on entend des bruits sourds, des cris, ... puis silence. Le lapin ressort, seul, et se remet à travailler.

Une demi-heure plus tard, un loup se promenant dans les parages voit le lapin, tout seul et très absorbé par son travail. Un bien tentant repas... Mais le loup, curieux de l'activité inhabituelle du lapin s'approche de ce dernier :

- Bonjour, très cher lapin, que fais-tu de si passionnant sur ton ordinateur ?
- Je rédige ma thèse. Il s'agit d'une théorie innovante, et je me suis particulièrement impliqué dans les expérimentations. Cette théorie prouve que les lapins sont les prédateurs naturels de divers animaux carnivores, dont les loups.

Le loup éclate de rire :

- HA! HA! HA! HA! Mon pauvre lapin, c'est une aberration. Nous sommes nous, les loups, les VRAIS prédateurs des lapins...
- Je suis désolé de te décevoir. Si tu veux en savoir plus, je peux te présenter à mon directeur de thèse. Il a recueilli des données de diverses sources, qui prouvent cette théorie. Veux-tu bien me suivre ?

Le loup suit le lapin dans le terrier. Un instant plus tard, on entend des grognements, des craquements d'os, puis ... plus rien. Le lapin ressort calmement, et se remet au travail.

Dans le terrier du lapin, on peut voir d'un côté des traces de sang et quelque chose qui ressemble à la fourrure d'un renard. D'un autre côté, on devine un tas d'os et les restes de ce qui fut un loup. Au milieu de tout cela, un Lion, repu, se lèche les pattes et les babines...

MORALITÉ : Peu importe que ton sujet soit totalement absurde. Peu importe qu'il n'aie pas de bases scientifiques sérieuses. Peu importe si tes expériences n'arrivent pas à falsifier une théorie. Peu importe si tes idées vont à l'encontre de la logique la plus évidente. L'important c'est :

QUI EST TON DIRECTEUR DE THÈSE !!!!

<http://addal.u-strasbg.fr/fun.html>

Annonces

Événements planifiés

Devant l'accroissement des annonces de conférences et des demandes de publications dans le bulletin, le CA de Specif (séance du 4 avril 1996 revu le 14 octobre 1999) a décidé d'appliquer les règles suivantes:

- Conférences de jeunes chercheurs et conférences parrainées par Specif: publication de l'annonce limitée à une page. Envoyer le document par e-mail, en format word interprétable par un Mac, rtf, ou latex. Le parrainage de Specif est accordé par le Conseil d'Administration.
- Autres conférences: renvoi sur l'URL, et maintien de la liste sous la forme présentée ci-dessous. Envoyer par mail le titre, la date, le lieu et l'URL.

Envoyer les documents à Christian Carrez par e-mail: carrez@cnam.fr ou à Christine Crochepeyre: croche@cnam.fr

| événement | date | lieu |
|---|--------------------|--------------------------------|
| Congrès Specif 2006 URL: http://specif.org | 12-13 janvier 2006 | Saint-Etienne |
| ISS2006 3rd IFIP TC2 summer school on software technology and engineering URL: http://poledo.cs.up.ac.za/ISS2006 | 15-20 janvier 2006 | Gordon'Bay (Afrique du Sud) |
| EGC2006 6èmes journées francophones extraction et gestion des connaissances URL: http://www-rech.enic.fr/egc2006/ | 17-20 janvier 2006 | Lille |
| RFIA-2006 15ème congrès francophone AFRIF-AFIA reconnaissance des formes et intelligence artificielle URL: http://www.antsearch.univ-tours.fr/rfia2006/ | 25-27 janvier 2006 | Tours |
| IPAS'2006 3rd international precision assembly seminar URL: http://www.ipas2006.org/ | 19-22 février 2006 | Bad Hofgastein (Autriche) |
| AICT'06 advanced international conference on telecommunications URL: http://www.iaria.org/conferences/AICT06.html | 19-22 février 2006 | Guadeloupe |
| ICIW'06 international conference on internet web applications and services URL: http://www.iaria.org/conferences/ICIW06.html | 23-25 février 2006 | Guadeloupe |
| ARCS'06 19th international conference on architecture of computing systems URL: http://arcs06.cs.uni-frankfurt.de | 13-16 mars 2006 | Francfort/Main (Allemagne) |
| AFADL'06 Approches formelles dans l'assistance au développement de logiciels URL: http://cedric.cnam.fr/AFADL06/ | 15-17 mars 2006 | Paris |
| ICSNW06 International conference on semantics of a networked world URL: http://sipl72.si.ehu.es/ICSNW/ | 30-31 mars 2006 | Munich (Allemagne) |
| MOSIM'2006 6ème conférence francophone de modélisation et simulation URL: http://www.isima.fr/mosim06/ | 3-5 avril 2006 | Rabat (Maroc) |
| WiOpt 4th international symposium on modeling and optimization in mobile, ad-hoc and wireless networks URL: http://www.wiopt.org | 3-7 avril 2006 | Boston (USA) |
| CARDIS'2006 7th smart card research and advanced application conference URL: http://www.cardis.org | 19-21 avril 2006 | Tarragone (Espagne) |
| SAC2006 The 21st ACM symposium on applied computing URL: http://www.acm.org/conferences/sac/sac2006/ | 23-27 avril 2006 | Dijon |

Annonces

| | | |
|--|------------------|--------------------|
| ICN'06 5th international conference on networking URL: http://www.iaria.org/conferences/ICN06.html | 23-26 avril 2006 | Ile Maurice |
| MCL'06 The first international conference on mobile communications and learning URL: http://conf.uha.fr/MCL06.html | 23-27 avril 2006 | Ile Maurice |
| ICONS'06 international conference on systems URL: http://www.iaria.org/conferences/ICONS06.html | 27-29 avril 2006 | Ile Maurice |
| INCOM2006 12th IFAC symposium on information control problems in manufacturing URL: http://www.emse.fr/incom06/program.html | 17-19 mai 2006 | Saint-Etienne |
| CAP2006 Conférence francophone sur l'apprentissage automatique URL: http://cap2006.irisa.fr | 22-24 mai 2006 | Trégastel |
| SEC'2006 21st IFIP international information security conference «security and privacy in dynamics environments» URL: http://www.sec2006.org | 22-24 mai 2006 | Karlstad (Suède) |
| VEAM IFIP WG7.6 workshop on virtual environments for advanced modeling email: stefan.voss@uni-hamburg.de | 6-7 juin 2006 | |
| NOTERE2006 Nouvelles technologies de la répartition URL: http://www.notere.net | 6-9 juin 2006 | Toulouse |
| AIAI'2006 3rd IFIP conference on artificial intelligence applications and innovations URL: http://www.icsd.aegean.gr/aiai2006 | 7-9 juin 2006 | Athènes (Grèce) |
| PROLAMAT 2006 International IFIP conference - «knowledge enterprise, new challenge» URL: http://prolamat.shu.edu.cn | 15-17 juin 2006 | Shanghai (Chine) |
| EDA06 2ème journée entrepôts de données et analyse en ligne URL: http://www.prism.uvsq.fr/~eda06 | 19 juin 2006 | Versailles |
| DSN 2006 The international conference on dependable systems and networks URL: http://www.dsn.org | 25-28 juin 2006 | Philadelphie (USA) |
| PDPTA'06 The 2006 international conference on parallel and distributed processing techniques and applications URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| CSC'06 The 2006 international conference on scientific computing URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| GCA'06 The 2006 international conference on grid computing and applications URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| SAM'06 The 2006 international conference on security and management URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| ICAI'06 The 2006 international conference on artificial intelligence URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| MLMTA'06 The 2006 international conference on machine learning; models, technologies and applications URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| SERP'06 The 2006 international conference on software engineering research and practice URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| PLC'06 The 2006 international conference on programming languages and compilers URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| ICOMP'06 The 2006 International Conference on Internet Computing URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| SWWS'06 The 2006 international conference on semantic web and web services URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| CDES'06 The 2006 international conference on computer design URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |

| | | |
|---|--------------------|-----------------------|
| RTCOMP'06 The 2006 international conference on real-time computing systems and applications URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| ESA'06 The 2006 international conference on embedded systems and applications URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| ICWN'06 The 2006 international conference on wireless networks URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| PSC'06 The 2006 international conference on pervasive systems and computing URL: | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| IPCV'06 The 2006 international conference on image processing, computer vision and pattern recognition URL: | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| CGVR'06 The 2006 international conference on computer graphics and virtual reality URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| MSV'06 The 2006 International Conference on Modeling, Simulation and Visualization Methods URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| CGD'06 The 2006 international conference on computer games development URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| FECS'06 The 2006 international conference on frontiers in education: computer science and computer engineering URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| FCS'06 The 2006 international conference on foundations of computer science URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| EEE'06 The 2006 international conference on e-business, enterprise information systems, e-government, and outsourcing URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| DMIN'06 The 2006 international conference on data mining URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| IKE'06 The 2006 international conference on information knowledge engineering URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| BIOCOMP'06 The 2006 international conference on bioinformatics and computational biology URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| CNAN'06 The 2006 international conference on computing in nanotechnology URL: http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| ERSA'06 The 2006 international conference on engineering of reconfigurable systems and algorithms URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| CIC'06 The 2006 international conference on communications in computing URL : http://www.world-academy-of-science.org/Home/ws | 26-29 juin 2006 | Las Vegas (USA) |
| IDM06 2èmes journées sur l'ingénierie dirigée par les modèles URL: http://www.planetmde.org/idm06/ | 27-28 juin 2006 | Lille |
| ECOOP2006 20th european conference on object-oriented programming URL: http://2006.ecoop.org | 3-7 juillet 2006 | Nantes |
| SoRuCom Perspectives on Soviet and Russian computing URL: http://sorucom.karelia.ru | 3-7 juillet 2006 | Petrozavodsk (Russie) |
| IFIP WG8.2 working conference - Social inclusion: societal and organizational implications for information systems URL: http://www.ifip82-2006.ul.ie | 13-15 juillet 2006 | Limerick (Irlande) |

Annonces

| | | |
|--|------------------------------|------------------------|
| ICNS'06 international conference on networking and services URL: http://www.iaria.org/conferences/ICNS06.html | 16-18 juillet 2006 | Silicon Valley (USA) |
| ICAS'06 international conference on automatic and autonomous systems URL: http://www.iaria.org/conferences/ICSA06.html | 19-21 juillet 2006 | Silicon Valley (USA) |
| ITEM 2006 Working group conference «knowledge management for educational innovation» URL: http://www-item2006.ai.is.uec.ac.jp | 23-26 juillet 2006 | Hamamatsu (Japon) |
| ICWMC'06 international conference on wireless and mobile communications URL: http://www.iaria.org/conferences/ICW06.html | 29-31 juillet 2006 | Bucarest (Roumanie) |
| ICCGI'06 international conference on computing in the global information technology URL: http://www.iaria.org/conferences/ICCGI06.html | 1-3 août 2006 | Bucarest (Roumanie) |
| IFIP world computer congress URL: http://www.wcc-2006.org/ | 20-25 août 2006 | Santiago (Chili) |
| ICISP'06 international conference on internet surveillance and protection URL: http://www.iaria.org/conferences/ICISP.htm | 27-29 août 2006 | Côte d'Azur |
| ICDT'06 international conference on digital telecommunications URL: http://www.iaria.org/conferences/ICDT.htm | 30-31 août 2006 | Côte d'Azur |
| COMPSTAT 2006 17th computational and statistics symposium URL: http://w3.uniroma1.it/compstat2006/ | 28 août-1 septembre 2006 | Rome (Italie) |
| International conference on statistical latent models in the health sciences URL: http://www.stat.unipg.it/forcina/shlav/shlav.html | 6-8 septembre 2006 | Perugia (Italie) |
| CIFED06 Colloque international francophone sur l'écrit et le document URL: http://www.cifed06.enst.fr/ | 18-21 septembre 2006 | Fribourg (Suisse) |
| SDN06 semaine du document numérique URL: http://diuf.unifr.ch/event/sdn06/ | 18-22 septembre 2006 | Fribourg (Suisse) |
| SAFECOMP'2006 International conference on safety, reliability and security URL: http://kio.pg.gda.pl/safecomp2006 | 26-29 septembre 2006 | Gdansk (Pologne) |
| DIPES 06 IFIP working conference on distributed and parallel embedded systems URL: http://www.c-lab.de/dipes | 11-13 octobre 2006 | Braga (Portugal) |
| VLSI-SoC IFIP international conference on very large scale integration URL: http://tima.imag.fr/conference/VLSI-SoC06 | 16-18 octobre 2006 | Nice |
| ICSEA'06 international conference on software engineering advances URL: http://www.iaria.org/conferences/ICSEA06.html | 29 octobre - 1 novembre 2006 | Tahiti |
| ICSNC'06 international conference on systems and networks communications URL: http://www.iaria.org/conferences/ICSNC06.html | 2-4 novembre 2006 | Tahiti |
| ICQNM'07 international conference on quantum, nano and micro technologies URL: http://www.iaria.org/conferences/ICQNM07.html | 3-4 janvier 2007 | Alpes françaises |
| ICDS'07 international conference on the digital society URL: http://www.iaria.org/conferences/ICDS07.html | 5-7 janvier 2007 | Alpes françaises |
| WCCE'09 9th IFIP world conference on computers in education URL: http://www.wcce2009.org | 27-31 juillet 2009 | Florianopolis (Brésil) |



MOSIM'06

6^{ème} Conférence Francophone de Modélisation et Simulation
Modélisation, Optimisation et Simulation des Systèmes : Défis et Opportunités

Rabat, Maroc

3-5 avril 2006

Thèmes de la conférence

Méthodologie de modélisation
Spécification et développement de modèles
Outils de modélisation mathématique
Méthodes et outils de simulation
Méthodes d'optimisation
Métaheuristiques
Métamodélisation
Modélisation et réseaux de Petri
Approches objets, acteurs, multi-agents, frames
Recueil et traitement de l'information et des connaissances
Systèmes d'information et d'aide à la décision
Analyse de sensibilité, robustesse et validation des modèles
Simulation des systèmes complexes discrets, continus et hybrides
Simulation des systèmes stochastiques
Simulation parallèle et distribuée
Simulation temps réel
Simulation et intelligence artificielle
Aide à la décision multicritère
Simulation et optimisation
Intégration et hybridation des méthodes



Les principaux domaines d'application

Production et service
Conception et ingénierie des systèmes
Conception et optimisation des chaînes logistiques
Gestion intégrée de l'entreprise
Optimisation des transports
Conduite d'activités et de projets
Planification, affectation et ordonnancement
Evaluation de performances
Supervision et sûreté de fonctionnement
Maintenance et fiabilité des systèmes
Gestion des ressources humaines
Pilotage d'atelier
Contrôle de trafic (réseaux de télécommunication, trafic routier)
Systèmes cognitifs
Systèmes hospitaliers
Systèmes naturels
Gestion des actifs productifs
Simulation et qualité
Web, réalité virtuelle et simulation
Simulation et formation

Présidents d'honneurs : D. Bouami, Directeur de l'EMI, O. Debaj, Directeur de l'ENIM

Comité Scientifique

M. Gourgand, LIMOS, Clermont-Ferrand (France), *Président*
F. Riane, FUCaM, Mons (Belgique), *Vice-président*

Aghezzaf E.H. (Belgique), Artiba A. (Canada), Ait Kadi D. (Canada), Aldanondo M. (France), Bel G. (France), Benchekroun B. (Maroc), Bendaya M. (Arabie Saoudite), Billaut J.-C. (France), Botta-Genoulaz V. (France), Bourrières J.-P. (France), Campagne J.-P. (France), Carlier J. (France), Chrétienne P. (France), Dallery Y. (France), Dauzère-Pérès S. (France), Dehombreux P. (Belgique), Dejoux P. (France), Dolgui A. (France), Dupont L. (France), Flory A. (France), Frein Y. (France), Gandibleux X. (France), Giard V. (France), Glardon R. (Suisse), Goncalves G. (France), Grabot B. (France), Habchi G. (France), Habrias H. (France), Hamdi H. (Maroc), Haouari M. (Tunisie), Hennet J.-C. (France), Hongler M.-O. (Suisse), Itmi M. (France), Ladet P. (France), Langevin A. (Canada), Lopez P. (France), Martineau P. (France), Mateo M. (Espagne), Moalla M. (Tunisie), Morel G. (France), Mussi P. (France), Nketsa A. (France), Osman I. (Liban), Pierrel H. (France), Portmann M.-C. (France), Prins C. (France), Pujo P. (France), Ramat E. (France), Sari Z. (Algérie), Sevaux M. (France), Siarry P. (France), Talbi E.G. (France), Teghem J. (Belgique), Trentesaux D. (France), Vernadat F. (Luxembourg), Widmer M. (Suisse), Xie X. (France), Yucesan E. (France), Zerhouni N. (France)

Comité d'organisation

B. Benchekroun, EMI, Rabat (Maroc), *Présidente*

EMI : Benbrahim M., Jellal J.-E., Sbihi N., Skalli A. ENIM : Assoul S., Lemyasser M., Maalmi M., Maatoug A., Soulhi A.
FUCaM : Iassinovski S., Riane F., Roux O. LIMOS : Caux C., Chabrol M., Kouiss K., Lacomme P.

La conférence MOSIM 2006 est organisée dans les murs de l'EMI par :



Ecole Mohammadia d'Ingénieurs



Ecole Nationale de l'Industrie Minérale



CREGI - FUCaM



LIMOS - CNRS UMR 6158

Soumission des articles : 15 octobre 2005 **Notification aux auteurs :** 15 décembre 2005 **Envoi de l'article final :** 15 janvier 2006
Secrétariat : D. Raulier (FUCaM, Belgique) mosim@mosim2006.org ou diana.raulier@fucam.ac.be

Site web : <http://www.mosim2006.org>

Informations pratiques sur des URL intéressantes

Vous trouverez ci-dessous quelques URL utiles.

<http://specif.org> À tout seigneur tout honneur, rappelez-vous le site de Specif et ses nombreuses informations. À consulter régulièrement.

<http://eurise.univ-st-etienne.fr/specif> Le site web « Annuaire des Laboratoires Specif ». Ce site permet d'une part à tous les laboratoires en Informatique de France de faire connaître leurs domaines d'activités, les coordonnées des responsables, et toutes les informations utiles. Il permet également à des étudiants, chercheurs ou industriels de se renseigner et de rechercher selon plusieurs critères. On pourra en particulier interroger la base de données Specif et connaître pour un ou plusieurs domaines de recherche différents et pour une région particulière, l'ensemble des laboratoires dont les compétences coïncident avec celles qui sont demandées. A cette date ce sont 55 laboratoires qui ont saisi leurs données.

<http://cnu.ifsic.univ-rennes1.fr> Le serveur de la section 27 du CNU vous donnera les dernières informations sur les problèmes traités par nos représentants nationaux.

<http://www.cnam.fr/ofmi> Le serveur de l'OFMI (Observatoire des Formations et des Métiers de l'Informatique et des technologies de l'information et de la communication) présente une cartographie des formations en informatique, en particulier sur les DESS et les licences professionnelles. On y trouve également les résultats d'enquêtes effectuées auprès des responsables de ces formations.

<http://www.cnrs.fr> Le serveur du CNRS fournit les informations sur le fonctionnement du CNRS, les départements, les sections du comité national, mais aussi sur les laboratoires associés au CNRS.

<http://www.inria.fr> Le serveur de l'INRIA fournit des informations sur les activités de l'organisme, en particulier les actions de recherche coopératives ou les recrutements.

<http://www.education.gouv.fr> Le serveur du ministère donne beaucoup d'informations concernant directement notre communauté.

<http://www.recherche.gouv.fr> Le serveur du ministère de la recherche.

http://www.legifrance.gouv.fr/citoyen/new_officiels.ow Le serveur du journal officiel.

<http://www.industrie.gouv.fr/accueil.htm> Le serveur du secrétariat d'état à l'industrie donne des informations intéressantes sur l'économie, et en particulier la société de l'information.

<http://www.telecom.gouv.fr/> Le serveur du gouvernement plus particulièrement dédié aux télécommunications et à la société de l'information.

[documents/index_nets.htm](#) en particulier pour des études et rapports.

<http://www.cefi.org> Le serveur du CEFI publie des informations sur les formations d'ingénieurs et l'emploi, objectif de ce comité d'études. Plus généralement, on trouve sur ce site des données diverses sur les DESS, les DEA, mais également les IUP et les autres formations de l'enseignement supérieur.

<http://www.passinformatique.com>. Ce serveur recense les formations et les métiers de l'informatique. Élaboré sous la houlette du Syntec en collaboration avec le journal « l'étudiant », il a été inauguré par notre ministre Jack Lang le 4 mars 2002. Outre les initiateurs du projet, les organisations comme le SFIB, le CIGREF, l'AFPA, l'OFMI, ainsi que le ministère de l'industrie (que ceux qui ont été oubliés me pardonnent) font partie du comité de pilotage.

Livres proposés à Specif

Cette rubrique propose des ouvrages récents dont Specif a eu connaissance. Il s'agit d'abord de la «quatrième de couverture» obtenue par digitalisation, à la quelle est ajouté un bref commentaire après un survol du livre. Cependant, nous sommes prêts à publier ici les analyses de livres que vous nous feriez parvenir. N'hésitez pas à donner votre point de vue sur son utilité. Si elle vous paraît intéressante, aidez nous à la mettre à jour. CC.

Programmation Ré-cursive (en Scheme)

Anne Brygoo, Titou Durand, Maryse Pelletier, Christian Queinnec, Michèle Soria

352 pages, Dunod, 2004, ISBN 2 10 007479 2

Cet ouvrage présente les fondements de la programmation ré-cursive et ses mécanismes d'évaluation. Il pose des bases solides qui permettront d'aborder ensuite les autres facettes de l'informatique.

Le langage utilisé est Scheme, mais les principes énoncés (spécification et implantation, structures de données, validité et efficacité) s'appliquent également aux autres langages. Les cinq premiers chapitres portent sur quelques principes de base en programmation, en particulier la récursion vue sur les entiers et sur les listes. Les chapitres 6 à 10 abordent d'autres aspects essentiels de la programmation comme les structures de données, la récursion sur les arbres, les grammaires, pour aboutir finalement à l'interprète de Scheme en Scheme.

Pour illustrer les notions développées dans la partie de cours, l'ouvrage comporte une cinquantaine de problèmes, tous corrigés. Il est accompagné de compléments en ligne : un environnement de programmation, des questions d'auto-évaluation et des exercices progressifs permettant un tra-

vail autonome sur machine. Ces compléments sont accessibles à l'adresse www.infop6.jussieu.fr/cederoms/li101/

Anne Brygoo, Titou Durand et Maryse Pelletier sont maîtres de conférences à l'UPMC. Christian Queinnec et Michèle Soria sont professeurs à l'UPMC.

Commentaire : Ecrire un ouvrage d'introduction à la programmation destiné à un public de débutants est un exercice difficile : présenter de manière initiatique mais rigoureuse les concepts et techniques de base de la programmation nécessite de maintenir un certain équilibre entre «aspects pratiques et méthodologiques» et «aspects formels». Les auteurs de «Programmation ré-cursive (en Scheme)» réussissent cet exercice avec élégance.

Le parti pris dans cet ouvrage est celui de la programmation fonctionnelle : le langage utilisé pour illustrer les concepts introduits est un sous-ensemble réduit purement fonctionnel du langage Scheme qui permet d'éviter de noyer le lecteur néophyte dans un paysage syntaxique trop vaste qui pourrait lui laisser croire à tort que la difficulté de la programmation réside dans la maîtrise de cette syntaxe.

C'est à partir de ce langage support très restreint que sont introduites les techniques de base qui permettent d'écrire des pro-

grammes fiables et efficaces de manière raisonnée. On y aborde évidemment les notions de fonction et de récursivité ainsi que les structures de listes et d'arbres mais on y introduit aussi de notions plus complexes pour le public visé. On y décrit par exemple l'usage de spécifications et de types abstraits. Enfin, clairement annoncé par les auteurs, le fil conducteur de ce livre est la réalisation en Scheme d'un évaluateur d'expressions Scheme. À ce niveau, le pari est ambitieux puisqu'il nécessite d'introduire des notions de syntaxe (grammaires, syntaxe abstraite) et de sémantique (environnement, portées, modèle par substitution, sémantique opérationnelle) des langages de programmation. Pourtant, sans renoncer à la rigueur nécessaire à ce genre d'exercice, ni éluder certains points délicats, les auteurs présentent avec beaucoup d'adresse, sans utiliser de formalisme mathématique effrayant un public débutant, certains des mécanismes qui permettent d'associer un résultat (i.e. une valeur) à un programme (i.e. une expression). Mieux comprendre le sens des constructions d'un langage permet ainsi de produire des programmes de meilleure qualité.

Aussi, tout en restant accessibles à une public néophyte,

les notions présentées dans cet ouvrage dépassent largement celles que l'on retrouve généralement dans les cours d'initiation à la programmation et nul doute que les étudiants qui assimilent l'ensemble des connaissances présentées dans ce livre sont dotés d'un solide bagage en informatique leur permettant de spécifier, concevoir, implémenter, lire, comprendre, documenter et tester des programmes.

Bien sûr, devant l'étendue des concepts abordés dans cet ouvrage, on pourrait croire que s'il est destiné à un public débutant en informatique, ce public dispose d'une culture scientifique solide et de conditions d'études privilégiées. Il n'en est rien : ce livre est le fruit d'un «enseignement de masse» puisqu'il est issu d'un cours donné par les auteurs en première année à l'Université Paris 6 auprès de plus de 600 étudiants chaque année. Il est aussi accompagné d'un ensemble d'outils logiciels d'aide à l'enseignement disponibles sur le web.

L'objectif de cet ouvrage est audacieux, et l'on ne peut que se réjouir de sa parution : il constitue à la fois une excellente introduction à la programmation et une habile initiation aux concepts plus fondamentaux des langages de programmation.

Mathieu Jaume, Maître de conférences à l'UPMC.

Alfred Tarski : Life and Logic

Anita Burdman Feferman et Solomon Feferman.

432 pages, Cambridge University Press, 2004 (en anglais), ISBN-10: 0521802407, ISBN-13: 9780521802406

Alfred Tarski, one of the greatest logicians of all time, is widely thought of as 'the man who defi-

ned truth'. His mathematical work on the concepts of truth and logical consequence are cornerstones of modern logic, influencing developments in philosophy, linguistics and computer science. Tarski was a charismatic teacher and zealous promoter of his view of logic as the foundation of all rational thought, a bon-vivant and a womanizer, who played the 'great man' to the hilt. Born in Warsaw in 1901 to Jewish parents, he changed his name and converted to Catholicism, but was never able to obtain a professorship in his home country. A fortuitous trip to the United States at the outbreak of war saved his life and turned his career around, even while it separated him from his family for years. By the war's end he was established as a professor of mathematics at the University of California, Berkeley. There Tarski built an empire in logic and methodology that attracted students and distinguished researchers from all over the world. From the cafes of Warsaw and Vienna to the mountains and deserts of California, this first full length biography places Tarski in the social, intellectual and historical context of his times and presents a frank, vivid picture of a personally and professionally passionate man, interlaced with an account of his major scientific achievements.

- The first book-length biography of the great logician Alfred Tarski based on first-hand knowledge and original sources
- It places Tarski within his historical, social and intellectual context, contrasting the first half of his life in Poland with the second half in the US
- Includes Tarski's main achievements in logic, set theory and algebraic logic and how and why they have become important in many fields
- Many photographs

Commentaire : Le premier contact

avec l'ouvrage Alfred Tarski : vie et logique, avant même de l'ouvrir, est la très belle peinture de la jaquette qui représente Tarski jeune. Cette toile du peintre polonais à moitié fou Stanislaw Witkacy montre toute la fièvre du personnage. Dès qu'on a le livre en main, on a envie d'en savoir plus. On peut se demander en quoi la vie d'un logicien, fut-il l'un des plus grands, peut concerner les informaticiens ; d'autant plus qu'il s'agit d'un scientifique qui s'est senti durant sa vie proche des philosophes et des mathématiciens, sans montrer un quelconque attrait pour les applications de ses travaux à l'informatique qu'il a vu naître, et cela bien que des chercheurs comme Georges Collins ou Michael Rabin lui en ait exhibé tôt l'intérêt. La raison pour laquelle cette biographie concerne les informaticiens au plus haut point est que, quoique Tarski l'ait voulu ou qu'il l'ait appréciée, son influence sur l'informatique est décisive. Il y a bien sûr ses résultats sur la décidabilité en général et plus particulièrement sur la décidabilité de la géométrie et du corps des nombres réels qui ont donné lieu à l'algorithme de Collins et à son utilisation en calcul formel et en déduction automatique. Mais il y a plus surprenant et je l'ai appris en lisant ce livre : ses travaux sur les algèbres cylindriques anticipaient ceux d'Edgard Codd sur le calcul relationnel pour les bases de données. Il va sans dire que, comme pionnier en sémantique formelle, il a été le précurseur de la sémantique des langages de programmation. Dana Scott n'est-il pas un de ses anciens élèves ? Si l'on apprécie l'histoire des sciences ou l'histoire tout court, la biographie de Tarski est passionnante et Anita Burdman Feferman et Solomon Feferman nous la dépeignent avec chaleur et vie. Le récit est bien construit et maintient le lecteur en haleine ; ainsi par moment on est surpris par des digressions ou l'irruption de certains personna-

ges dont on ne voit pas au premier abord pourquoi on parle d'eux et ce n'est que plus tard au moment adéquat que leur rôle apparaît. Le livre est aussi rempli d'émotion, car la vie d'Alfred Tarski a été traversée de multiples épreuves dont pour la plupart il s'est sorti sans qu'on ne comprenne vraiment pourquoi et comment.

Au delà d'une stature scientifique d'exception, qui l'a fait dominer avec Gödel la logique du milieu de vingtième siècle, Alfred Tarski était un personnage, une vraie figure, doté d'une santé de fer qui lui a permis de résister au tabac, à l'alcool, aux stimulants, aux nuits sans sommeil et au travail forcené. Dans une éloge après sa mort, Léon Henkin, son ami et collègue de toujours, l'a qualifié par les cinq «p», « pénétrant, persistant, puissant, passionné, pleinement conscient de ses capacités ». À la lecture, on comprend que le personnage était très contrasté : autoritaire, charmeur, grand travailleur, impérial, sociable, misogyne, clair, pétillant d'esprit, égoïste, excellent orateur, exigeant et j'en passe. Il a exercé sur ses contemporains, ses élèves et ses collaborateurs un sentiment de répulsion-adoration très étonnant et très bien décrit. Illustrant cette fascination, j'ai pu récemment constater de mes propres oreilles qu'il y a, même en France et même aujourd'hui, des antitarskistes militants alors même que Tarski a été fait docteur honoris causa en France, puisqu'il l'a été de trois universités : Calgary, Santiago du Chili et Aix-Marseille, sans que ni sa patrie, la Pologne, ni sa patrie d'adoption, les états-Unis ne lui aient attribué ce titre. L'un des plus grands traits du caractère du professeur Tarski ou de « papa Tarski » comme l'appelaient ses élèves étaient d'être un Don Juan ou, dans un sens un peu plus péjoratif, un dragueur avec une attraction plus grande encore pour ses collaboratrices. Sur tous ces aspects, la biographie n'est pas

une hagiographie et le personnage agace plus d'une fois.

Outre la vie de Tarski lui-même, l'ouvrage nous fait entrer dans la grande Histoire avec une description de la Pologne d'entre les deux guerres que je connaissais finalement assez peu. Il donne aussi, et c'est un de ses aspects très intéressants, des facettes inconnues de beaucoup de logiciens et philosophes, pour ne citer que quelques uns sur lesquels j'ai apprécié d'en savoir plus (c'est un choix très subjectif) : Carnap, Ehrenfeucht, Ershov, Kripke, Montaigne, Presburger, Quine, Scott. Mais ce livre fait aussi entrer dans la Logique. En effet, ses six interludes très clairs font découvrir des pans entiers de la logique pour lesquels ils constituent une excellente introduction. On sent, sans aucun doute, la patte du logicien coauteur de l'ouvrage. Là aussi j'ai appris de nouvelles choses.

Cette biographie m'a permis de comprendre à quel haut degré Tarski avait influencé la science contemporaine, des mathématiques aux sciences humaines en passant par la biologie et bien sûr l'informatique. Cela est manifeste, mais pas seulement, dans son implication dans le mouvement de l'Unité de la Science. J'ai aussi perçu les influences qu'il avait eues sur nos propres recherches, influences que je ne soupçonnais pas. Il va sans dire que je recommande la lecture de cette biographie de Tarski à tous les enseignants chercheurs en informatique qu'ils soient ou non passionnés d'histoire et d'histoire des sciences. Elle les aidera à mieux comprendre notre discipline et son émergence.

Pierre Lescanne

Systèmes d'information, obstacles & succès, la pensée aux prises avec l'informatique

Laurent Bloch

184 pages. Vuibert, 2005. ISBN 2-7117-7154-7.

Préface de Michel Volle, dont voici un extrait :

Articulation des logiques, évolution du langage, élucidation de la dynamique des processus, pratique de l'abstraction, réalisme : l'informatique apporte du grain à moudre au penseur. En retour, l'intervention de celui-ci est nécessaire car, si l'informatique est née dans et pour l'entreprise, si elle a été sécrétée par l'entreprise, il s'en faut de beaucoup que l'entreprise la comprenne. Elle inspire aux dirigeants, tout comme aux philosophes, des sentiments qui oscillent de l'horreur à la fascination. Nous avons donc grand besoin d'explications claires, d'une réflexion en bon ordre, d'une saine pédagogie pour faciliter son appropriation par l'entreprise ou, comme on dit, son « alignement stratégique ». [...].

C'est à l'exploration des obstacles que Laurent Bloch s'est attelé : obstacles physiques avec lesquels on doit ruser, obstacles sociologiques et intellectuels aussi. La racine de ces derniers est souvent philosophique ou même métaphysique, l'enjeu étant de savoir comment penser le monde pour pouvoir agir sur lui.

Laurent Bloch explicite ici, sans jargon ni complaisance, les apports et limites des méthodes (Merise, UML, SADT, XP, etc.). Il présente les diverses couches de l'informatique pour bien faire apparaître le jeu de leurs interactions. Il illustre son propos par des exemples, son expérience lui permet d'évoquer

Annonces

des obstacles de toutes natures et d'indiquer comme les contourner.

Ancien élève de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE), Laurent Bloch a travaillé à l'INSEE et a dirigé les services d'informatique scientifique de l'INED, du CNAM et de l'Institut Pasteur. Il est aujourd'hui responsable de la sécurité des systèmes d'information de l'INSERM. Il a notamment écrit « Les systèmes d'exploitation des ordinateurs » (Vuibert, 2003).

Commentaire : Ce n'est pas à proprement parler un livre scientifique. Il ne décrit pas de méthode pour construire un système d'information. Cependant, il est tout à fait intéressant par les réflexions qui sont présentées, et qui sont le fruit d'une longue expérience et un recul sur cette expérience.

Tout d'abord, la programmation y est remise à l'honneur, en tant que travail de conception et non de simple codage, comme le prétendent certains. Ceci a pour conséquence de remettre en cause la tendance à hiérarchiser à l'extrême les activités d'un projet. La créativité liée à la programmation renforce l'aspect « artisanal » d'une réalisation, au sens noble du terme, et rejette le taylorisme que certains voudraient y voir.

L'auteur montre les différences

entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. Un déséquilibre entre les deux, comme l'absence de relation efficace entre elles, conduit inexorablement à des échecs partiels ou complets. Il montre bien que la coopération entre les utilisateurs d'un système d'information et ceux qui le mettent en œuvre est d'autant plus difficile que leur culture est assez éloignée. L'auteur regrette à ce sujet le manque d'une formation adaptée à l'informatique de ceux qui doivent ou devront assurer un jour cette maîtrise d'œuvre. On ne peut que l'approuver.

Bien d'autres éléments sont donnés dans ce livre, comme par exemple l'ineptie du code des marchés publics pour les projets informatiques.

Laurent Bloch possède une grande culture, et sait la faire partager. Il a aussi une grande expérience qu'il aime à transmettre. Je recommande vivement la lecture de ce livre à tous les informaticiens pour qu'ils comprennent les difficultés « extra informatique » liées aux systèmes d'information. Je le recommande aussi aux non informaticiens qui sont ou seront amenés à assurer la maîtrise d'ouvrage d'un projet informatique pour comprendre l'importance de leur implication dans le projet. CC

Fonctionnement de l'association

Calendrier des réunions

| | |
|--------------------------|-------------------------------------|
| Bureau téléphonique | vendredi 11 février 2005, à 16 h |
| Conseil d'administration | jeudi 10 mars 2005, de 10h à 17h |
| Bureau téléphonique | vendredi 29 avril 2005, à 16 h |
| Conseil d'administration | jeudi 19 mai 2005, de 10h à 17h |
| Bureau téléphonique | vendredi 3 juin 2005, à 16 h |
| Conseil d'administration | jeudi 7 juillet 2005, de 10h à 17h |
| Bureau téléphonique | vendredi 2 septembre 2005 à 16h |
| Conseil d'administration | jeudi 13 octobre 2005, de 10h à 17h |
| Bureau téléphonique | jeudi 17 novembre 2005 à 16 h |
| Conseil d'administration | jeudi 8 décembre 2005, de 10h à 17h |
| Congrès Specif | 11-13 janvier 2006 à Saint-Etienne |

Comptes rendus du conseil d'administration

CA du 19 Mai 2005

par Annie Geniet

Participants :- Michel Augeraud - Nelly Bensimon - Christian Carrez - Christine Choppy - Christine Crochepeyre - Sylvie Despres - Annie Geniet - Colin de la Higuera - Jean-Christophe Janodet - Hervé Martin - Pierre Lescanne - Jacques Mossière - Elisabeth Murisasco - Jean-Pierre Peyrin

1 - Compte -rendu de la session CNU

La session qui s'est tenue à Lyon a traité des promotions et des CRCT. Les membres du CNU insistent sur le fait qu'il est important pour les candidats de consulter le site du CNU, afin de constituer des dossiers répondant aux critères demandés par le CNU. Il y avait 147 dossiers de demandes de promotion à la Hors Classe des MC (pour 18 places), 185 demandes de passage à la première classe Professeur (pour 20 places), 77 demandes de Classe Exceptionnelle 1 (pour 6 places) et 21 demandes de Classe Exceptionnelle 2 (pour 5 places).

En ce qui concerne les demandes de Hors Classe MC : une certaine

évolution des profils a été constatée, avec en particulier davantage de dossiers de candidats jeunes (le plus jeune avait 39 ans). On trouve les dossiers classiques de MC ayant effectué un investissement lourd dans leur université, avec peu de recherche, mais on trouve également des dossiers de candidats ayant un très gros dossier recherche, pouvant sans aucun doute prétendre à un poste de professeur. En règle générale, l'ancienneté a été un facteur important de choix.

En ce qui concerne les CRCT, il y avait 84 semestres demandés (majoritairement par 2) pour 14 semestres à distribuer. Il est indiqué qu'il est préférable de joindre au dossier une lettre d'invitation à l'étranger ou un projet de rédaction d'ouvrage. Par contre, le motif de la rédaction d'une HDR n'est pas jugé pertinent, ceci relevant du travail normal d'un MC.

Enfin, les membres du CNU présents soulignent le fonctionnement extrêmement harmonieux du CNU. Le problème du maintien d'une liste Specif au CNU sera discuté ultérieurement, mais le bilan semble très positif.

2 - Points sur les différentes entrevues et contacts

Depuis son élection à la présidence de Specif, Pierre Lescanne a pris contact avec différentes tutelles et associations.

1 - Marie-Françoise ROY (SMF)

Outre le principe d'un hébergement de Specif à l'institut Henri Pointcarré qui est accueilli favorablement, et qui sera traité lors du prochain CA de l'institut, le principe d'une plus grande collaboration entre nos deux associations est retenu. En particulier, Specif va s'associer au travail de la SMF pour la promotion de la science dans les lycées (ACTION SCIENCE est un groupe d'associations d'enseignants de sciences qui se mobilisent pour lutter contre la désaffection des jeunes pour l'enseignement des sciences <http://www.sfc.fr/ActionSciences.htm>). Nelly Bensimon et Michel Augeraud prennent la direction de cette action.

2 - Véronique Donzeau-Gouge, à la MSTP

Elle indique que la MSTP souhaiterait utiliser Specif afin de faire transiter diverses informations

Fonctionnement

(comme par exemple les différents appels d'offre qui circulent actuellement) et messages. Le problème de la PEDR est de nouveau abordé. Les réponses attendues n'étant toujours pas disponibles, il est décidé que Specif (via la commission recherche) rencontrera à nouveau la MSTP, avec une liste de demandes précises :

- Accès à la liste des experts, celle-ci étant en reconstruction quasi permanente, avec indication des experts effectivement impliqués (la liste globale constitue un vivier pour le ministère)
- Diffusion de la liste des bénéficiaires de la PEDR
- Diffusion des règles adoptées pour l'attribution de la PEDR. Pierre Lescanne cite le CNER (Comité National d'Évaluation de la Recherche) : «Tout comité appelé à faire de l'évaluation devrait diffuser ses règles».
- Prise en compte des recours, qui actuellement restent sans réponse.

Par ailleurs, le problème sera à nouveau abordé dans la lettre ou le bulletin via un dossier.

3 – Robert Planna et Maxime Crochemore, département STIC du CNRS

Comme la MSTP, ils perçoivent Specif comme un moyen de diffusion de l'information, et comme un vivier d'idées plutôt que comme un partenaire à part entière. Au niveau du CNRS, l'informatique sera intégrée dans un département regroupant informatique, mathématiques, physique et sciences de l'univers. Une ligne budgétaire identifiée sera maintenue pour l'informatique, et l'informatique continuera à être soutenue. Par ailleurs, il est rappelé que le CNRS entend faire des efforts particuliers en ce qui concerne les délégations. 60 délégations (dont celles en cours) sont prévues pour les STIC, dans un laboratoire du CNRS. Les délégations sont a prio-

ri de 1 an pour les professeurs et de 2 ans pour les MC. La mobilité est demandée. Par ailleurs, la direction du département STIC s'inquiète de la dispersion thématique constatée au niveau des laboratoires et souhaiterait observer davantage de cohésion dans les laboratoires.

4 – Entretiens à venir

Des rencontres entre Pierre Lescanne et d'une part Joseph Mariani (direction de la technologie et l'information) et d'autre part Michel Bidoit (direction de la recherche) devrait avoir lieu sous peu.

3 – Travail des commissions

La commission association a pu constater l'activité des associations de doctorants, et exprime le désir des les associer au congrès de Saint Etienne. L'idée est retenue de demander à un doctorant d'intervenir pour rendre compte de la réalité de la vie d'un doctorant, ses aspirations, craintes, souhaits...

En ce qui concerne les relations internationales, une réunion des chefs de département européens se tiendra en octobre à Zürich. Cette réunion pourrait se conclure par la création d'une association représentant les départements. Specif sera présente à cette manifestation (Christine Choppy et Pierre Lescanne y participeront).

Une rencontre entre l'UKRC : UK Computing Research Committee , <http://www.ukrc.org.uk/> (il s'agit d'une société savante, qui regroupe des chefs de département et de laboratoire, sur le principe de la cooptation) et Colin de la Higuera pourrait avoir lieu en Juillet. Des contacts seront pris, et si ce groupe témoigne de l'intérêt pour une telle rencontre, Colin de la Higuera participera au congrès prévu en Juillet.

Enfin, Christine Choppy a pris des contacts avec l'Italie, le Danemark et l'Australie, afin de voir s'il existe des associations similaires à la no-

tre dans ces pays. Tous les contacts n'ont pas encore abouti, mais il semble que des associations telles que Specif n'existent guère dans d'autres pays, qui proposent essentiellement des associations thématiques.

Un regroupement des communautés des différents pays d'Europe autour des problèmes d'enseignement et de recherche pourrait être lancé à l'initiative de Specif.

4 – Le congrès de Saint Etienne

Le congrès aura lieu les 12 et 13 janvier. Cependant, afin de permettre une meilleure gestion du temps, il est proposé que l'AG se tienne dès le mercredi 11 au soir (par exemple autour d'un buffet). Par ailleurs, le congrès se terminerait vers 16 heures le vendredi 13, afin de pouvoir bénéficier d'un peu plus de temps que les autres années.

Le comité d'organisation local regroupe l'université de Saint Etienne, l'école des mines de Saint Etienne et l'association des doctorants. Pour l'heure, les choses se mettent en marche. Les demandes de subvention (locales et auprès du département STIC du CNRS, de la MSTP, de la direction technique et de la direction de la recherche) partiront sous peu.

Les 20 ans de Specif : les anciens présidents seront invités. Le repas du Jeudi soir sera plus spécifiquement consacré aux 20 ans, diverses interventions (dont la forme et le nombre doivent encore être précisés) ayant lieu au cours de la soirée.

Le prix de thèse se tiendra le Jeudi en fin d'après midi. Pierre Lescanne signale qu'il a été remplacé, au niveau du secrétariat, par Frédéric Blanqui, ancien prix de thèse, qui est CR à l'inria à Nancy. Florence Sedes fait partie du jury, et y représente le CA de Specif. Enfin, le président du jury, Sacha Karkoviak est en train d'achever la constitution

du jury.

Thème central du congrès : le «D».

Deux points de vue peuvent être envisagés :

- soit le point de vue des encadrants : quelles sont leurs difficultés, leurs craintes, quelles informations souhaitent-ils avoir...
- soit le point de vue du doctorant : qu'attend un doctorant de son encadrant, de ses études doctorales, quel est son avenir après la thèse...

Un certain nombre de questions sont évoquées :

- Qu'est-ce que la formation doctorale en informatique ? qu'y mettre ?
- Quel est le panorama des thèmes abordés en thèse ? (peut être en liaison avec les 20 ans)
- Quels sont les moyens permettant aux doctorants de se confronter les uns aux autres, quels sont les moyens, les formules souhaitables ?
- Les écoles doctorales : quelle animation, quels moyens (recrutement, bourses...)
- Quels retours d'expérience des doctorants ? (sur le monitorat, les postdoc...)
- L'accueil des doctorants dans les laboratoires : quel statut (étudiant ou chercheur) ? quelles sont leurs conditions actuelles de travail, sont-elles satisfaisantes à leurs yeux ?
- Quel est le devenir des docteurs ?
- Peut-on (et veut-on) définir une charte des thèses en informatique ?
- Quelles relations entre industriels, doctorants et docteurs ?
- Quelle attitude adoptée vis-à-vis des thèses non financées ?
- Point sur les écoles d'été et de printemps, les doctoriales...

Une ébauche de planning est proposée :

Mercredi 11 Janvier vers 20 h : AG, renouvellement du CA – Buffet

Jeudi 12 Janvier :

Témoignage d'un doctorant, analyse (à charge) de la situation actuelle

Thème sur les jeunes docteurs

Intervention du président du CNU sur le thème : qu'est-ce qu'un qualifiable ?

Intervention du DRH d'un grand groupe sur le thème : qu'attend-on d'un docteur ?

Prix de thèse

Dîner de gala – 20 ans

Vendredi 13 Janvier :

Point sur les différents mécanismes de financement des thèses

Ateliers reprenant les thèmes énumérés ci-dessus

Synthèse des ateliers l'après-midi

Afin de préparer le congrès, l'idée d'une journée D des correspondants en octobre est lancée.

5 – Points divers

Une lettre est prévue en Septembre. Elle contiendra l'annonce du congrès, l'appel pour le prix de thèse et un petit historique lié aux 20ans (par exemple, le rappel des thèmes des bulletins et des congrès), et enfin une version actualisée de la FAQ.

Le bulletin lui devrait paraître fin décembre.

Enfin, compte tenu de l'absence annoncée des stéphanois le 7 Juillet, le prochain CA est avancé au Lundi 4 Juillet.

CA du 4 Juillet 2005

Participants : Michel Augeraud, Jacques Bahi, Nelly Bensimon, Robert Chignoli, Christine Choppy, Christine Crochepeyre, Sylvie Despres, Annie Geniet, Thérèse Hardin, Jean-Christophe Janodet, Stéphane Lavirotte, Pierre Lescanne, Pascal Lorenz, Jean-Yves Marion, Jacques Mossière, Jean-Pierre Peyrin

1 – Le congrès de Saint Etienne

- Les demandes de financement sont en cours.
- L'assemblée générale se tiendra le mercredi 11 janvier 2006 autour d'un buffet, au musée de l'industrie. Le congrès se tiendra les 12 et 13 janvier à l'école des mines.
- Jean-Christophe Janodet présente l'affiche du congrès, qui est adoptée modulo quelques modifications.
- Le site web du congrès est en cours de construction.
- A ce jour, tous les anciens présidents de Specif ont été invités et ont accepté d'être présents pour la cérémonie des 20 ans.
- Il est proposé de donner à chaque congressiste un CD intégrant des extraits d'archives d'interviews des plus grands informaticiens d'hier ainsi que les archives de Specif.
- Il est également décidé de mettre en place un forum afin d'amorcer la discussion sur la constitution d'une charte des thèses.

En ce qui concerne le contenu du congrès :

Il comportera trois parties : une partie « débouchés », une partie « insertion » et une partie « statuts et financement ».

Michel Augereau propose de prendre contact avec un membre d'un cabinet de recrutement, pour qu'il présente les profils recherchés dans l'industrie.

Par ailleurs, l'idée d'une table ronde réunissant 4 ou 5 personnes est retenue. Plusieurs membres du CA se proposent de contacter des DRH de grands groupes (dont Bull). Par ailleurs, contact doit être pris avec le Cigref et le Syntch (Pierre Lescanne), ainsi qu'avec une Start-up de Grenoble (Jean-Pierre Peyrin).

Thérèse Hardin propose de faire une présentation des réflexions actuellement menées dans le cadre

Fonctionnement

d'un projet européen sur le thème de la mise en valeur des docteurs : hors les compétences thématiques «pointues» acquises pendant leur doctorat, quelles sont leurs caractéristiques, leurs atouts, que peuvent-ils apporter à l'entreprise....

Des contacts ont déjà été pris et vont être poursuivis avec les associations de doctorants (Bernard Grégory), la Guilde et l'Apec. La MSTP et la DES, qui ont pour rôle de gérer les écoles doctorales, seront également invitées.

Le thème de l'avenir des doctorants sera également abordé, en regardant en particulier le taux de docteurs partant à l'étranger.

Une discussion sera organisée à propos du statut des doctorants : il semble souhaitable de les considérer comme des chercheurs, et de demander que toutes les bourses soient transformées en salaires. Il est à noter que les étudiants sont très actifs sur ce thème, et qu'ils en ont fait une revendication forte. Un représentant de la CJC (Confédération des Jeunes Chercheurs) pourrait intervenir sur le sujet.

Le point de vue des universités sera également sollicité, par le biais de l'intervention d'un président d'université. Pierre Lescanne se charge de prendre contact avec J.P Finance, s'il n'est pas disponible, Thérèse contactera J.C Pomerol ou P. Jaquet.

Le CNU, outre la présentation du profil d'un qualifiable, pourra répondre aux questions concernant le financement des thèses : à ce jour, quelle est la proportion de thèses non financées ?

2 – Point enseignement

Unit (université numérique)

Une réunion a été organisée à l'initiative du ministère. Jean-Pierre Peyrin et Nelly Bensimon y ont participé au nom de l'Asti. L'objectif du ministère est le regroupement des ressources pédagogiques,

afin de les ouvrir ensuite (moyennant cotisation) aux partenaires : universités et industries. Il s'agit, selon le ministère, de gagner en visibilité nationale et internationale. À terme, cela doit déboucher sur la constitution d'une communauté d'utilisateurs. Concrètement, la proposition actuelle est de faire un appel à document pédagogique via un forum. Il est également envisagé de faire appel à des spécialistes de l'enseignement en ligne.

Cependant, de nombreuses questions et inquiétudes subsistent : quel est le but exact recherché, et quel est le public visé ? À qui iraient les cotisations ? Quel usage serait fait des documents mis en ligne ? (l'idée d'entreprise les utilisant pour monter elles-mêmes leurs propres formations inquiète les universitaires) Les documents mis en ligne seraient-ils cautionnés, par qui, comment ?

En résumé, concrètement, l'idée avancée est celle d'une coopération plutôt attentiste, sans investissements lourds, tant que le projet n'est pas plus clair. Cette coopération pourrait prendre la forme d'un petit congrès ou d'un forum, permettant de recueillir l'avis général vis-à-vis d'une telle initiative.

Le LMD

Il est décidé de faire un bilan à la rentrée quant à sa mise en œuvre. Globalement, on peut d'ores et déjà noter un certain sentiment de découragement : d'abord, la part de l'informatique dans certaines universités a fortement décliné, ce qui repose une nouvelle fois le problème de la reconnaissance de l'informatique en tant que science à part entière.

Par ailleurs, il faut déjà commencer, pour de nombreuses universités, à préparer les dossiers pour la prochaine habilitation, d'où un sentiment d'épuisement.

Il est décidé de lancer un forum à la rentrée à propos des programmes,

et de la place de la discipline informatique dans les formations.

3 – Point recherche

PEDR

Contact a été pris avec la MSTP. Les démarches entreprises ont rencontré un bon écho. Par contre, le MSTP ne peut pas publier la liste des allocataires retenus, cette publication ne relevant pas de sa compétence, mais de celle de la direction de la recherche. Il n'est pas non plus envisageable de publier la fiche d'évaluation. Pour l'essentiel, le texte de Michel Riveill et de Luc Bougé reste valide. Enfin, la liste des experts (DSPT 9) est disponible sur le net.

LOPR, ANR, CNRS...

La commission recherche a tenu une réunion téléphonique sur ces thèmes. Pour l'heure, la LOPR semble «endormie».

ANR existe actuellement, sans avoir été réellement créée. Elle disposerait d'un budget conséquent (provenant essentiellement des privatisations), mais il semble manquer une réelle politique scientifique. Par ailleurs, la gestion budgétaire semble fort complexe. Un forum permettant à chacun d'exprimer son sentiment face à cet organisme sera ouvert à la rentrée.

CNRS : Les informaticiens devront choisir entre le département « ingénierie » et le département « MIPPU » (mathématiques – informatique – physique – planétologie – univers). Le CNRS pousse les laboratoires à faire des regroupements « à tout va ». L'impact de cette politique semble très néfaste pour certains laboratoires. Là aussi, un forum ainsi que des contacts directs avec les directeurs de laboratoires devraient permettre à chacun de s'exprimer. Certains trouvent un certain cynisme dans la politique menée, avec peut être une volonté de « dégraisser », en abandonnant les petites entités. On

va de toute façon vers une baisse des moyens du CNRS, et on peut toujours craindre que cela se conclut à terme par sa disparition pure et simple.

4 – Points divers

- Christine Choppy a été contactée par l'ACM qui souhaite créer une branche européenne. Par ailleurs, elle a créé une page sur le site de Specif dédiée aux aspects internationaux.
- Le site web a été revu par Stéphane Laviotte.
- Une lettre est prévue à l'automne et un bulletin en décembre. Il est envisagé la création d'un comité de rédaction, dont le rôle sera de prendre en main la thématique des bulletins. Il sera constitué de Thérèse Hardin, Christian Carrez, Christine Crochepeyre, Jacques Bahi, Michel Augeraud, Christine Choppy. Une idée, pour la rubrique pédagogie, est proposée qui consiste à traiter dans chaque numéro un exemple de problème très concret, avec son utilisation en informatique. Il est également envisagé de systématiser les rubriques jeux et humour.
- Pour le renouvellement du CA, seuls trois départs sont annoncés : Nelly Bensimon, Jacqueline Chabrier et Colin de la Higuera.
- Enquête sur l'état des STIC : un cahier des charges a été fourni. L'étude est prévue sur 4 mois, ce qui semble court compte tenu de l'ampleur du travail, et de la quantité d'informations à collecter. Specif réfléchit aux moyens nécessaires : quel financement, quelle durée, quel matériel, qui serait acteur, quel devenir pour les résultats collectés (il semble souhaitable qu'ils restent propriétés de Specif, qui pourrait ainsi en disposer pour de futures discussions, et les maintenir)

CA du 13 Octobre 2005

Participants : Michel Augeraud, Jacques Bahi, Zohra Bellahsene, Nelly Bensimon, Christian Carrez, Robert Chignoli, Christine Crochepeyre, Sylvie Despres, Annie Geniet, Michel Gourgand, Thérèse Hardin, Colin de la Higuera, Jean-Christophe Janodet, Stéphane Laviotte, Pierre Lescanne, Elisabeth Muriasco, Jean-Pierre Peyrin, Florence Sedes

1 – Point sur l'international

Christine Choppy a participé à une réunion ACM à Londres, sur le thème de l'enseignement. Elle se rendra avec Pierre Lescanne à Zürich les 20 et 21 Octobre. Il s'agit d'une réunion des départements d'informatique européens. L'objectif de la réunion est d'évoquer ensemble les différents problèmes, liés tant à la recherche qu'à l'enseignement, rencontrés par ces départements.

Ensuite, les mêmes participeront fin Juin à la conférence « snowbird » organisée aux États Unis par la Computer Research Academy.

Les contacts avec des associations des États-Unis ont mis en évidence le faible poids de Specif, qui comporte un très petit nombre d'adhérents par rapport à son interlocuteur américain. Il apparaît comme vital que Specif réussisse à attirer davantage de monde, et à susciter un large débat dans la communauté. À ce sujet, le président déplore l'échec du lancement du forum sur le l'avenir de la recherche en STIC.

2 – Lettre et bulletin

La lettre sera déposée chez l'imprimeur le 18 Octobre.

Puis le contenu du prochain bulletin, qui devrait être bouclé pour tout début décembre, est examiné. Ce bulletin devrait comporter :

- deux critiques de livres, par Pierre Lescanne et Mathieu Jaume
- une interview de Jacques Cohen

(Canada) par Hervé Martin sur sa vision de l'enseignement de l'informatique

- une interview de Michel Morvan sur l'ANR, par Pierre Lescanne
- une intervention des représentants de Specif au comité national du CNRS, sur le déroulement des concours de recrutement, et le suivi des décisions prises par le comité (contact pris par Thérèse Hardin)
- un article sur la PEDR par Colin de la Higuera
- les résultats du CNU et les nominations (Sylvie Despres)
- compte rendu du colloque de Montpellier sur le LMD
- les compte rendus des précédents CA
- une analyse synthétique du texte de Sylvie Faure et Charles Soulié, sur le travail des enseignants chercheurs (Jean-Pierre Peyrin)
- un article sur les 20 ans de Specif (Florence Sedes)
- la liste des candidats au CA
- un éditorial (Pierre Lescanne)
- une page d'humour (tous)
- une préparation au congrès de Saint Etienne (pilotee par Jean-Christophe Janodet) comportant :
 - un texte sur les apports autres que disciplinaires pointus d'un travail de thèse (Thérèse Hardin)
 - un texte de Jacques Bahi sur les thèses
 - quelques questions posées par des doctorants (Elisabeth Muriasco)
 - un texte humoristique sur les grandes étapes de la thèse

3 – Candidatures au CA

A l'heure actuelle, 6 membres du CA dont le mandat actuel arrive à échéance font à nouveau acte de candidature (Michel Augeraud, Annie Geniet, Michel Gourgand, Pierre Lescanne, Jacques Mossières, Zohra Bellahsene). Deux membres

Fonctionnement

du CA sont arrivés au bout de leur troisième mandat et nous quittent (Nelly Bensimon et Colin de la Higuera). Enfin, trois membres du CA démissionnent (Jacqueline Chabrier, Thérèse Hardin, Mathieu Jaume).

Il y aura donc 5 sièges à pourvoir.

Un certain nombre de contacts doivent être pris pour susciter des candidatures.

4 – Le congrès

Le détail du programme du congrès a été longuement débattu, et les responsabilités de chacun établies.

Annexe : programme prévisionnel (hors AG)

Jeudi 12 Janvier

A partir de 8h, accueil et inscription

9h Allocution de bienvenue (président de Specif, représentant de l'Université et de l'École des Mines)

9h30 Présentation de l'informatique stéphanoise, avec un fort accent « doctorat » : intervenants : responsables de l'Informatique à l'École des Mines et à l'Université Jean Monnet

10h15 Explication du fonctionnement des journées / exposé introductif. Michel Augeraud, Vice Président Enseignement de Spécif.

10h30 Pause café

11h Ateliers en parallèle

- Doctorant en informatique : est-ce un métier ? Cet atelier vise à discuter des conditions dans lesquelles peut (ou doit) s'effectuer un thèse : peut-on faire cela le soir et le week-end ? Hors d'un laboratoire ? Sans moyens ? Quelle durée ? Animateurs : Annie Geniet et Pierre Lescanne.
- Les financements des thèses : un tour des lieux : quelles possibilités ? Quelles solutions ? Les cotutelles ? Quelle durée ? Ani-

mateurs Elisabeth Muriasco et Florence Sedes.

12h30 Repas sur place (buffet)

Session de l'après midi. Chair : Jean-Pierre Peyrin.

14h L'analyse de Spécif : changements dans la thèse en informatique : les problèmes, les endroits où nous sommes en retard (Jacques Bahi, Vice-Président Recherche de Spécif).

14h15 Exposé invité : un représentant du ministère (Véronique Donzeau). Les allocations et la politique de la MSU concernant le doctorat.

14h45 Exposés invités : le point de vue des doctorants (Responsable Jean-Christophe Janodet)

15h15 Exposés invités : charte européenne et sa mise en œuvre (Responsable : Nelly Bensimon)

15h45 Débat plénier et synthèse des ateliers du matin. Animateur : Jean-Pierre Peyrin

16h15 Pause café

16h45 Prix de thèse : Frédéric Blanqui, Pierre Lescanne et Sacha Krakowiak.

Exposé de 30 mn du lauréat et de 15 mn des accessits

18h Fin des travaux du jour

19h30 Apéritif servi dans la salle de restaurant prévu.

Opération « 20 ans », remise du prix de thèses, et repas.

La soirée est organisée par le *comité des vingt ans* : Florence Sedes, Elisabeth Muriasco, Jean-Pierre Peyrin et Colin de la Higuera.

Vendredi 13 Janvier

Matinée consacrée à l'insertion des doctorants

9h Ateliers en parallèle

- Les HDRs Animateurs : Zohra Bellahsene et Jacques Bahi.
- Les écoles doctorales. Animateurs : Thérèse Hardin et Michel Augeraud.

10h15 Pause café

10h45 Tables rondes

- Table ronde : les docteurs dans les laboratoires (CNU, Ministère, Europe)
- Table ronde : les docteurs dans l'entreprise (Europe, Entreprises,...)

Parmi les participants à la table ronde:

- Un représentant de la CPU, Jean-Pierre Finance
- Un représentant du Syntec (à Nelly de donner le nom)
- 1 ou 2 autres représentants d'entreprises de tailles variables (dont 1 de Loire Numérique (cf cdlh) et 1 de ??? (Jacques Mossière))
- 1 représentant du Céreq (???) (à Nelly de donner le nom)
- Un représentant de la DRH de l'INRIA (cdlh doit téléphoner)
- Un représentant des doctorants (à JCJ de choisir)
- Un animateur NON participant : proposition de Colin : Anne-Marie Rouzeré ????

12h30 Repas

Après midi consacré à la charte des thèses : l'objectif est de débattre des articles usuels en les discutant à partir du point de vue des informaticiens.

Ce point est en discussion entre JCJ et Cdlh.

Notons que reste l'incertitude sur le fait qu'il faille parler des points suivants, mais alors comment et où ?

- Formation à l'enseignement
- Formation à la recherche.

CA du 8 décembre 2005

par Jean-Christophe Janodet et Colin de la Higuera

Présents : N. Bensimon, E. Muriasco, C. Crochepeyre, C. Choppy, T. Hardin, C. Carrez, M. Gourgangand,

P. Lorentz, J. Mossière, P. Lescanne, J.-P. Peyrin, J.-C. Janodet, C. de la Higuera

Pierre Lescanne rappelle que les commissions doivent être actives et peuvent contenir des membres qui ne siègent pas au CA.

Congrès

Cdlh mentionne le problème des financements : pour l'instant ni l'INRIA ni le CNRS n'ont participé, et c'est bien dommage car cela délégitime l'événement. J. Mossière doit contacter directement Verjus pour essayer d'obtenir un soutien effectif.

L'information concernant le soutien aux doctorants semble enfin passer. Il est décidé que ceux-ci ne payent pas d'inscription et que sur facture ils pourront être remboursés de leurs billets de train (si billet congrès ou équivalent), sur la base de 1 par ED, en FIFO. Colin de la Higuera doit demander au correspondant de la CJC de ne pas filtrer et envoyer toute demande directement à EM (avec copie à cdlh).

Sur le site web, il est proposé d'ajouter une information météo, l'adresse de l'ENSM-SE, et de mettre à jour le programme.

Liste des invités : tous les anciens présidents + Jean-Pierre Finance (CPU), Christopher Kermorvant (Guilde des doctorants), un représentant pour l'Europe (Badiqué ? nom à fournir par NB), M. Bidoit (Ministère de la recherche), sous réserve (PL qui doit l'appeler), G. Beaume (Vice-Président du Conseil de Surveillance Teamlog, ex-syntec), Chantal Barbier (Syntec), Françoise Choby, (DRH INRIA), Daniel Herman (CNU), Anne-Marie Rouzeré (le monde informatique). Colin écrit rapidement une lettre d'invitation disant que billets et hôtels pouvaient être remboursés, sur facture. La lettre doit passer entre les mains de EM et PL pour validation.

Prix de thèse : quel que soit le nom-

bre de vainqueurs la durée totale des exposés doit être 1h : JC écrit à Frédéric Blanqui en ce sens.

Programme

Le programme est à nouveau présenté et discuté. Parmi les différents points certains doivent encore être discutés :

- L'intervention concernant « la charte européenne des thèses et ses conséquences » (Nelly doit avec l'aide de Thérèse proposer quelqu'un).
- L'analyse de Spécif de 14h, par Jacques Bahi : Nous ne sommes pas certains qu'il ait donné son accord [*ndlr*] et d'autre part, pour que ce soit la position de Spécif, il paraît utile que JB organise un débat (par mail, [*ndlr*])

Le cas du vendredi après midi a été précisé : de 14h à 16h discussion concernant la charte des thèses. Organisateur cdlh, si possible avec l'aide de JY Marion. Le but est de cerner certains points sensibles pour les doctorants, de les discuter en illustrant avec la présentation du texte « charte européenne des thèses » et sur le point 10 du pacte de la recherche.

Les 20 ans de Spécif

- JM, EM, FS et JPP ont la charge de préparer une présentation de la « fresque informatique » 1985-2005 à partir de laquelle les anciens présidents seront présentés. Sont pressentis comme animateurs EM et JM.
- PL contacte les anciens présidents pour demander à chacun de préparer chacun 2 histoires/anecdotes les liant à Spécif. L'une vraie, l'autre fausse (la salle devra deviner, bien sûr).
- Cdlh envoie un mail à la communauté (correspondants, directeurs, etc.) demandant des photos scannées illustrant les individus, les périodes, Spécif, etc... Ces photos seront utilisées dans un diaporama accompagnant la cérémonie.

Site Spécif

Les membres présents notent avec plaisir la qualité du remodelage du site Spécif et félicitent Stéphane La-virotte pour son travail.

Le bulletin

Le bulletin (avec ses nouvelles polices) est présenté au CA qui a débattu sur différentes questions éditoriales. CChoppy recommande la page 37 de la version provisoire ;-)

CCarrez indique l'état d'avancement de la numérisation (manuel- le !) des anciens bulletins.

La PEDR

Il est souhaitable de répertorier des personnes refusées et de savoir s'ils ont contacté le ministère pour connaître les avis des experts. D'autre part nous devons vérifier que dans ce cas ils ont obtenu l'information demandée.

Le DAVDSI

Une pétition nationale est en circulation, et il est prévu que Spécif la signe.

Specif - Bulletin d'adhésion 2005

Tous les adhérents non à jour de leur cotisation sont invités à transmettre leur règlement soit par l'intermédiaire de leur correspondant, soit directement au responsable des adhésions à l'adresse suivante :

Robert CHIGNOLI - Adhésions SPECIF
IUT de Nice - Département Informatique
41, boulevard Napoléon III
06041 - Nice Cédex

Tél. : 04.97.25.82.11 ou 12 Fax : 04.97.25.83.30 email : Robert.Chignoli@unice.fr

<http://specif.org>

Merci d'indiquer votre nom dans la fiche, et de ne la remplir entièrement **qu'en cas de nouvelle adhésion ou de changement d'adresse.**

Adhésion en tant que : Personne Physique Personne Morale

M. Mme Mlle NOM :

Prénom :

Fonction (EnseignantChercheur...) :

Etablissement :

Laboratoire :

Adresse d'expédition du bulletin :

Attention, cette adresse est publiée dans l'annuaire de Specif **sauf** avis contraire de votre part.

S'agit-il de votre adresse personnelle ? (O / N)

AD1 (Organisme) :

AD2 (Unité ou Département) :

AD3 (Bâtiment, rue, BP) :

AD4 (Code Postal et Ville) :

Téléphone(s) : Télécopie :

Adresse électronique :

Si vous **ne voulez pas** que votre adresse soit diffusée **dans l'annuaire de Specif**, signez ici :

Règlement adhésion année CIVILE 2005 :

Personne Physique : **30 €**. (cotisation réduite à **15 €**. pour les non-permanents), Personne Morale : **250 €**.

S'agit-il : d'une Nouvelle adhésion d'un Renouvellement d'adhésion

Règlement à l'ordre de SPECIF : Montant :par Chèque CCP Bon de Commande

Liste des zones de rattachement (entourez votre zone) :

AIX_IUP, AIX_IUT, AMIENS, ANGERS, ARTOIS, AVIGNON, BAYONNE, BELFORT, BESANÇON, BLOIS, BORDEAUX _1, BORDEAUX_ENSERB, BORDEAUX_IUT, BREST, CAEN, CHAMBERY, CLERMONT, COMPIEGNE, DIJON, EVRY, GRENOBLE, GUADELOUPE, LA_REUNION, LA_ROCHELLE, LANNION, LE_HAVRE, LE_MANS, LILLE, LIMOGES, LITTORAL, LYON_1, LYON_3, LYON_ECL, LYON_ENS, LYON_INSA, LYON_IUT, MARNE_LA_VALLEE, MARSEILLE_1, MARSEILLE_2, MARSEILLE_3, MARTINIQUE, METZ, MONTPELLIER, MULHOUSE, NANCY, NANTES, NICE, NICE_INRIA_SOPHIA, ORLEANS, PACIFIQUE, PARIS_1, PARIS_2, PARIS_5, PARIS_5_IUT, PARIS_6_JUSSIEU, PARIS_6_SCOTT1, PARIS_7, PARIS_8, PARIS_9, PARIS_10, PARIS_11, PARIS_11_IUT, PARIS_12, PARIS_13, PARIS_CNAM, PARIS_ENS, PARIS_ENS_CACHAN, PARIS_ENSAE, PARIS_ENST, PARIS_IIE, PARIS_INAPG, PARIS_INRIA, PARIS_SUPELEC, PAU, POITIERS, REIMS, RENNES, RODEZ, ROUEN, ROUEN_INSA, SAINT_ETIENNE, SEVENANS, STRASBOURG, STRASBOURG_2, SUISSE, TELECOM_BRETAGNE, TOULON, TOULOUSE_1, TOULOUSE_2, TOULOUSE_3, TOULOUSE_3_IUT, TOULOUSE_INPT, TOURS, TOURS_E3I, TROYES, VALENCIENNES, VANNES, VERSAILLES.

autres :

Les correspondants Specif au 12 décembre 2005

| Zone | Nom et prénom | Téléphone | Fax | E-mail |
|-------------------|-------------------------|----------------------|----------------------|--|
| AIX IUP | EGEA Marcel | | | marcel.egea@miage.u-3mrs.fr |
| AIX IUT | | | | |
| AMIENS | FERMENT Didier | | | Didier.Ferment@sc.u-picardie.fr |
| ANGERS | RICHER Jean-Michel | 02 41 73 52 34 | 02 41 73 50 73 | richer@info.univ-angers.fr |
| ANTILLES-GUYANE | GRANDCHAMP Enguerran | | | Enguerran.Grandchamp@univ-ag.fr |
| ARTOIS | GREGOIRE Eric | 03 21 79 17 85 | 03 21 79 17 85 | gregoire@cril.univ-artois.fr |
| AVIGNON | BENSLIMANE Abderrahim | 04 90 84 35 61 | 04 90 84 35 76 | benslimane@lia.univ-avignon.fr |
| BAYONNE | MARQUESUZA A Christophe | 05 59 57 43 45 | 05 59 57 43 29 | Christophe.Marquesuzaa@utbayonne.univ-pau.fr |
| BELFORT UTBM | KOUKAM Abderrafiaa | 03 84 58 30 81 | 03 84 58 30 30 | abder.koukam@utbm.fr |
| BELFORT | COUTURIER Raphael | | | raphael.couturier@iut-bm.univ-fcomte.fr |
| BLOIS | | | | |
| BORDEAUX I | BAUDON Olivier | 05 40 00 69 21 | 05 40 00 66 69 | baudon@labri.fr |
| BORDEAUX ENSEIRB | METIVIER Yves | 05 40 00 69 09 | | Yves.Metivier@labri.fr |
| BORDEAUX IUT | SOPENA Eric | | | sopena@geocub.greco-prog.fr |
| BREST | FILLOQUE Jean-Marie | | | Jean-Marie.Filloque@univ-brest.fr |
| CAEN | SAQUET Jean | 02 31 56 73 90 | 02 31 56 73 30 | Jean.Saquet@info.unicaen.fr |
| CHAMBERY | CARRON Thibault | 04 79 75 88 54/81 89 | 04 79 75 86 90/81 60 | thibault.carron@univ-savoie.fr |
| CLERMONT | NORRE Sylvie | | | norre@moniut.univ-bpclermont.fr |
| COMPIEGNE | BOUFFLET Jean-Paul | 03 44 23 46 91 | 03 44 23 44 77 | Jean-Paul.Boufflet@utc.fr |
| DIJON | CHABRIER Jean-Jacques | 03 80 39 58 81 | 03 80 39 50 69 | jean-jacques.chabrier@u-bourgogne.fr |
| EVRY | LEGALL Pascale | | | legall@lami.univ-evry.fr |
| GRENOBLE & | PLATEAU Brigitte | | | Brigitte.Plateau@imag.fr |
| GRENOBLE UPMF | MONTANVERT Annick | 04 76 28 45 68 | 04 76 28 45 28 | Annick.Montanvert@iut2.upmf-grenoble.fr |
| GRENOBLE UJF INPG | | | | |
| GUADELOUPE | ADELAIDE Bertille | 05 90 93 87 28/86 93 | 05 90 93 86 98 | Bertille.Adelaide@univ-ag.fr |
| INRIA Futurs | COHEN Albert | 01 72 92 59 40/59 18 | 01 60 19 66 08 | Albert.Cohen@inria.fr |
| LA REUNION | MARGENAC Pierre | | | marcenac@univ-reunion.fr |
| LA ROCHELLE | AUGERAUD Michel | 05 46 51 39 43 | 05 46 51 39 39 | maugerau@univ-lr.fr |
| LANNION | SIROUX Jacques | 02 96 48 57 67 | 02 96 48 57 95 | jacques.siroux@univ-rennes1.fr |
| LE HAVRE | COLETTA Michel | 02 32 74 46 68 | 02 32 74 46 64 | coletta@univ-lehavre.fr |
| LE MANS | TEUTSCH Philippe | 02 43 83 38 66 | 02 43 83 38 68 | Philippe.Teutsch@lium.univ-lemans.fr |
| LILLE | CLERBOUT Mireille | 03 20 43 43 09 | 03 20 43 65 66 | Mireille.Clerbout@lifl.fr |
| LIMOGES | | | | |
| LITTORAL | BASSON Henri | 03 21 19 06 60 | 03 21 19 06 61 | basson@il.univ-littoral.fr |
| LYON I | BOURAS Abdelaziz | 04 78 77 31 46 | 04 78 77 31 84 | bouras@ligim.univ-lyon1.fr |

| | | | | |
|-------------------|---------------------|----------------|----------------|--|
| LYON 1 | EXCOFFIER Thierry | 04 72 43 13 38 | 04 72 43 13 12 | exco@ligim.univ-lyon1.fr |
| LYON 2 | PAUGAM-MOISY Hélène | 04 37 91 12 25 | 04 37 91 12 10 | hpaugam@isc.cnrs.fr |
| LYON 3 | BOULANGER Danièle | | | db@univ-lyon3.fr |
| LYON ECL | DAVID Bertrand | | | david@cc.ec-lyon.fr |
| LYON ENS | LESCANNE Pierre | 04 72 72 86 83 | 04 72 72 80 80 | Pierre.Lescanne@ens-lyon.fr |
| LYON INSA | AUGE-BLUM Isabelle | 04 72 43 82 71 | 04 72 43 62 27 | isabelle.auge-blum@insa-lyon.fr |
| LYON IUT | | | | |
| MARNE LA VALLEE | RINDONE Giuseppina | 01 60 95 75 60 | 01 60 95 75 57 | rindone@univ-mlv.fr |
| MARSEILLE 1 | BOUCELMA Omar | | | omar@gyptis.univ-mrs.fr |
| MARSEILLE 2 | GRANDCOLAS Stéphane | 04 91 82 90 75 | 04 91 82 92 75 | stephane.grandcolas@lidi1.univ-mrs.fr |
| MARSEILLE 3 | ESPINASSE Bernard | | | bernard.espinasse@iuspim.u-3mrs.fr |
| MARTINIQUE | LAPIQUONNE Serge | | | Serge.Lapiquonne@martinique.univ-ag.fr |
| METZ | HEULLUY Bernard | 03 87 31 55 93 | 03 87 31 51 89 | bernard@iut.univ-metz.fr |
| MONTPELLIER | BERRY Vincent | | | vberry@lirmm.fr |
| HAUTE ALSACE | LORENZ Pascal | 03 89 20 23 66 | 03 89 20 23 59 | pascal.lorenz@uha.fr |
| NANCY | COULON Daniel | 03 83 58 42 32 | 03 83 57 97 94 | coulon@loria.fr |
| NANTES | HAMEON Jean | 02 40 37 16 28 | 02 40 37 25 78 | Jean.Hameon@ec-nantes.fr |
| NICE | RIVEILL Michel | 04 92 96 51 48 | 04 92 96 51 55 | riveill@essi.fr |
| NICE INRIA SOPHIA | | | | |
| ORLEANS | GUILLORE Sylvie | | | Sylvie.Guillore@lifo.univ-orleans.fr |
| PACIFIQUE | TALADOIRE Gilles | 06 87 26 58 63 | 06 87 25 48 29 | gt@univ-nc.nc |
| PARIS 1 | ROLLAND Colette | | | rolland@univ-paris1.fr |
| PARIS 2 | | | | |
| PARIS 5 | COT Norbert | 01 44 55 35 37 | 01 44 55 35 36 | cot@math-info.univ-paris5.fr |
| PARIS 5 IUT | DE SABLET Georges | 01 44 14 45 18 | 01 44 14 45 50 | Georges.de-Sablet@univ-paris5.fr |
| PARIS 6 JUSSIEU | GENIUS Daniela | 01 44 27 52 53 | 01 44 27 72 80 | Daniela.Genius@lip6.fr |
| PARIS 6 SCOTT | PERNY Patrice | | | Patrice.Perny@lip6.fr |
| PARIS 7 | | | | |
| PARIS 8 | BENSIMON Nelly | 01 48 70 37 04 | 01 48 70 86 49 | nelly@iut.univ-paris8.fr |
| PARIS 9 | VANDERPOOTEN Daniel | 01 44 05 43 93 | 01 44 05 40 91 | vdp@lamsade.dauphine.fr |
| PARIS 10 | | | | |
| PARIS 11 | | | | |
| PARIS 11 IUT | | | | |
| PARIS 12 CRETEIL | | | | |
| PARIS 13 | CHOPPY Christine | 01 49 40 36 62 | 01 48 26 07 12 | Christine.Choppy@lipn.univ-paris13.fr |
| PARIS CNAM | GROSS-AMBLARD David | 01 58 80 87 26 | 01 40 27 27 02 | dgram@cnam.fr |
| PARIS ENS | | | | |
| PARIS ENS CACHAN | COMON Hubert | 01 47 40 75 24 | 01 47 40 75 21 | comon@lsv.ens-cachan.fr |

| | | | | | | |
|------------------|---------------------------|-------------------------|--|--|-----------------|-------------------------------|
| PARIS ENSAE | | | | | | |
| PARIS ENST | GERMA Anne | | | | | Anne.Germa@enst.fr |
| PARIS IIE | BERTHELOT Gérard | 01 69 36 73 32 | | | 01 69 36 73 05 | berthelot@iie.cnam.fr |
| PARIS INA-PG | | | | | | |
| PARIS INRIA | CHARPIN Pascale | | | | | Pascale.Charpin@inria.fr |
| PARIS SUPELEC | | | | | | |
| PAU | HOCINE Amrane | 05 59 40 76 41 | | | 05 59 40 76 54 | Amrane.Hocine@univ-pau.fr |
| POITIERS | GENIET Annie | 05 49 49 80 68 | | | 05 49 49 80 64 | ageniet@ensma.fr |
| REIMS | BLOCH Simon | 03 26 91 32 18 | | | 03 26 01 33 97 | simon.bloch@univ-reims.fr |
| RENNES | GRAZON Anne | 02 99 84 72 84 | | | 02 99 84 71 71 | Anne.Grazon@irisa.fr |
| RODEZ | | | | | | |
| ROUEN | HANCART Christophe | | | | | hancart@dir.univ-rouen.fr |
| ROUEN Insa | ITMI Mohamed | 02 35 52 83 42 | | | 02 35 52 83 31 | itmi@insa-rouen.fr |
| SAINT ETIENNE | JANODET Jean-Christophe | 04 77 41 51 50 | | | 04 77 25 18 17 | janodet@univ-st-etienne.fr |
| SEVENANS | | | | | | |
| STRASBOURG 1 | LEFEVRE Sébastien | | | | | lefevre@dpt-info.u-strasbg.fr |
| STRASBOURG 2 | | | | | | |
| SUISSE | COURANT Michèle | 41 26 300 84 70 | | | 41 26 300 97 31 | Michele.Courant@unifr.ch |
| TELECOM BRETAGNE | BRIAND Michel | | | | | briand@enstb.enst-bretagne.fr |
| TOULON | RAMADOUR Philippe | | | | | philippe.ramadour@univ-tln.fr |
| TOULOUSE 1 | SIBERTIN-BLANC Christophe | 05 61 12 87 94 | | | 05 61 12 80 75 | sibertin@univ-tlse1.fr |
| TOULOUSE 2 | COULETTE Bernard | 05 61 50 38 96 | | | 05 61 50 41 73 | coulette@univ-tlse2.fr |
| TOULOUSE 2 IUT | DE MICHIEL Marianne | 05 62 74 75 60 | | | 05 62 74 75 76 | demichiel@iut-blagnac.fr |
| TOULOUSE 3 | BETOURNE Claude | 05 61 55 67 70 | | | 05 61 52 14 58 | betourne@irit.fr |
| TOULOUSE 3 IUT | SEDES Florence | 05 61 55 63 22 | | | 05 61 55 62 58 | sedes@irit.fr |
| TOURS | DISCALA Robert | | | | | discala@univ-tours.fr |
| TOURS POLYTECH | MAKRIS Pascal | 02 47 36 14 14 | | | 02 47 36 14 22 | makris@univ-tours.fr |
| TROYES UTT | CORNU Philippe | 03 25 71 56 89 | | | 03 25 71 56 99 | philippe.cornu@utt.fr |
| VALENCE | | | | | | |
| VALENCIENNES | RAVIART Jean-Marie | 03 27 51 19 43 | | | 03 27 51 18 29 | raviart@univ-valenciennes.fr |
| VANNES | FLEURQUIN Régis | 02 97 62 64 44/01 72 97 | | | 02 97 63 47 22 | Regis.Fleurquin@iu-vannes.fr |
| VERSAILLES | EMAD Nahid | 01 39 25 40 73/48 06 | | | 01 39 25 40 57 | Nahid.Emad@prism.uvsq.fr |

Certaines zones n'ont pas de correspondants. Nous invitons les collègues intéressés à se faire connaître auprès de Robert Chignoli (Robert.Chignoli@univice.fr).